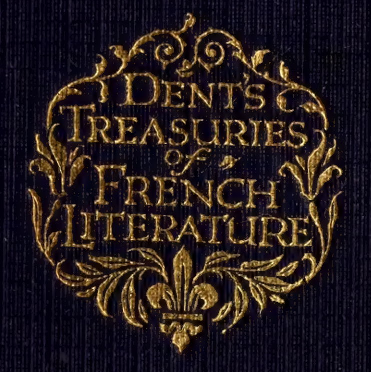
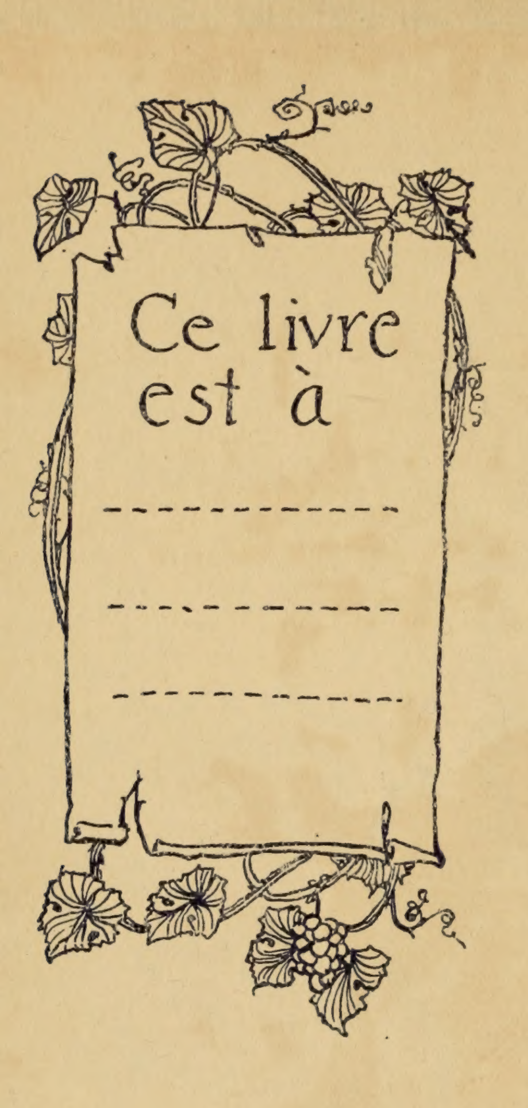
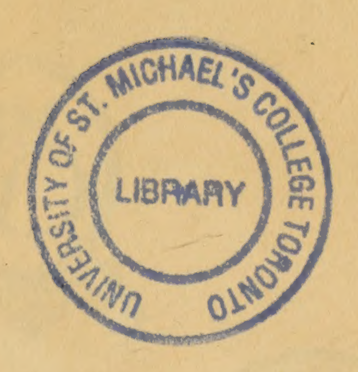
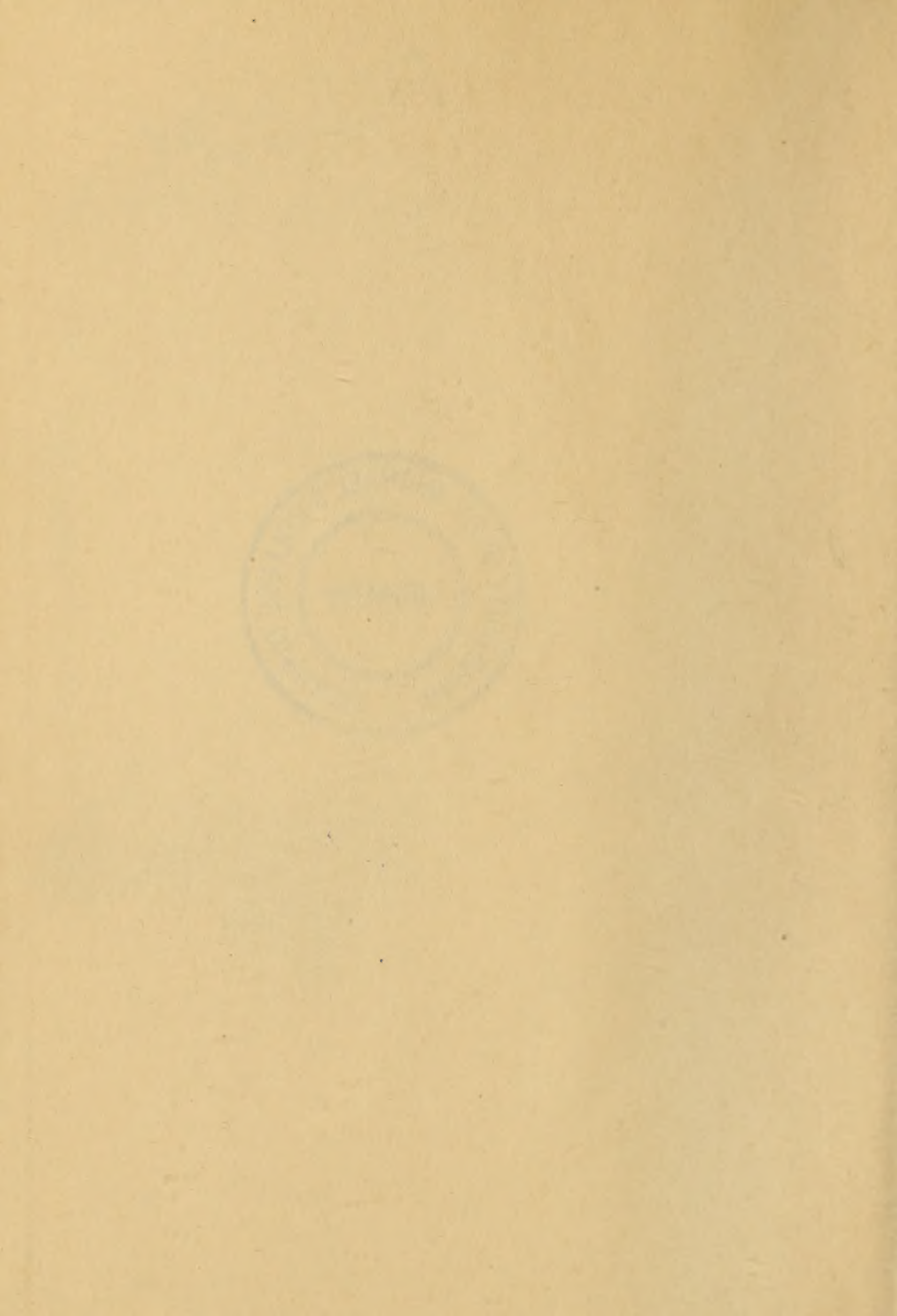

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04334 0827

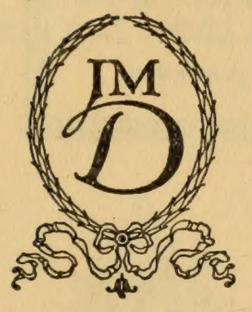

DENT'S
TREASURIES
of
FRENCH
LITERATURE

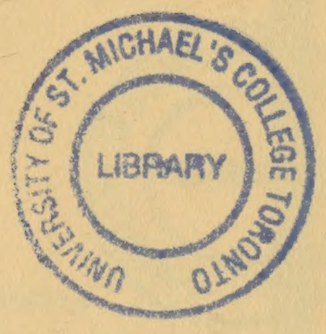

Ce livre
est à


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY



TREASURIES OF FRENCH LITERATURE





GENERAL EDITOR

WALTER RIPMAN, M.A.

TREASURIES
OF FRENCH LITERATURE

FRENCH POETRY

TARTARIN DE TARASCON

LE GENDRE DE MONSIEUR POIRIER

LES MILLE ET UN MATINS

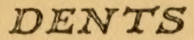
L'AVARE

FRENCH REVOLUTION PORTRAITS

Other Volumes in preparation

DENTS

TREASURIES OF FRENCH LITERATURE



LE GENDRE DE MONSIEUR POIRIER

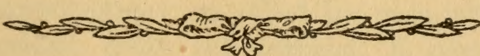
COMÉDIE PAR

ÉMILE AUGIER ET JULES SANDEAU



LONDON & TORONTO

J. M. Dent and Sons Ltd



The annotation and glossary
are by
PAUL VRIJDAGHS
Docteur en Philosophie
et en Lettres
and by
WALTER RIPMAN

PRINTED IN GREAT BRITAIN

INTRODUCTION

NOTICE BIOGRAPHIQUE DES AUTEURS

JULES SANDEAU (1811–83) est né à Aubusson dans le département de la Creuse. Il débuta dans la littérature par un roman, *Rose et Blanche, ou la comédienne et la religieuse* (1831), écrit en collaboration avec son amie, la baronne Dudevant, devenue célèbre comme romancière sous le pseudonyme de *George Sand.* Sandeau a écrit surtout des romans de mœurs : *Sacs et Parchemins, La Maison de Penarvan, La Roche aux Mouettes, Mademoiselle de la Seiglière* (arrangé aussi pour le théâtre), *Madeleine.* D'un libéralisme bourgeois, il ridiculise volontiers les sottes prétentions des nobles et oppose à leur oisiveté le travail honnête des classes moyennes. Nous retrouvons la même tendance dans *Le Gendre de Monsieur Poirier* qu'il écrivit en collaboration avec Émile Augier.

* * *

ÉMILE AUGIER (1820–89) est né à Valence dans le Dauphiné. Il est exclusivement auteur dramatique. Ses pièces se distinguent par une grande portée sociale, un esprit d'observation très pénétrant et le talent de mettre vigoureusement en relief les caractères. Tout comme Sandeau dans ses romans, il oppose l'honnêteté bourgeoise aux préjugés surannés de l'aristocratie et il défend la morale éternelle contre " la morale mondaine."

Citons quelques-unes de ses œuvres : *Les Lionnes pauvres,* où il montre les ravages que les goûts de luxe d'une femme causent dans un modeste ménage ; *Lions et Renards,* satire de la richesse obtenue par des spéculations douteuses ; *Maître Guérin,* qui nous montre un notaire faisant des affaires en marge de la loi et tyrannisant sa femme ; *Le Fils du Giboyer,* où il attaque passionnément le journalisme catholique de Louis Veuillot.

Outre *Le Gendre de Monsieur Poirier,* il a fait avec J. Sandeau *La Pierre de Touche,* comédie mettant en scène deux hommes devenus subitement riches.

Augier et Sandeau furent tous deux membres de l'Académie Française.

NOTICE SUR "LE GENDRE DE MONSIEUR POIRIER"

Le Cadre politique de l'action.

La révolution de juillet en 1830 consacrait la victoire de la bourgeoisie, l'avènement d'un nouveau roi, l'abolition de la pairie héréditaire et l'accès de la bourgeoisie au Parlement. Louis-Philippe était le roi-citoyen, le roi-bourgeois, qui avait juré d'observer la nouvelle constitution libérale et qui gagna une grande popularité par ses allures démocratiques : il se promenait seul dans Paris, un parapluie sous le bras et entamait une conversation avec les passants. Son gouvernement prenait surtout à cœur les intérêts de la bourgeoisie riche qui accumula d'immenses richesses grâce à l'industrie naissante.

Le nouveau régime avait comme adversaires les *Légitimistes,* les *Républicains* et les *Bonapartistes.*

Les *Légitimistes* revendiquaient le rétablissement des

Bourbons. Ce parti perdit bientôt toute influence. Les *Républicains* recrutaient leurs adhérents parmi les ouvriers. C'est là le début du parti socialiste dont Proudhon (" La propriété, c'est le vol ") et Louis Blanc furent les théoriciens à cette époque.

Les *Bonapartistes* commencèrent sous Louis-Philippe leur action politique qui, en passant par la République, devait aboutir au Second Empire.

C'est sous Louis-Philippe que l'armée coloniale française conquit l'Algérie. En 1843 le camp retranché d'Abd-el-Kader fut pris et, en 1844, eut lieu la bataille de l'Isly dont il est question dans notre pièce.

* * *

L'ACTION.

M. Poirier, fabricant enrichi, a, malgré les conseils de son ancien associé M. Verdelet, marié sa fille au marquis de Presles, jeune noceur criblé de dettes. Poirier a agi par ambition : sa fille sera marquise ; en outre il convoite la dignité de pair de France. Grâce à la dot de sa femme et aux libéralités de Poirier, Gaston de Presles mène une vie de grand seigneur. Au surplus son beau-père le débarrassera de ses créanciers.

Deux choses viennent troubler ce bonheur, si tant est que la belle insouciance de Gaston puisse être troublée par quoi que ce soit : le conflit avec Poirier d'abord. Celui-ci a beau insister auprès de son gendre pour qu'il se réconcilie avec le nouveau régime politique et en accepte une fonction publique, de manière que la famille Poirier soit admise à la cour. Gaston se réfugie dans ses principes. Ce conflit atteint son maximum d'acuité lorsque le marquis, au nom de ses principes encore, laisse payer par sa femme à ses créanciers une somme énorme que, grâce à l'habileté de Poirier, il aurait pu sauver de leurs griffes, et lorsqu'il rit au nez de son

beau-père après l'avoir amené à découvrir naïvement son ambition. Le conflit avec Antoinette ensuite : Elle apprend que Gaston, après son mariage, n'a pas rompu toutes relations avec Madame de Montjay et même qu'il doit, pour elle, se battre en duel avec un rival. Dans ce conflit Antoinette fait preuve d'une grande générosité. Poirier y intervient comme conseiller mal avisé et maladroit, Verdelet en homme de bon sens et de prudence.

Outre ces deux conflits nous assistons à une guerre incessante que se font Poirier et le marquis à coups d'épingles, et qui est nourrie par le fait qu'il y a un abîme entre les conceptions du beau-père et du gendre au point de vue de la politique, de la morale, des " principes " enfin.

Voilà donc l'intrigue sur laquelle nos auteurs ont bâti leur pièce. Celle-ci témoigne de toutes les qualités que nous avons relevées dans leur œuvre. Elle est en outre très caractéristique de l'art théâtral français : à la solidité de la charpente, à l'intérêt de l'intrigue, à la rapidité de l'action et au relief saisissant des caractères, elle joint toutes les qualités de la forme ; le dialogue est vif et souvent suggestif dans sa brièveté, chaque personnage tient le langage correspondant à son caractère, l'esprit pétille à chaque scène. Enfin la pièce a le grand mérite de nous offrir un tableau saisissant de la vie sociale française sous la Restauration.

A plus d'un endroit les auteurs n'ont pu ni se soustraire à l'influence du grand maître de la comédie française, Molière, ni même s'empêcher de le citer. Leur comédie nous rappelle M. Jourdain, le Bourgeois Gentilhomme, l'Avare et George Dandin.

* * *

Les Caractères.

1. *M. Poirier.* C'est le bourgeois enrichi, imbu avant tout de la souveraine puissance de l'argent. Il aime à dire qu'il en a. Il y ramène tout, l'éducation de sa fille et la qualité de son vin. Il croit tout vaincre par son argent, même la résistance de son gendre.

Malgré son ambition, il est foncièrement bourgeois, petit bourgeois même. Il a des idées mesquines, p. ex. sur l'art ; quand il s'emporte, il retombe aisément dans le ton populaire ; il n'a pas cette délicatesse de sentiments, apanage de l'aristocratie de la naissance ou de l'esprit : c'est ce qui explique la lourde maladresse de ses interventions dans des affaires délicates, alors qu'il se montre fort avisé dans les affaires commerciales.

Poirier est impulsif, changeant, egoïste — d'une manière assez inconsciente, il est vrai—et sa mauvaise humeur le rend hargneux et injuste envers les autres.

En politique ses idées sont conformes à ses intérêts et varient avec ceux-ci. Son ambition le fait ballotter entre les idées bourgeoises auxquelles, au fond, il est attaché et qu'il défend en phrases déclamatoires, et d'autre part le respect naïf de la noblesse dont l'éclat a rejailli sur lui, dont l'appui servira ses projets et devant laquelle il s'abaisse jusqu'à la servilité.

Il ne manque pas, dans la riposte, d'un certain esprit d'à-propos, ce qui rend particulièrement amusantes les petites prises qu'il a avec Gaston et Verdelet.

2. A ce caractère les auteurs ont opposé celui de *Verdelet*, homme de bon sens, pondéré, clairvoyant, chez qui aucune passion ne vient troubler le jugement. Verdelet est un conseiller désintéressé, un parrain idéal, un bourgeois sachant faire à bon escient un geste de grand seigneur. De plus il est fin diplomate et

c'est pour une bonne part grâce à lui que tout finit bien.

3. *Gaston* est le type du jeune aristocrate oisif se targuant du mérite, du reste fort lointain, de ses ancêtres et se croyant d'une autre pâte que le reste des mortels.

Il fait étalage de grands principes d'honneur, mais il ne voit aucun inconvénient à vivre dans le désœuvrement aux crochets de sa femme et de son beau-père.

Il s'arroge une morale de caste lui permettant de se mettre au-dessus de ses devoirs domestiques et de ses obligations financières.

Si, pour une fois, il est pointilleux sur ce dernier chapitre, c'est par orgueil et par entêtement, et . . . avec l'argent d'autrui.

Appartenant à un parti à tout jamais frappé d'impuissance, il s'obstine d'autant plus dans son traditionnalisme, qu'il y trouve un prétexte à rester oisif.

A tout autre point de vue il est léger et versatile et son étourderie même lui donne une certaine bravoure.

Gaston est beau causeur, spirituel, ripostant du tac au tac, tenant tête victorieusement par un fin persiflage à la verve plus grossière de M. Poirier. En ceci il se révèle aristocrate jusqu'au bout des ongles.

4. De même que le rôle de Verdelet met en relief ce qui manque à Poirier, le personnage d'*Hector de Montmeyran* fait ressortir certains défauts du marquis : ruiné, il a eu le courage de se refaire une vie utile ; il sait reconnaître chez Antoinette de grandes qualités du cœur et de l'esprit et, quoique du même bord que Gaston et partageant avec lui maint préjugé, il sait lui donner au moment voulu un bon conseil.

5. Le caractère d'*Antoinette* est assez complexe pour lui concilier la sympathie de tous les autres personnages.

D'instinct elle s'est portée avec ses confidences vers

son parrain, qu'elle sentait plus apte à comprendre ses sentiments, sans toutefois manquer de déférence à son père.

Quoique fidèle aux vertus de sa classe sociale et ne reniant pas son origine, elle s'efforce d'entrer dans les vues de son mari.

Elle a été assez naïvement éprise de Gaston pour nourrir des illusions de bonheur et pour être prompte à pardonner. La noblesse de son caractère et sa générosité se révèlent aux moments décisifs de l'action et en déterminent l'évolution.

Seules les grandes qualités dont elle fait preuve tout au long du drame permettent de croire chez Gaston à un sincère repentir.

* * *

Est-il étonnant que les auteurs, ayant ainsi campé leurs personnages aux caractères saillants et nets, n'aient pas dû recourir à ces artifices scéniques qui déparent parfois les œuvres des plus grands dramaturges ? Ici tout l'enchaînement de l'action avec ses conflits, ses complications, son dénouement, trouve sa cause suffisante dans les personnages mêmes, les auteurs étant en quelque sorte spectateurs de leur propre œuvre.

Voilà certes la principale raison de dire que *Le Gendre de Monsieur Poirier* est la meilleure comédie française du XIXe siècle.

TABLE DES MATIÈRES

ILLUSTRATIONS

LE GENDRE
DE MONSIEUR POIRIER

Représentée pour la première fois, à Paris,
sur le théâtre du GYMNASE-DRAMATIQUE, le 8 avril 1854,
et reprise à la COMÉDIE-FRANÇAISE, le 3 mai 1864

B

PERSONNAGES

M. POIRIER, beau-père de Gaston
GASTON, marquis de Presles
HECTOR, duc de Montmeyran, ami de Gaston
VERDELET, ancien associé et ami de Poirier, parrain d'Antoinette
VATEL, cuisinier
CHEVASSUS, créancier de Gaston
ANTOINETTE, fille de Poirier, mariée à Gaston
LE PORTIER
UN DOMESTIQUE

La scène se passe à Paris, dans l'hôtel[1] de M. Poirier.

[1] Voir p. 8, n. 1.

ACTE PREMIER

Un salon très riche.—Portes latérales, fenêtres au fond, donnant sur un jardin.—Cheminée avec feu.

Un Domestique, le Duc en uniforme de chasseur d'Afrique.[1] **Sc. I**

Le Domestique, assis, tenant un journal. Je vous répète, brigadier,[2] que M. le marquis ne peut pas vous recevoir ; il n'est pas encore levé.

Le Duc. A neuf heures ! A quelle heure déjeune-t-on ici ?

Le Domestique. A onze heures. . . . Mais qu'est-ce que ça vous fait [3] ?

Le Duc. Vous mettrez un couvert de plus.

Le Domestique. Pour votre colonel ?

Le Duc. Oui, pour mon colonel. . . . C'est le journal [4] d'aujourd'hui ?

Le Domestique. Oui, 15 février 1846.

Le Duc. Donnez !

Le Domestique. Je ne l'ai pas encore lu.

Le Duc. Vous ne voulez pas me donner le journal ?

(1) *Les chasseurs d'Afrique* sont un corps de cavalerie légère de l'armée coloniale en Algérie. (2) *Le brigadier* est le militaire qui occupe le grade le moins élevé dans la cavalerie ou dans l'artillerie. Les galons distinctifs sont en laine. Dans l'infanterie on dit *le caporal*. (3) Remarquez dans cette scène le ton familier et le sans-gêne du domestique qui ne se doute pas que ce simple brigadier est un gentilhomme. (4) Comme on verra plus loin, ce journal c'est *le Constitutionnel*, organe de la riche bourgeoisie libérale sous Louis-Philippe.

Alors vous voyez bien que je ne peux pas attendre. Annoncez-moi.

Le Domestique. Qui, vous ?

Le Duc. Le duc de Montmeyran.

Le Domestique. Farceur !

Sc. 2 *Les Mêmes. Gaston.*

Gaston. Tiens, c'est toi ? [*Ils s'embrassent.*

Le Domestique, à part. Fichtre [1] ! . . . j'ai dit une bêtise. . . . [*Il sort.*

Le Duc. Cher Gaston !

Gaston. Cher Hector ! parbleu ! je suis content de te voir !

Le Duc. Et moi donc !

Gaston. Tu ne pouvais arriver plus à propos !

Le Duc. A propos ?

Gaston. Je te conterai cela. . . . Mais, mon pauvre garçon, comme te voilà fait [2] ! . . . Qui reconnaîtrait, sous cette casaque,[3] un des princes de la jeunesse, l'exemple et le parfait modèle des enfants prodigues [4] ?

Le Duc. Après toi,[5] mon bon. Nous nous sommes rangés [6] tous les deux : toi, tu t'es marié ; moi, je me suis fait soldat, et, quoi que tu penses de mon uniforme, j'aime mieux mon régiment que le tien.

Gaston, regardant l'uniforme du duc. Bien obligé [7] !

(1) Juron familier marquant le plus souvent l'étonnement. (2) Comme tu es accoutré ! quel costume tu portes là ! (3) *La casaque* était le nom d'un manteau à larges manches ; actuellement ce terme s'applique à la blouse de plusieurs couleurs que portent les jockeys et, comme ici, dans un sens péjoratif (" togs "). L'expression *tourner casaque* signifie : changer d'opinion ou de parti dans un but intéressé. (4) *L'enfant* (ou *le fils*) *prodigue,* expression biblique. (5) C.-à-d. toi tu étais le premier, moi le second. (6) Nous sommes devenus sages après une vie dissipée. *Un jeune homme rangé,* un jeune homme qui vit sagement sans rechercher les plaisirs. (7) (Ironiquement) je vous remercie du compliment.



"Fichtre! . . . j'ai dit une bêtise . . ."

Le Duc. Oui, regarde-la, cette casaque. C'est le seul habit où l'ennui ne soit pas entré avec moi. Et ce petit ornement que tu feins de ne pas voir. . . .

[*Il montre ses galons.*

Gaston. Un galon de laine.

Le Duc. Que j'ai ramassé [1] dans la plaine d'Isly,[2] mon bon.

Gaston. Et quand auras-tu l'étoile des braves [3] ?

Le Duc. Ah ! mon cher, ne plaisantons plus là-dessus : c'était bon autrefois ; aujourd'hui, la croix est ma seule ambition, et, pour l'avoir, je donnerais gaiement une pinte de mon sang.

Gaston. Ah çà ! tu es donc un troupier fini [4] ?

Le Duc. Eh ! ma foi, oui ! j'aime mon métier. C'est le seul qui convienne à un gentilhomme ruiné, et je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas l'avoir pris plus tôt. C'est amusant, vois-tu, cette existence active et aventureuse ; il n'y a pas jusqu'à la discipline qui n'ait son charme [5] ; c'est sain, cela repose l'esprit d'avoir sa vie réglée d'avance, sans discussion possible et par conséquent sans irrésolution et sans regret. C'est de là que viennent l'insouciance et la gaieté. On sait ce qu'on doit faire, on le fait, et on est content.

Gaston. A peu de frais.

Le Duc. Et puis, mon cher, ces idées patriotiques, dont nous nous moquions au café de Paris et que nous traitions de chauvinisme,[6] nous gonflent diable-

(1) Familièrement pour : obtenu, gagné. (2) *L'Isly* est une rivière d'Algérie sur les bords de laquelle les Français ont défait en août 1844 le sultan du Maroc, allié d'Abd-el-Kader. (3) C.-à-d. la croix de la Légion d'honneur. (4) Un parfait soldat. Le mot *troupier* désigne surtout le simple soldat ou le gradé qui a commencé sans grade. (5) Le gallicisme *il n'y a pas jusqu'à . . . qui ne* (+Subj.) signifie *même*. Le sens est donc : *Même* la discipline a son charme. (6) Le patriotisme impérialiste et exagéré des *chauvins* ou *chauvinistes* qui se

ment le cœur[1] en face de l'ennemi. Le premier coup de canon défonce les blagues[2] et le drapeau n'est plus un chiffon au bout d'une perche,[3] c'est la robe même de la patrie.

Gaston. Soit ; mais ton enthousiasme pour un drapeau qui n'est pas le tien.[4] . . .

Le Duc. Bah ! on n'en voit plus la couleur au milieu de la fumée de la poudre.

Gaston. Enfin, tu es content, c'est l'essentiel. Es-tu à Paris pour longtemps ?

Le Duc. Pour un mois, pas plus. Tu sais comment j'ai arrangé ma vie ?

Gaston. Non, comment ?

Le Duc. Je ne t'ai pas dit ? . . . C'est très ingénieux : avant de partir, j'ai placé chez un banquier les bribes[5] de mon patrimoine, cent mille francs environ, dont le revenu doit me procurer tous les ans trente jours de mon ancienne existence, en sorte que j'ai soixante mille livres de rente pendant un mois de l'année et six sous par jour pendant les onze autres. J'ai naturellement choisi le carnaval pour mes prodigalités : il a commencé hier, j'arrive aujourd'hui et ma première visite est pour toi.

Gaston. Merci ! Ah çà ! je n'entends pas[6] que tu loges ailleurs que chez moi.

croient obligés de haïr et de mépriser la patrie des étrangers (*cp.* "jingoism," "spread-eagleism").

(1) Inspirent du courage. (2) *Une blague*, "swank," "joke." *Défoncer les blagues*, faire cesser les plaisanteries. *Défoncer* (du mot *fond*, "bottom"), "to stave in, knock in." (3) Un bois long et mince. Il s'agit ici de la *hampe* du drapeau. (4) Le drapeau tricolore adopté par la Révolution n'est pas celui des partisans de l'ancienne dynastie des Bourbons (branche aînée). Le drapeau des anciens rois était blanc. (5) *Une bribe*, un fragment, un morceau qui reste : Surprendre *des bribes* (par ci par là un mot) d'une conversation. (6) Je ne prétends pas, je ne voudrais pas.

Le Duc. Oh ! je ne veux pas te donner d'embarras. . . .

Gaston. Tu ne m'en donneras aucun ; il y a justement dans l'hôtel [1] un petit pavillon, au fond du jardin.

Le Duc. Tiens, franchement, ce n'est pas toi que je crains de gêner, c'est moi. Tu comprends : tu vis en famille ; ta femme, ton beau-père. . . .

Gaston. Ah ! oui, tu te figures, parce que j'ai épousé la fille d'un ancien marchand de draps, que ma maison est devenue le temple de l'ennui, que ma femme a apporté dans ses nippes [2] une horde farouche [3] de vertus bourgeoises, et qu'il ne reste plus qu'à écrire sur ma porte : " Ci-gît Gaston, marquis de Presles ! " Détrompe-toi.[4] Je mène un train [5] de prince, je fais courir,[6] je joue un jeu d'enfer,[7] j'achète des tableaux, j'ai le premier cuisinier de Paris, un drôle qui prétend descendre de Vatel [8] et qui prend son art au grand sérieux ; je tiens table ouverte (entre parenthèses, tu dîneras demain avec tous nos amis et tu verras comment je traite) [9] ; bref, le mariage n'a rien supprimé de mes habitudes, rien . . . que les créanciers.

Le Duc. Ta femme, ton beau-père, te laissent ainsi la bride sur le cou [10] ?

(1) Grande maison de maître en ville. (2) *Nippe*, presque toujours au pluriel, est un terme familier pour " vêtement " et désigne aussi les vêtements usés, le vieux linge. (3) Sauvage, peu sociable. (4) *Se détromper*, s'apercevoir qu'on s'est trompé, revenir de son erreur. (5) *Le train, le train de vie*, le pied sur lequel on vit, le genre de vie. On dit aussi : *l'état*. *Mener grand train*, vivre richement. (6) J'envoie des chevaux aux courses. (7) Je joue de grosses sommes. (8) *Vatel* était le maître d'hôtel (chef-cuisinier) du prince de Condé. Un jour que le prince recevait le roi à sa table, le poisson de mer arriva trop tard et le menu ne put être observé. Vatel en conçut un tel désespoir qu'il se perça de son épée. Cet événement est raconté dans une lettre charmante de Mme de Sévigné. Le nom de Vatel est resté synonyme de cuisinier de premier ordre qui considère son métier comme un grand art. (9) Je reçois mes invités à table. (10) Te laissent toute liberté.

Gaston. Parfaitement. Ma femme est une petite pensionnaire,[1] assez jolie, un peu gauche,[2] un peu timide, encore tout ébaubie [3] de sa métamorphose, et qui, j'en jurerais, passe son temps à regarder dans son miroir la marquise de Presles. Quant à M. Poirier, mon beau-père, il est digne de son nom. Modeste et nourrissant comme tous les arbres à fruit, il était né pour vivre en espalier.[4] Toute son ambition était de fournir aux desserts d'un gentilhomme: ses vœux sont exaucés.[5]

Le Duc. Bah! il y a encore des bourgeois de cette pâte-la [6]?

Gaston. Pour te le peindre en un mot, c'est Georges Dandin [7] à l'état de beau-père.... Sérieusement, j'ai fait un mariage magnifique.

Le Duc. Je pense bien que tu ne t'es mésallié [8] qu'à bon escient.[9]

Gaston. Je t'en fais juge: Tu sais dans quelle position je me trouvais. Orphelin à quinze ans, maître de ma fortune à vingt, j'avais promptement exterminé [10] mon patrimoine et m'étais mis en devoir [11] d'amasser

(1) Jeune fille élevée dans un pensionnat ou qui vient d'en sortir. (2) Maladroite, qui manque d'usage dans le monde. (3) Étonnée, ébahie. (4) *Un espalier* est une rangée d'arbres fruitiers dont les branches sont conduites le long d'un treillis ou appuyées à un mur. *Un arbre en espalier,* "wall-tree." Ici, et à d'autres endroits de la pièce, le nom de M. Poirier fait penser au sens familier du mot *poire*: imbécile, facile à duper. (5) Accomplis, satisfaits. *Exaucer* = "to hear (a prayer), to grant." (6) De cette sorte-là. *La pâte,* "dough." (7) *George Dandin* est le personnage principal d'une comédie de Molière. Dandin a épousé une femme d'une condition supérieure à la sienne et il est obligé de subir toutes ses extravagances. Poirier doit de même tolérer toutes les folies de son gendre. (8) *Se mésallier,* se marier en dessous de son rang. Le duc considère ce mariage avec une jeune fille bourgeoise comme une mésalliance. (9) En sachant bien ce que tu faisais, à propos. (10) Ici: dissiper, dilapider. (11) Je m'étais appliqué à.

un capital de dettes digne du neveu de mon oncle. Or, au moment où, grâce à mon activité, ce capital atteignait le chiffre de cinq cent mille francs, mon oncle n'épousait-il pas tout à coup une jeune personne romanesque dont il se croyait adoré ? J'avais compté sans mes cousins ; il me fallut décompter.[1]

Le Duc. Tu passais à l'état de neveu honoraire.[2]

Gaston. Je songeai à reprendre du service actif dans le corps des gendres ; c'est alors que le ciel mit M. Poirier sur mon chemin.

Le Duc. Où l'as-tu rencontré ?

Gaston. Il avait des fonds à placer et cherchait un emprunteur ; c'était une chance [3] de nous rencontrer : nous nous rencontrâmes. Je ne lui offrais pas assez de garanties pour qu'il fît de moi son débiteur ; je lui en offrais assez pour qu'il fît de moi son gendre. Je pris des renseignements sur sa moralité ; je m'assurai que sa fortune venait d'une source honnête, et, ma foi,[4] j'acceptai la main de sa fille.

Le Duc. Avec quels appointements ?

Gaston. Le bonhomme [5] avait quatre millions, il n'en a plus que trois.

Le Duc. Un million de dot !

Gaston. Mieux que cela : tu vas voir. Il s'est engagé à payer mes dettes, et je crois même que c'est

(1) Renoncer à ce sur quoi je comptais ; j'ai dû abandonner mes belles espérances. (2) Un emploi devient *honoraire* quand on en conserve le titre sans en remplir les fonctions et sans recevoir le traitement. (3) *La chance* = 1. la possibilité, la probabilité : Il y a *des chances* qu'il pleuvra aujourd'hui ; 2. (ici) le bonheur, l'heureux hasard. *Avoir de la chance* (popul. : *de la veine*), *être un chançard* (popul. : *un veinard*). *Avoir de la malchance* (popul. : de la déveine, de la guigne), *être malchanceux* (popul. : être un déveinard). (4) Ma parole, vraiment. (5) *Bonhomme* (pluriel *bonshommes*), se dit d'un homme simple et inoffensif, le plus souvent avec un peu d'ironie ou de compassion. *Dessiner des bonshommes,* " to make little pictures of men."

aujourd'hui que ce phénomène sera visible : ci,[1] cinq cent mille francs. Il m'a remis, le jour du contrat, un coupon de rentes [2] de vingt-cinq mille francs : ci, cinq cents autres mille francs.

Le Duc. Voilà le million ; après ?

Gaston. Après ? Il a tenu à ne pas se séparer de sa fille et à nous défrayer de tout [3] dans son hôtel ; en sorte que, logé, nourri, chauffé, voituré, servi, il me reste vingt-cinq mille livres de rentes pour l'entretien de ma femme et le mien.

Le Duc. C'est très joli.

Gaston. Attends donc !

Le Duc. Il y a encore quelque chose ?

Gaston. Il a racheté le château de Presles, et je m'attends, d'un jour à l'autre, à trouver les titres de propriété [4] sous ma serviette.[5]

Le Duc. C'est un homme délicieux !

Gaston. Attends donc !

Le Duc. Encore ?

Gaston. Après la signature du contrat, il est venu à moi, il m'a pris les mains, et, avec une bonhomie [6] touchante, il s'est confondu [7] en excuses de n'avoir que soixante ans ; mais il m'a donné à entendre qu'il se dépêcherait d'en avoir quatre-vingts. . . . Au surplus, je ne le presse pas . . . il n'est pas gênant, le pauvre homme. Il se tient à sa place, se couche comme les poules, se lève comme les coqs, règle les comptes,

(1) *Ci* (dans une énumération) = cela fait . . ., voilà toujours . . . (2) "A government annuity." Plus exactement *un titre de rente.* (3) A nous tenir quittes de tous frais ; à payer tout à notre place. (4) Les pièces officielles établissant qu'on est propriétaire d'un immeuble. (5) C'est l'habitude quand on veut faire à quelqu'un une surprise agréable, de glisser l'objet qu'on veut lui offrir sous sa serviette. (6) La bonhomie (s'écrit avec un seul *m*!), "good nature," "simple-mindedness." (7) *Se confondre* (*en excuses, en politesses, en remercîments*), faire abondamment, multiplier les excuses, etc.

veille à l'éxecution de mes moindres désirs ; c'est un intendant [1] qui ne me vole pas : je le remplacerais difficilement.

Le Duc. Décidément, tu es le plus heureux des hommes.

Gaston. Attends donc ! Tu pourrais croire qu'aux yeux du monde, mon mariage m'a délustré, m'a décati,[2] comme dirait M. Poirier : rassure-toi, je suis toujours à la mode ; c'est moi qui donne le ton. Les femmes m'ont pardonné,[3] et, enfin, comme j'avais l'honneur de te le dire, tu ne pouvais arriver plus à propos.

Le Duc. Pourquoi ?

Gaston. Tu ne me comprends pas, toi, mon témoin naturel, mon second obligé [4] ?

Le Duc. Un duel ?

Gaston. Oui, mon cher, un joli petit duel, comme dans le bon temps. . . . Eh bien, qu'en dis-tu ? Est-il mort, ce marquis de Presles, et faut-il songer à le porter en terre ?

Le Duc. Avec qui te bats-tu, et à quel propos ?

Gaston. Avec le vicomte de Pontgrimaud, à propos d'une querelle de jeu.

Le Duc. Une querelle de jeu ? alors cela peut s'arranger.

Gaston. Est-ce au régiment que l'on apprend à arranger [5] les affaires d'honneur ?

Le Duc. Tu l'as dit, c'est au régiment. C'est là

(1) "Steward." (2) *Delustrer* et *décatir* sont des termes de l'industrie drapière, où M. Poirier s'est enrichi. *Délustrer,* c'est ôter le lustre, le brillant. *Décatir* est le terme technique pour délustrer, rendre mat, quand on parle du drap. (3) Gaston fait entendre par là que ses succès mondains n'ont été qu'un moment interrompus du fait de son mariage. (4) Mon témoin inévitable (dans un duel). (5) Terminer par un arrangement, donc sans se battre.

qu'on apprend l'emploi du sang ; tu ne me persuaderas pas qu'il en faille pour terminer une querelle de jeu ?

Gaston. Et si cette querelle de jeu n'était qu'un prétexte ? s'il y avait autre chose derrière ?

Le Duc. Une femme ?

Gaston. Voilà !

Le Duc. Une intrigue ! déjà ! ce n'est pas bien.

Gaston. Que veux-tu ! . . . une passion de l'an dernier que je croyais morte de froid, et qui, après mon mariage, a eu son renouveau.[1] Tu vois que ce n'est ni bien sérieux ni bien inquiétant.

Le Duc. Et peut-on savoir ?

Gaston. Je n'ai pas de secrets pour toi. . . . C'est la comtesse de Montjay. . . Le plaisir de couper l'herbe sous le pied à ce petit drôle de Pontgrimaud, que je déteste. . . .

Le Duc. Tu lui fais bien de l'honneur !

Gaston. Que veux-tu ! il m'agace les nerfs, ce petit monsieur, qui se croit de noblesse d'épée[2] parce que M. Grimaud, son grand-père, était fournisseur aux armées. C'est vicomte,[3] on ne sait comment ni pourquoi, et ça veut être plus légitimiste[4] que nous ; ça se porte à tout propos champion[5] de la noblesse, pour avoir l'air de la représenter. . . . Bref, il y avait entre nous deux une querelle dans l'air ; elle a crevé[6] hier soir à une table de lansquenet.[7] Il en sera quitte[8]

(1) *Le renouveau* est le retour du printemps ; ici : la nouvelle vie, le réveil. (2) La noblesse acquise par les armes, donc la plus ancienne noblesse. (3) " Viscount." Remarquer ce qu'il y a de méprisant dans le démonstratif *ce*, et plus loin *ça*. (4) *Les légitimistes* sont les partisans de l'ancienne dynastie des Bourbons (branche aînée), à leurs yeux la seule *légitime*. (5) Cela se montre à toute occasion le défenseur. . . . (6) Éclaté avec bruit. (7) Sorte de jeu de cartes. (8) Il s'en tirera avec . . . (" he will get off with . . .").

pour un coup d'épée... ce sera le premier qu'on aura reçu dans sa famille.

Le Duc. T'a-t-il envoyé ses témoins ?

Gaston. Je les attends.... Tu m'assisteras [1] avec Grandlieu.

Le Duc. C'est entendu.

Gaston. Tu t'installes chez moi, c'est entendu aussi ?

Le Duc. Eh bien, soit.

Gaston. Ah ça ! quoique en carnaval, tu ne comptes pas rester déguisé [2] en héros ?

Le Duc. Non. J'ai écrit de là-bas [3] à mon tailleur....

Gaston. Tiens, j'entends des voix.... C'est mon beau-père ; tu vas le voir au complet, avec son ami Verdelet, son ancien associé.... Parbleu ! tu as de la chance.

Sc. 3 *Les Mêmes. Poirier, Verdelet.*[4]

Gaston. Bonjour, monsieur Verdelet, bonjour.

Verdelet. Votre serviteur, messieurs.

Gaston, présentant le Duc. Un de mes bons amis, mon cher monsieur Poirier : le duc de Montmeyran.

Le Duc. Brigadier aux chasseurs d'Afrique.

Verdelet, à part. A la bonne heure [5] !

Poirier. Très honoré, monsieur le duc !

Gaston. Plus honoré que vous ne pensez, cher

(1) Tu seras mon témoin (en duel). (2) Gaston emploie ce terme par allusion au carnaval prochain : pour un joyeux viveur, l'uniforme de brigadier ne peut être qu'un *déguisement* (travestissement). (3) C.-à-d. d'Algérie. (4) Remarquez dans cette scène comme Gaston affecte devant le duc de parler à son beau-père comme à un intendant, à tel point que Montmeyran éprouve à plusieurs reprises le besoin de réparer délicatement les impolitesses de marquis. (5) Verdelet a compris la situation : encore un noble ruiné !

monsieur Poirier : monsieur le duc veut bien accepter ici l'hospitalité que je me suis empressé de lui offrir.

Verdelet, à part. Un rat de plus dans le fromage.[1]

Le Duc. Pardonnez-moi, monsieur, d'avoir accepté une invitation que mon ami Gaston m'a faite un peu étourdiment [2] peut-être.

Poirier. Monsieur . . . le marquis mon gendre n'a pas besoin de me consulter pour installer ses amis ici ; les amis de nos amis.[3] . . .

Gaston. Très bien, monsieur Poirier. Hector occupera le pavillon du jardin. Est-il en état ?

Poirier. J'y veillerai.

Le Duc. Je suis confus, monsieur, de l'embarras. . . .

Gaston. Pas du tout ! monsieur Poirier sera trop heureux. . . .

Poirier. Trop heureux.

Gaston. Vous aurez soin, n'est-ce pas, qu'on tienne aux ordres d'Hector le petit coupé [4] bleu ?

Poirier. Celui dont je me sers habituellement ?

Le Duc. Alors je m'oppose. . . .

Poirier. Oh ! il y a une place de fiacres [5] au bout de la rue.

Gaston, au Duc. Et maintenant, allons visiter mes écuries. . . . J'ai reçu hier un arabe [6] dont tu me diras des nouvelles.[7] . . . Viens.

Le Duc, à Poirier. Vous permettez, monsieur ?

(1) Allusion à la fable de La Fontaine : *le Rat qui s'est retiré du monde,* dans laquelle un rat s'était logé dans un fromage de Hollande, où il vivait grassement nourri sans rien faire. (2) Sans réfléchir. (3) Poirier cite ici un proverbe latin : *amici amicorum amici.* Gaston, par son " très bien," lui donne ironiquement un bon point pour son érudition. (4) Voiture à quatre roues à deux places du même côté. (5) " Cab rank." (6) C.-à-d. un cheval arabe. (7) L'expression : *vous m'en direz des nouvelles* signifie : vous en serez ravi, cela vous plaira beaucoup.

Gaston est impatient de me montrer son luxe, et je le conçois : c'est une façon pour lui de me parler de vous.

Poirier. Monsieur le duc comprend toutes les délicatesses [1] de mon gendre.

Gaston, bas, au Duc. Tu vas me gâter mon beau-père. A propos, monsieur Poirier, vous savez que j'ai demain un grand dîner ; est-ce que vous nous ferez le plaisir d'être des nôtres ?

Poirier. Non, merci . . . je dînerai chez Verdelet.

Gaston. Ah ! monsieur Verdelet ! je vous en veux de m'enlever mon beau-père chaque fois que j'ai du monde ici.

Verdelet, à part. Impertinent [2] !

Poirier. A mon âge, on gêne la jeunesse.

Verdelet, à part. Géronte,[3] va !

Gaston. A votre aise,[4] mon cher monsieur Poirier.

[*Il sort avec le Duc.*

Sc. 4 *Poirier, Verdelet.*

Verdelet. Je trouve ton gendre obséquieux [5] avec toi. Tu me l'avais bien dit que tu saurais te faire respecter.

Poirier. Je fais ce qui me plaît. J'aime mieux être aimé que craint.

Verdelet. Ça n'a pas toujours été ton principe. Du reste, tu as réussi : ton gendre a pour toi des bontés familières qu'il ne doit pas avoir pour les autres domestiques.

(1) Les délicates attentions. (2) Insolent, impoli. (3) *Géronte* (du mot grec qui signifie "vieillard") était un personnage de l'ancienne comédie, repris aussi par Molière. Ce nom désigne un vieillard faible, crédule et facile à tromper. (4) C.-à-d. faites à votre aise, ne vous gênez pas. (5) Prononcez [ɔpsekɥiø]. Servile, qui exagère les attentions.

Poirier. Au lieu de faire de l'esprit, mêle-toi de tes affaires.

Verdelet. Je m'en mêle, parbleu ! Nous sommes solidaires ici, nous ressemblons un peu aux jumeaux siamois, et, quand tu te mets à plat ventre devant ce marquis, j'ai de la peine à me tenir debout.

Poirier. A plat ventre ! Ne dirait-on pas ? . . . ce marquis ! . . . Crois-tu donc que son titre me jette de la poudre aux yeux [1] ? J'ai toujours été plus libéral [2] que toi, tu le sais bien, je le suis encore. Je me moque de la noblesse comme de ça ! Le talent et la vertu sont les seules distinctions sociales que je reconnaisse et devant lesquelles je m'incline.

Verdelet. Diable ! ton gendre est donc bien vertueux ?

Poirier. Tu m'ennuies. Ne veux-tu pas que je lui fasse sentir qu'il me doit tout ?

Verdelet. Oh ! oh ! il te prend sur le tard [3] des délicatesses exquises. C'est le fruit de tes économies. Tiens, Poirier, je n'ai jamais approuvé ce mariage, tu le sais ; j'aurais voulu que ma chère filleule [4] épousât un brave garçon de notre bord [5] : mais, puisque tu ne m'as pas écouté. . . .

Poirier. Ah ! ah ! écouter monsieur ! il ne manquerait plus que cela !

Verdelet. Pourquoi donc pas ?

Poirier. Oh ! monsieur Verdelet ! vous [6] êtes un

(1) M'éblouit, m'aveugle. Dans cette expression *poudre* a le sens de *poussière, sable.* (2) *Libéral* signifiait, à l'époque où la pièce joue, partisan des libertés constitutionnelles et du gouvernement représentatif bourgeois, adversaire de l'ancienne monarchie absolue et des privilèges de la noblesse. (3) Dans tes vieux jours. (4) *Le filleul,* fém. *filleule* [fijœl] est l'enfant dont on a été le parrain ou la marraine lors de son baptême. (5) De notre classe, de notre condition. Peut signifier aussi : de notre parti. (6) Jusqu'ici les deux amis se sont tutoyés. Dans cette scène Poirier passe deux fois à l'emploi de *vous*—

homme de bel esprit [1] et de beaux sentiments ; vous avez lu des livres amusants ; vous avez sur toutes choses des opinions particulières ; mais, en matière de [2] sens commun,[3] je vous rendrais des points.

Verdelet. En matière de sens commun . . . tu veux dire en matière commerciale. Je ne conteste pas : tu as gagné quatre millions tandis que j'amassais à peine quarante mille livres de rente.[4]

Poirier. Et encore, grâce à moi.

Verdelet. D'accord ! cette fortune me vient par toi, elle retournera à ta fille, quand ton gendre t'aura ruiné.

Poirier. Quand mon gendre m'aura ruiné ?

Verdelet. Oui, dans une dizaine d'années.

Poirier. Tu es fou !

Verdelet. Au train dont il y va, tu sais trop bien compter pour ne pas voir que cela ne peut pas durer longtemps.

Poirier. Bien, bien, c'est mon affaire.

Verdelet. S'il ne s'agissait que de toi, je ne soufflerais mot.[5]

Poirier. Et pourquoi ne souffleriez-vous mot ? vous ne me portez donc aucun intérêt ? cela vous est égal qu'on me ruine, moi qui ai fait votre fortune ?

Verdelet. Qu'est-ce qui te prend [6] ?

Poirier. Je n'aime pas les ingrats !

il dit du reste ici : *Monsieur* Verdelet, pour mieux marquer son mécontentement et pour faire entendre qu'il parle sérieusement.

(1) *Un bel esprit* est un homme qui a la prétention d'avoir de l'esprit. Un homme d'esprit saisit et conçoit promptement et exprime ses idées avec netteté et d'une manière qui n'est pas banale. (2) Quand il s'agit de . . ., en ce qui concerne le. . . . (3) Le *bon sens* (prononcez l'*s* final !) ou le *sens commun* est la faculté naturelle de juger d'une manière saine. (4) Le mot *la livre* ne s'emploie plus pour désigner le franc que quand on parle de revenus ou de rentes. (5) Je ne dirais pas un seul mot, je n'ouvrirais pas la bouche, (6) Qu'as-tu ? Pourquoi cette colère subite ?

Verdelet. Diantre ! tu te rattrapes sur moi des familiarités de ton gendre.[1] Je te disais donc que, s'il ne s'agissait que de toi, je prendrais ton mal en patience, n'étant pas ton parrain ; mais je suis celui de ta fille. Ma foi ! tu pouvais lui choisir un parrain qui l'aurait moins aimée !

Poirier. Oui, je sais . . . vous l'aimez plus que je ne fais moi-même. . . . C'est votre prétention . . . et vous le lui avez persuadé, à elle.

Verdelet. Nous retombons dans cette litanie [2] ? Va ton train [3] !

Poirier. Oui, j'irai mon train. Croyez-vous qu'il me soit agréable de me voir expulsé, par un étranger, du cœur de mon enfant ?

Verdelet. Elle a pour toi toute l'affection. . . .

Poirier. Ce n'est pas vrai, tu me supplantes [4] ! elle n'a de confiance et de câlineries [5] que pour toi.

Verdelet. C'est que je ne lui fais pas peur, moi. Comment veux-tu que cette petite fille ait de l'épanchement [6] pour un hérisson [8] comme toi ? Elle ne sait par où te dorloter,[7] tu es toujours en boule.[8]

Poirier. Ça n'est pas bien malin [9] de se faire aimer des enfants quand on obéit à toutes leurs fantaisies,

(1) Tu me fais subir, à moi, la mauvaise humeur que te cause le manque de respect de ton gendre. (2) On appelle *litanies* (fém. plur.) une prière catholique dans laquelle on répète un grand nombre de fois la même invocation. Au singulier *une litanie* désigne une longue énumération, une répétition fastidieuse. Le sens est donc : Vas-tu encore recommencer cette histoire-là ? (3) Vas-y ; fais à ton gré. (4) Tu prends injustement ma place. (5) Des manières douces et caressantes. *Câlin,* flatteur et caressant. *Câliner,* flatter. (6) *Épancher,* " to pour out," " to unbosom." Le sens est : qu'Antoinette t'ouvre son cœur en toute confiance. (7) Câliner, traiter délicatement comme un enfant gâté. (8) Roulé en boule comme un hérisson (" hedgehog ") attaqué ; au figuré : revêche, d'humeur chagrine. (9) Ce n'est pas bien difficile de . . . ; il ne faut pas être fort malin pour. . . .

sans se soucier de leurs véritables intérêts. C'est les aimer pour soi, et non pour eux.

Verdelet. Doucement, Poirier ; quand les vrais intérêts de ta fille ont été en jeu, ses fantaisies n'ont rencontré de résistance que chez moi. Je l'ai assez contrariée,[1] la pauvre Toinon,[2] à l'occasion de son mariage, tandis que tu l'y poussais bêtement.

Poirier. Elle aimait le marquis. Laissez-moi lire mon journal.

[*Il s'assied et parcourt le "Constitutionnel."*[3]

Verdelet. Tu as beau dire que l'enfant avait le cœur pris,[4] c'est toi qui le lui as fait prendre. Tu as attiré M. de Presles chez toi.

Poirier, se levant. Encore un d'arrivé[5] ! M. Michaud, le propriétaire de forges, est nommé pair de France.[6]

Verdelet. Qu'est-ce que ça me fait ?

Poirier. Comment, ce que ça te fait ? Il t'est indifférent de voir un des nôtres parvenir, de voir que le gouvernement honore l'industrie en appelant à lui ses représentants ? N'est-ce pas admirable, un pays et un temps où le travail ouvre toutes les portes ? Tu peux aspirer à la pairie[7] et tu demandes ce que cela te fait ?

Verdelet. Dieu me garde d'aspirer à la pairie ! Dieu garde surtout mon pays que j'y arrive !

Poirier. Pourquoi donc ? M. Michaud y est bien !

Verdelet. M. Michaud n'est pas seulement un in-

(1) Je me suis assez opposé à ses projets, à ses désirs. (2) Diminutif tendre d'Antoinette. (3) Voir p. 3, n. 4. (4) Était éprise, était amoureuse de lui. (5) *Arriver* s'emploie pour : réussir dans les affaires ou dans la politique. Celui qui veut "arriver" à tout prix est un *arriviste* ; l'ambition sans scrupules s'appelle *l'arrivisme*. (6) La *Chambre des Pairs* était de 1815 à 1848 une chambre haute ou sénat. Jusqu'en 1830 la dignité de *pair* était héréditaire. (7) Prétendre à la dignité de pair.

dustriel, c'est un homme du premier mérite. Le père de Molière était tapissier : ce n'est pas une raison pour que tous les fils de tapissier se croient poètes.

Poirier. Je te dis, moi, que le commerce est la véritable école des hommes d'État. Qui mettra la main au gouvernail, sinon ceux qui ont prouvé qu'ils savaient mener leur barque ?

Verdelet. Une barque n'est pas un vaisseau, un batelier n'est pas un pilote, et la France n'est pas une maison de commerce. J'enrage [1] quand je vois cette manie qui s'empare de toutes les cervelles ! On dirait, ma parole, que, dans ce pays-ci, le gouvernement est le passe-temps naturel des gens qui n'ont plus rien à faire. . . . Un bonhomme comme toi et moi s'occupe pendant trente ans de sa petite besogne ; il y arrondit sa pelote,[2] un beau jour il ferme boutique et s'établit homme d'État. . . . Ce n'est pas plus difficile que cela ! il n'y a pas d'autre recette ! Morbleu ! messieurs, que [3] ne vous dites-vous aussi bien : " J'ai tant auné [4] de drap que je dois savoir jouer du violon."

Poirier. Je ne saisis pas le rapport.[5] . . .

Verdelet. Au lieu de songer à gouverner la France, gouvernez votre maison. Ne mariez [6] pas vos filles à des marquis ruinés qui croient vous faire honneur en payant leurs dettes avec vos écus. . . .

Poirier. Est-ce pour moi que tu dis cela ?

Verdelet. Non, c'est pour moi.

(1) Familier pour : je suis furieux. (2) Il y fait sa fortune. *Une pelote* est une boule (de laine, de neige, etc.) roulée sur elle-même. (3) *Que* suivi de la négation *ne* signifie dans une phrase exclamative : *pourquoi donc pas*. (4) Mesuré à l'aune. *Une aune*, " an ell." (5) Je ne comprends pas la comparaison. (6) *Marier* (verbe actif), donner en mariage.

5 *Les Mêmes. Antoinette.*

Antoinette. Bonjour, mon père ; comment allez-vous [1] ? Bonjour, parrain. Tu viens déjeuner avec nous ? tu es bien gentil !

Poirier. Il est gentil ! . . . Qu'est-ce que je suis donc alors, moi qui l'ai invité ?

Antoinette. Vous êtes charmant !

Poirier. Je ne suis charmant que quand j'invite Verdelet. C'est agréable pour moi !

Antoinette. Où est mon mari ?

Poirier. A l'écurie. Où veux-tu qu'il soit ?

Antoinette. Est-ce que vous blâmez son goût pour les chevaux ? . . . Il sied bien à un gentilhomme d'aimer les chevaux et les armes.

Poirier. Soit [2] ; mais je voudrais qu'il aimât autre chose.

Antoinette. Il aime les arts, la peinture, la poésie, la musique.

Poirier. Peuh [3] ! ce sont des arts d'agrément.[4]

Verdelet. Tu voudrais qu'il aimât des arts de désagrément peut-être ; qu'il jouât du piano ?

Poirier. C'est cela ; prends son parti devant Toinon, pour te faire bien voir d'elle. (*A Antoinette.*) Il me disait encore tout à l'heure que ton mari me ruine. . . . Le disais-tu ?

Verdelet. Oui, mais tu n'as qu'à serrer les cordons de ta bourse.[5]

(1) Antoinette tutoie son parrain et dit " vous " à son père. Cela montre qu'elle ressent pour son parrain, sinon plus d'affection, du moins plus d'amitié que pour M. Poirier. (2) Bon ! Je l'accorde ! Dans ce sens le *t* final de *soit* se prononce. (3) Exprime le dédain. (4) Ce sont les arts, comme la musique et la danse, qu'on pratique en amateur, pour son seul plaisir et sans but pratique. Cette expression premet le jeu de mots de Verdelet : *arts de désagrément.* (5) Fermer ta bourse, ne rien

Poirier. Il est beaucoup plus simple que ce jeune homme s'occupe.

Verdelet. Il me semble qu'il s'occupe beaucoup.

Poirier. Oui, à dépenser de l'argent du matin au soir. Je lui voudrais [1] une occupation plus lucrative.

Antoinette. Laquelle ? . . . Il ne peut pourtant vendre du drap ou de la flanelle.

Poirier. Il en est incapable. On ne lui demande pas tant de choses : qu'il prenne tout simplement une position conforme à son rang ; une ambassade, par exemple.

Verdelet. Prendre une ambassade ! Ça ne se prend pas comme un rhume.

Poirier. Quand on s'appelle le marquis de Presles, on peut prétendre à tout.

Antoinette. Mais on est obligé de ne prétendre à rien, mon père.

Verdelet. C'est vrai : ton gendre a des opinions. . . .

Poirier. Il n'en a qu'une, c'est la paresse.

Antoinette. Vous êtes injuste, mon père ; mon mari a ses convictions. [*Elle va à la fenêtre.*

Verdelet. A défaut de conviction, il a l'entêtement chevaleresque de son parti. Crois-tu que ton gendre renoncera aux traditions de sa famille, pour le seul plaisir de renoncer à sa paresse ?

vouloir donner. Les *cordons* glissaient dans une coulisse (bord retourné et cousu de l'étoffe) et servaient de fermeture, comme c'est encore le cas pour les blagues à tabac. *Tenir les cordons de la bourse*, être le maître des finances.

(1) Je voudrais qu'il eût. Ce gallicisme caractéristique et très fréquent permet de supprimer une proposition relative avec *être* (pronom à l'accusatif !) ou *avoir* (pronom au datif !) : Je ne *te* (acc.) croyais pas si malade (que tu étais . . .). On *le* disait très riche (qu'il était . . .). On *nous* (acc.) croyait en Suisse (que nous étions . . .). Je *te* (acc.) voudrais plus actif (que tu sois . . .). Je ne *leur* savais pas de si grands enfants (qu'ils avaient).

Poirier, à demi-voix. Tu ne connais pas mon gendre, Verdelet ; moi, je l'ai étudié à fond, avant de lui donner ma fille. C'est un étourneau [1] ; la légèreté de son caractère le met à l'abri de [2] toute espèce d'entêtement. Quant à ses traditions de famille, s'il y tenait beaucoup, il n'eût pas épousé mademoiselle Poirier.

Verdelet. C'est égal, il eût été prudent de le sonder [3] à ce sujet avant le mariage.

Poirier. Que tu es bête ! j'aurais eu l'air de lui proposer un marché ; il aurait refusé tout net. On n'obtient de pareilles concessions que par les bons procédés, par une obsession [4] lente et insensible. . . . Depuis trois mois, il est ici comme un coq en pâte.[5]

Verdelet. Je comprends : tu as voulu graisser la girouette [6] avant de souffler dessus.

Poirier. Tu l'as dit, Verdelet. (*A Antoinette.*) On est bien faible pour sa femme, pendant la lune de miel. Si tu lui demandais ça gentiment. . . .

Antoinette. Oh ! mon père !

Poirier. Dame ! c'est comme ça que madame Poirier m'a demandé de la mener à l'Opéra, et je l'y ai menée le lendemain. . . . Tu vois !

Antoinette. Je n'oserai jamais parler à mon mari d'une chose si grave.

(1) *L'étourneau* (" starling ") est le symbole de l'étourderie et de la sottise. (2) Le protège contre . . . , rend impossible chez lui . . . (3) *Sonder,* c'est mesurer la profondeur (de l'eau, d'une blessure p. ex.) ou examiner avec une *sonde* la nature d'un terrain. Au figuré : *sonder quelqu'un,* chercher à connaître ses intentions, ses opinions. (4) *L'obsession* signifie proprement le siège (d'une forteresse). Au figuré : les efforts tenaces pour s'emparer de l'esprit de quelqu'un ou pour influencer ses idées. Le verbe *obséder* = occuper constamment les penseés : *La peur d'être volé* obsédait *l'avare, c'était pour lui une* obsession. (5) Dans une situation confortable et pleine d'agréments. (6) Il y a dans ce mot une allusion au caractère versatile de Gaston.

Poirier. Ta dot peut cependant bien te donner voix au chapitre.[1]

Antoinette. Il lèverait[2] les épaules; il ne me répondrait pas.

Verdelet. Il lève les épaules quand tu lui parles ?

Antoinette. Non, mais. . . .

Verdelet. Oh ! oh ! tu baisses les yeux. . . . Il paraît que ton mari te traite un peu légèrement. C'est ce que j'ai toujours craint.

Poirier. Est-ce que tu as à te plaindre de lui ?

Antoinnette. Non, mon père.

Poirier. Est-ce qu'il ne t'aime pas ?

Antoinette. Je ne dis pas cela.

Poirier. Qu'est-ce que tu dis, alors ?

Antoinette. Rien.

Verdelet. Voyons, ma fille, explique-toi franchement avec tes vieux amis. Nous ne sommes créés et mis au monde que pour veiller sur ton bonheur; à qui te confieras-tu si tu te caches de[3] ton père et de ton parrain ? — Tu as du chagrin.

Antoinette. Je n'ai pas le droit d'en avoir . . . mon mari est très doux et très bon.

Poirier. Eh bien, alors ?

Verdelet. Est-ce que cela suffit ? Il est doux et bon, mais il ne fait guère plus attention à toi qu'à une jolie poupée, n'est-ce pas ?

Antoinette. C'est ma faute. Je suis timide avec lui ; je n'ose lui ouvrir ni mon esprit ni mon cœur. Je suis sûre qu'il me prend pour une pensionnaire qui a voulu être marquise.

Poirier. Cet imbécile !

(1) *Le chapitre* est l'assemblée des chanoines (" canons "). *Avoir voix au chapitre,* avoir son mot à dire, avoir le droit de parler. (2) Actuellement on dit plutôt : *hausser* les épaules. (3) Si tu as des secrets pour. . . .

Verdelet. Que[1] ne t'expliques-tu à lui ?

Antoinette. J'ai essayé plusieurs fois ; mais le ton de sa première réponse était toujours en tel désaccord avec ma pensée, que je n'osais plus continuer. Il y a des confidences qui veulent être encouragées[2] ; . . . Tu dois comprendre cela, mon bon Tony ?

Poirier. Eh bien, et moi, est-ce que je ne le comprends pas ?

Antoinette. Vous aussi, mon père. Comment dire à Gaston que ce n'est pas son titre qui m'a plu, mais la grâce de ses manières et de son esprit, son humeur chevaleresque, son dédain des mesquineries de la vie[3] ? comment lui dire enfin qu'il est l'homme de mes rêveries, si, au premier mot, il m'arrête par une plaisanterie ?

Poirier. S'il plaisante, c'est qu'il est gai, ce garçon.

Verdelet. Non, c'est que sa femme l'ennuie.

Poirier, à Antoinette. Tu ennuies ton mari ?

Antoinette. Hélas ! j'en ai peur !

Poirier. Parbleu ! ce n'est pas toi qui l'ennuies, c'est son oisiveté. Un mari n'aime pas longtemps sa femme quand il n'a pas autre chose à faire que de l'aimer.

Antoinette. Est-ce vrai, Tony ?

Poirier. Puisque je te le dis, tu n'as pas besoin de consulter Verdelet.

Verdelet. Je crois, en effet, que la passion s'épuise vite et qu'il faut l'administrer comme la fortune, avec

(1) *Que . . . ne.* Voir p. 21, n. 3. (2) Le sens est : en certaines matières on n'ouvre son cœur qu'à ceux qui vous y encouragent en vous témoignant, à leur tour, de l'intérêt. *Une confidence,* la communication d'un secret. (3) Les petits côtés de la vie ; ce qui, dans la vie, manque de noblesse et de grandeur. On voit, par cette tirade, à quel point Antoinette est entrée dans les vues de son mari dont les belles phrases l'ont éblouie. Ce que Gaston appelle *les mesquineries de la vie,* ce sont précisément les devoirs de tout honnête homme, payer ses dettes, travailler, etc. Il trouve plus commode de se prétendre audessus de ces devoirs que de les remplir.

économie. Une femme doit être la préoccupation [1] et non l'occupation de son mari.

Poirier. Pourquoi ai-je toujours adoré ta mère ? c'est que je n'avais jamais le temps de penser à elle.

Verdelet. Ton mari a vingt-quatre heures par jour pour t'aimer. . . .

Poirier. C'est trop de douze.

Antoinette. Vous m'ouvrez les yeux.

Poirier. Qu'il prenne un emploi et les choses rentreront dans l'ordre.

Antoinette. Qu'en dis-tu, Tony ?

Verdelet. C'est possible ! La difficulté est de le faire consentir.

Poirier. J'attacherai le grelot.[2] Soutenez-moi tous les deux.

Verdelet. Est-ce que tu comptes aborder la question [3] tout de suite ?

Poirier. Non, après déjeuner. J'ai observé que monsieur le marquis a la digestion gaie.[4]

Les Mêmes. Gaston, le Duc. Sc. 6

Gaston, présentant le duc à sa femme. Ma chère Antoinette, monsieur de Montmeyran ; ce n'est pas un inconnu pour vous.

Antoinette. En effet, monsieur ; Gaston m'a tant de fois parlé de vous, que je crois tendre la main à un ancien ami.

(1) *Une préoccupation* est un souci continuel mêlé d'inquiétude. (2) *Attacher le grelot,* prendre l'initiative dans une entreprise difficile, faire le premier pas, ouvrir le feu. L'expression est empruntée à la fable de La Fontaine : *Conseil tenu par les Rats.* Les rats avaient décidé d'attacher un grelot au cou du chat afin d'être avertis de son approche, mais : "*La difficulté fut d'attacher le grelot.*" (3) Commencer à en parler, entamer les discussions. (4) Il est habituellement de bonne humeur après avoir dîné. On dit de même : *avoir le vin gai, avoir le vin triste.*

Le Duc. Vous ne vous trompez pas, madame ; vous me faites comprendre qu'un instant peut suffire pour improviser [1] une vieille amitié. (*Bas, au marquis.*) Elle est charmante, ta femme !

Gaston, bas au duc. Oui, elle est gentille. (*A Antoinette.*) J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, ma chère : Hector veut bien demeurer avec nous pendant tout son congé.

Antoinette. Que c'est aimable à vous, monsieur ! J'espère que votre congé est long ?

Le Duc. Un mois, et je retourne en Afrique.

Verdelet. Vous donnez là un noble exemple, monsieur le duc ; c'est bien à vous [2] de n'avoir pas consideré l'oisiveté comme un héritage de famille.

Gaston, à part. Une pierre dans mon jardin ! Il finira par le paver, ce bon monsieur Verdelet.

[*Entre un domestique apportant un tableau.*

Le Domestique. On vient d'apporter ce tableau pour monsieur le marquis.

Gaston. Mettez-le sur cette chaise, près de la fenêtre . . . là ! c'est bien ! (*Le domestique sort.*) Viens voir cela, Montmeyran.

Le Duc. C'est charmant ! le joli effet de soir ! Ne trouvez-vous pas, madame ?

Antoinette. Oui, charmant ! . . . et comme c'est vrai ! . . . que tout cela est calme, recueilli ! On aimerait à se promener dans ce paysage silencieux.

Poirier, à Verdelet, lui montrant le journal. Pair de France [3] !

(1) "To bring about on a sudden." (2) C'est beau de votre part ; vous avez bien fait de . . . Accentuez en lisant le mot *bien* et ne faites pas de liaison entre *bien* et *à*. (3) Cette remarque de Poirier montre que la nomination de M. Michaud à la pairie ne cesse de lui trotter en tête et que la vue du journal suffit pour l'en faire parler. Verdelet répond sans doute par un haussement d'épaules.

Gaston. Regarde donc cette bande de lumière verte, qui court entre les tons orangés de l'horizon et le bleu froid du reste du ciel ! comme c'est rendu [1] !

Le Duc. Et le premier plan [2] ! . . . quelle pâte,[3] quelle solidité !

Gaston. Et le miroitement [4] presque imperceptible de cette flaque d'eau sous le feuillage . . . est-ce joli !

Poirier. Voyons ça, Verdelet. . . . (*Ils s'approchent tous deux.*) Eh bien, qu'est-ce que ça représente ?

Verdelet. Parbleu ! ça représente neuf heures du soir, en été, dans les champs.

Poirier. Ça n'est pas intéressant, ce sujet-là, ça ne dit rien ! J'ai dans ma chambre une gravure qui représente un chien au bord de la mer, aboyant devant un chapeau de matelot . . . à la bonne heure ! ça se comprend, c'est ingénieux, c'est simple et touchant.

Gaston. En bien, monsieur Poirier, puisque vous aimez les tableaux touchants, je vous en ferai faire un d'après un sujet que j'ai pris moi-même sur nature. Il y avait sur une table un petit oignon coupé en quatre, un pauvre petit oignon blanc ! le couteau était à côté. . . . Ce n'était rien et ça tirait les larmes des yeux.

Verdelet, bas, à Poirier. Il se moque de toi.

Poirier, bas, à Verdelet. Laisse-le faire.

Le Duc. De qui est ce paysage ?

Gaston. D'un pauvre diable plein de talent, qui n'a pas le sou.

Poirier. Et combien avez-vous payé ça ?

Gaston. Cinquante louis.[5]

(1) Comme c'est bien représenté d'après nature ! (2) *L'avant-plan,* par opposition à *l'arrière-plan* ou *fond.* (3) Quel bel ensemble de teintes ! (4) Refléxion scintillante de la lumière comme par une foule de petits miroirs. (5) Pièce d'or de 20 francs ainsi nommée d'après les nombreux rois de France de ce nom.



"ÇA N'EST PAS INTÉRESSANT, ce SUJET-LÀ . . ."

Poirier. Cinquante louis ! le tableau d'un inconnu qui meurt de faim ! A l'heure du dîner, vous l'auriez eu pour vingt-cinq francs.

Antoinette. Oh ! mon père !

Poirier. Voilà une générosité bien placée !

Gaston. Comment, monsieur Poirier ! trouveriez-vous mauvais qu'on protège les arts ?

Poirier. Qu'on protège les arts, bien ! mais les artistes, non . . . ce sont tous des fainéants et des débauchés.[1] On raconte d'eux des choses qui donnent la chair de poule [2] et que je ne me permettrais pas de répéter devant ma fille.

Verdelet. Tu crois ces choses-là, toi ?

Poirier. Je l'ai entendu dire à des gens qui le savaient.

Un Domestique, entrant. Madame la marquise est servie.[3]

Poirier, au domestique. Vous monterez une fiole [4] de mon pomard [5] de 1811. . . . (*Au duc.*) année de la comète [6] . . . monsieur le duc ! . . . quinze francs la bouteille ! Le roi n'en boit pas de meilleur. (*Bas, à Verdelet.*) Tu n'en boiras pas . . . ni moi non plus.

Gaston, au duc. Quinze francs la bouteille, en rendant le verre,[7] mon bon.

(1) Des hommes vivant dans la *débauche* (l'immoralité, les excès). (2) " Which make your flesh creep." *La chair de poule,* " goose-flesh." (3) C'est ainsi que les domestiques annoncent à la maîtresse de maison que le dîner est prêt et que les invités peuvent passer à la salle à manger. (4) Un flacon, une bouteille. (5) Le *Pomard* ou *Pommard* est un vin de Bourgogne rouge très apprécié. La commune de Pommard est située dans la Côte d'Or qui produit les meilleurs vins. (6) Le vin n'est pas également bon à toutes les récoltes ; il y a des années où il est particulièrement bon : c'est ce que l'on appelle une "réussite" ("a good wine-year"). D'après un préjugé populaire le vin est surtout excellent les années où l'on voit une comète. (7) Sur les prospectus des marchands de vin, les

Verdelet, bas, à Poirier. Il se moque toujours de toi, et tu le souffres ?

Poirier, bas. Il faut être coulant en affaires.[1]

[*Ils sortent.*

prix, des vins en bouteilles sont indiqués " verre compris " ou bien " verre non compris," " verre rendu." Dans ces expressions " verre " signifie bouteille. On dit de même " fût compris " et " fût rendu."

(1) " Easy to deal with," " accommodating."

ACTE DEUXIÈME

Même décor.

Gaston, le Duc, Antoinette, Verdelet, Poirier. On sort de la salle à manger. Sc. I

Gaston. Eh bien, Hector, qu'en dis-tu ? Voilà la maison ! c'est ainsi tous les jours que Dieu fait. Crois-tu qu'il y ait au monde un homme plus heureux que moi ?

Le Duc. Ma foi ! j'avoue que je te porte envie, tu me réconcilies avec le mariage.

Antoinette, bas, à Verdelet. Quel charmant jeune homme, que M. de Montmeyran !

Verdelet, bas. Il me plaît beaucoup.

Gaston, à Poirier, qui entre le dernier. Monsieur Poirier, il faut que je vous le dise une bonne fois,[1] vous êtes un homme excellent. Croyez bien que vous n'avez pas affaire à un ingrat.

Poirier. Oh ! monsieur le marquis !

Gaston. Appelez-moi Gaston, que diable [2] ! Et vous, mon cher monsieur Verdelet, savez-vous bien que j'ai plaisir à vous voir ?

Antoinette. Il est de la famille, mon ami.

Gaston. Touchez donc là,[3] mon oncle !

(1) Une fois pour toutes ; pour de bon. (2) Juron familier servant simplement à insister : appelez-moi *donc* Gaston ! (3) Serrez-moi la main.

Verdelet, lui donnant la main.—A part. Il n'est pas méchant.

Gaston. Conviens,[1] Hector, que j'ai eu de la chance! Tenez, monsieur Poirier, j'ai un poids sur la conscience. Vous ne songez qu'à faire de ma vie une fête de tous les instants ; ne m'offrirez-vous jamais une occasion de m'acquitter ? Tâchez donc une fois de désirer quelque chose qui soit en mon pouvoir.

Poirier. Eh bien, puisque vous êtes en si bonnes dispositions, accordez-moi un quart d'heure d'entretien ; je veux avoir avec vous une conversation sérieuse.

Le Duc. Je me retire.

Poirier. Au contraire, monsieur, faites-nous l'amitié de rester. Nous allons tenir en quelque sorte un conseil de famille ; vous n'êtes pas de trop, non plus que Verdelet.

Gaston. Diantre, cher beau-père, un conseil de famille ! voudriez-vous me faire interdire,[2] par hasard ?

Poirier. Dieu m'en garde, mon cher Gaston ! Asseyons-nous.

[*On s'assied en cercle autour de la cheminée à gauche de la scène.*

Gaston. La parole est à monsieur Poirier.

Poirier. Vous êtes heureux, mon cher Gaston, vous le dites, et c'est ma plus douce récompense.

Gaston. Je ne demande qu'à doubler la gratification.[3]

Poirier. Mais voilà trois mois donnés aux douceurs de la lune de miel, la part du roman me semble suffisante, et je crois l'instant venu de penser à l'histoire.

(1) Reconnais donc, avoue. (2) *Interdire quelqu'un*, c'est le priver du droit de disposer de ses biens. L'*interdiction* est prononcée par le tribunal, souvent à la demande de la famille, quand une personne majeure dissipe sa fortune en folles dépenses. (3) Récompense donnée par pure libéralité sans que l'on y soit tenu.

Gaston. Palsambleu [1] ! vous parlez comme un livre ; pensons à l'histoire, je le veux bien.

Poirier. Que comptez-vous faire ?

Gaston. Aujourd'hui ?

Poirier. Et demain, et à l'avenir . . . vous devez avoir une idée.

Gaston. Sans doute, mon plan est arrêté : je compte faire aujourd'hui ce que j'ai fait hier, et demain ce que j'aurai fait aujourd'hui. . . . Je ne suis pas un esprit versatile malgré mon air léger, et, pourvu que l'avenir ressemble au présent, je me tiens satisfait.

Poirier. Vous êtes cependant trop raisonnable pour croire à l'éternité de la lune de miel.

Gaston. Trop raisonnable, vous l'avez dit, et trop ferré [2] sur l'astronomie. . . . Mais vous n'êtes pas sans avoir lu [3] Henri Heine ? [4]

Poirier. Tu dois avoir lu ça, Verdelet ?

Verdelet. Je l'ai lu, j'en conviens.

Poirier. Cet être-là a passé sa vie à faire l'école buissonnière.[5]

Gaston. Eh bien, Henri Heine, interrogé sur le sort des vieilles pleines lunes, répond qu'on les casse pour en faire des étoiles.

Poirier. Je ne saisis pas. . . .

Gaston. Quand notre lune de miel sera vieille, nous la

(1) Juron familier (corruption de : par le sang de Dieu !) que l'on n'emploie plus. (2) *Etre ferré sur* (une science), être très fort en . . . (3) Vous devez avoir lu ; vous avez sans doute lu. De même : *vous n'êtes pas sans savoir* . . . =vous n'ignorez certes pas. (4) Henri Heine, poète lyrique allemand (1799-1856), a passé une grande partie de sa vie à Paris, où il est mort. C'était un ami de la France. (5) *Faire l'école buissonnière* (littéralement : faire l'école dans les buissons), ne pas aller à l'école, pour s'amuser ou courir les champs. Poirier veut dire que Verdelet, au lieu d'étudier dans ses livres d'école, s'amusait à lire des frivolités.

casserons, et il y aura de quoi faire toute une voie lactée.[1]

Poirier. L'idée est sans doute fort gracieuse.

Le Duc. Elle n'a de mérite que son extrême simplicité.

Poirier. Mais sérieusement, mon gendre, la vie un peu oisive que vous menez ne vous semble-t-elle pas funeste au bonheur d'un jeune ménage?

Gaston. Nullement.

Verdelet. Un homme de votre valeur ne peut pas se condamner au désœuvrement à perpétuité.[2]

Gaston. Avec de la résignation. . . .

Antoinette. Ne craignez-vous pas, mon ami, que l'ennui ne vous gagne ?

Gaston. Vous vous calomniez,[3] ma chère.

Antoinette. Je n'ai pas la vanité de croire que je puisse remplir votre existence tout entière, et, je vous l'avoue, je serais heureuse de vous voir suivre l'exemple de M. de Montmeyran.

Gaston, se levant en s'adossant à la cheminée. Me conseillez-vous de m'engager,[4] par hasard ?

Antoinette. Non, certes.

Gaston. Mais quoi donc, alors ?

Poirier. Nous voudrions vous voir prendre une position digne de votre nom.

Gaston. Il n'y a que trois positions que mon nom me permette : soldat, évêque ou laboureur. Choisissez.

Poirier. Nous nous devons tous à la France : la France est notre mère.

(1) " Milky Way." Cette bande blanche que l'on distingue dans le ciel par les nuits très claires est composée d'une infinité d'étoiles. (2) A tout jamais, pour toujours. Verdelet fait ici un jeu de mots en imitant l'expression : *condamner aux travaux forcés à perpétuité* (" hard labour for life "). (3) Vous dites du mal de vous-même. Gaston veut être galant et dire : comment m'ennuyer auprès d'une femme aussi charmante ? (4) Prendre volontairement service dans l'armée, m'enrôler.

Verdelet. Je comprends le chagrin d'un fils qui voit sa mère se remarier [1] ; je comprends qu'il n'assiste pas à la noce ; mais, s'il a du cœur, il ne boudera [2] pas sa mère ; et, si le second mari la rend heureuse, il lui tendra bientôt la main.

Poirier. L'abstention de la noblesse ne peut durer éternellement ; elle commence elle-même à le reconnaître, et déjà plus d'un grand nom a donné l'exemple : M. de Valchevrière, M. de Chazerolle, M. de Mont-Louis. . . .

Gaston. Ces messieurs ont fait ce qu'il leur a convenu de faire ; je ne les juge pas, mais il ne m'est pas permis de les imiter.

Antoinette. Pourquoi donc, mon ami ?

Gaston. Demandez à Montmeyran.

Verdelet. L'uniforme de M. le duc répond pour lui.

Le Duc. Permettez, monsieur : le soldat n'a qu'une opinion, le devoir ; qu'un adversaire, l'ennemi.

Poirier. Cependant, monsieur, on pourrait vous répondre. . . .

Gaston. Brisons là,[3] monsieur Poirier ; il n'est pas question ici de politique. Les opinions se discutent, les sentiments ne se discutent pas. Je suis lié par la reconnaissance : ma fidélité est celle d'un serviteur et d'un ami. . . . Plus un mot là-dessus. (*Au duc.*) Je te demande pardon, mon cher ; c'est la première fois qu'on parle [4] politique ici, je te promets que ce sera la dernière.

(1) Verdelet compare la France qui reconnaît une nouvelle dynastie à une femme qui se remarie. Si, sous le nouveau roi, le pays est heureux et prospère, le marquis aurait tort de ne pas accepter le nouveau régime. (2) Il ne lui fera pas grise mine, il ne lui montrera pas son mécontentement. (3) Arrêtons-nous ici, ne parlons plus de cela. (4) *Parler* s'emploie comme verbe transitif dans les expressions : *parler politique, parler affaires, parler finance, parler métier, parler musique,* etc.

Le Duc, bas, à Antoinette. On vous a fait faire une maladresse,[1] madame.

Antoinette. Ah ! monsieur, je le sens trop tard !

Verdelet, bas, à Poirier. Te voilà dans de beaux draps[2] !

Poirier, bas. Le premier assaut a été repoussé, mais je ne lève pas le siège.

Gaston. Sans rancune, monsieur Poirier ; je me suis exprimé un peu vertement,[3] mais j'ai l'épiderme délicat[4] à cet endroit,[5] et, sans le vouloir, j'en suis certain, vous m'aviez égratigné. Je ne vous en veux pas, touchez là.[6]

Poirier. Vous êtes trop bon.

Un Domestique. Il y a, dans le petit salon, des gens qui prétendent avoir rendez-vous avec M. Poirier.

Poirier. Très bien, priez-les de m'attendre un instant, je suis à eux.[7] (*Le domestique sort.*) Vos créanciers, mon gendre.

Gaston. Les vôtres, mon cher beau-père, je vous les ai donnés.

Le Duc. En cadeau de noces.

Verdelet. Adieu, monsieur le marquis.

Gaston. Vous nous quittez déjà !

Verdelet. Le mot est aimable.[8] Antoinette m'a donné une petite commission.

Poirier. Tiens ! laquelle ?

Verdelet. C'est un secret entre elle et moi.

Gaston. Savez-vous bien que si j'étais jaloux. . . .

(1) "They have made a mess of things for you." (2) "(Ironiquement) dans une situation fâcheuse." (3) Vivement, énergiquement. (4) J'ai la peau sensible, c.-à-d. je suis très susceptible ("thin-skinned"). (5) A cet égard, sur ce point-là, c.-à-d. quand il s'agit de ma fidélité à l'ancienne dynastie. (6) Voir p. 33, n. 3. (7) J'irai près d'eux. Quand on prie un visiteur d'attendre un peu, on lui dit : *je suis à vous dans un instant.* (8) "Thank you (for saying 'déjà')."

Antoinette. Mais vous ne l'êtes pas.

Gaston. Est-ce un reproche ? Eh bien, je veux être jaloux. Monsieur Verdelet, au nom de la loi, je vous enjoins [1] de me dévoiler ce mystère.

Verdelet. A vous moins qu'à personne.

Gaston. Et pourquoi, s'il vous plaît ?

Verdelet. Vous êtes la main droite d'Antoinette, et la main droite doit ignorer. . . .

Gaston. Ce que donne la main gauche. Vous avez raison, j'ai été indiscret, et je me mets à l'amende.[2] (*Donnant sa bourse à Antoinette.*) Joignez mon offrande à la vôtre, ma chère enfant.

Antoinette. Merci pour mes pauvres.

Poirier, à part. Comme il y va !

Le Duc. Me permettez-vous, madame, de vous voler aussi un peu de bénédictions ? [3] (*Lui donnant sa bourse*). Elle est bien légère, mais c'est l'obole [4] du brigadier.

Antoinette. Offerte par le cœur d'un duc.

Poirier, à part. Ça n'a pas le sou, et ça fait l'aumône !

Verdelet. Et toi, Poirier, n'ajouteras-tu rien à ma récolte ?

Poirier. Moi, j'ai donné mille francs au bureau de bienfaisance.[5]

Verdelet. A la bonne heure. Adieu, messieurs. Votre charité ne figurera pas sur les listes du bureau, mais elle n'en est pas plus mauvaise.

[*Il sort avec Antoinette.*

(1) *Enjoindre* est un terme officiel signifiant : commander avec autorité : *Le commissaire vous a* enjoint *de le suivre, mais vous n'avez pas obéi à son* injonction. (2) "I submit to a fine." (3) C.-à-d. vous prendre une petite part des bénédictions que vos pauvres demanderont à Dieu pour vous. (4) *L'obole* était la plus petite monnaie chez les Grecs. *Apporter son obole,* "to contribute one's mite." (5) "The board of guardians," "the poor-relief."

Sc. 2

Gaston, le Duc, Poirier.

Poirier. A bientôt, monsieur le marquis ; je vais payer vos créanciers.

Gaston. Ah çà ! monsieur Poirier, parce que ces gens-là m'ont prêté de l'argent, ne vous croyez pas tenu [1] d'être poli avec eux. — Ce sont d'abominables coquins. . . . Tu as dû les connaître, Hector ? le père Salomon, M. Chevassus, M. Cogne.

Le Duc. Si je les ai connus ! . . . Ce sont les premiers arabes [2] auxquels je me sois frotté.[3] Ils me prêtaient à cinquante pour cent, au denier deux,[4] comme disaient nos pères.

Poirier. Quel brigandage ! Et vous aviez la sottise. . . . Pardon, monsieur le duc . . . pardon !

Le Duc. Que voulez-vous ! Dix mille francs au denier deux font encore plus d'usage [5] que rien du tout à cinq pour cent.

Poirier. Mais, monsieur, il y a des lois contre l'usure.

Le Duc. Les usuriers les respectent et les observent, ils ne prennent que l'intérêt légal ; seulement on leur fait un billet [6] et on ne touche que moitié en espèces.[7]

Poirier. Et le reste ?

Le Duc. On le touche en lézards empaillés,[8] comme

(1) Obligé. (2) Terme familier pour : un vilain usurier. (3) Auxquels j'aie eu affaire (familier). (4) C.-à-d. à 50%. Au XVII[e] siècle on disait *au denier cinq* pour : à 20% ; *au denier vingt* pour : à 5%. Dans ces expressions 2, 5 et 20 signifiaient *deuxième, cinquième, vingtième.* Le denier était la dixième partie d'un sou. C'est le mot latin *denarius* dont l'initiale sert encore d'abréviation pour le *penny* anglais. (5) Faire de l'usage, servir à quelque chose. (6) On leur signe une promesse ("a promissory note"). (7) En argent comptant. (8) Allusion à une scène de *l'Avare.* Cléante, jeune homme de bonne famille, doit signer une promesse de 15,000 francs dont il ne recevra que 12,000 francs en espèces. Pour le restant il

du temps de Molière . . . car les usuriers ne progressent[1] plus, sans doute, pour avoir atteint la perfection tout d'abord.[2]

Gaston. Comme les Chinois.

Poirier. J'aime à croire, mon gendre, que vous n'avez pas emprunté à ce taux.

Gaston. J'aimerais à le croire aussi, beau-père.

Poirier. A cinquante pour cent !

Gaston. Ni plus ni moins.

Poirier. Et vous avez touché des lézards empaillés ?

Gaston. Beaucoup.

Poirier. Que ne m'avez-vous dit cela plut tôt ? Avant votre mariage, j'aurais obtenu une transaction.[3]

Gaston. C'est justement ce que je ne voulais pas. Il ferait beau voir que le marquis de Presles rachetât sa parole au rabais,[4] et fît lui-même cette insulte à son nom !

Poirier. Cependant, si vous ne devez que moitié. . . .

Gaston. Je n'ai reçu que moitié, mais je dois le tout ; ce n'est pas à ces voleurs que je le dois, c'est à ma signature.

Poirier. Permettez, monsieur le marquis, je me crois honnête homme ; je n'ai jamais fait tort d'un sou à personne, et je suis incapable de vous donner un conseil indélicat[5] ; mais il me semble qu'en remboursant ces drôles[6] de leurs déboursés réels,[7] et en y ajoutant

doit " reprendre " une foule d'articles de bric-à-brac entre autres " *une peau de lézard* (de crocodile) de trois pieds et demi *remplie de foin*, curiosité agréable pour pendre au plancher (plafond) d'une chambre."

(1) Ne se perfectionnent plus. (2) Du premier coup, immédiatement. (3) " A compromise," " an arrangement." (4) Le sens est : ce serait vraiment joli si le marquis de Presles rachetait sa parole en se faisant accorder une diminution de sa dette. (5) Terme atténué pour : malhonnête. (6) Ici : ces fripons. (7) De ce qu'ils ont effectivement déboursé.

les intérêts composés à six pour cent, vous auriez satisfait à la plus scrupuleuse probité.

Gaston. Il ne s'agit pas ici de probité, c'est une question d'honneur.

Poirier. Quelle différence faites-vous donc entre les deux ?

Gaston. L'honneur est la probité du gentilhomme.

Poirier. Ainsi, nos vertus changent de nom quand vous voulez bien les pratiquer ? Vous les décrassez [1] pour vous en servir ? Je m'étonne d'une chose, c'est que le nez d'un noble daigne s'appeler comme le nez d'un bourgeois.

Gaston. C'est que tous les nez sont égaux.

Poirier. Croyez-vous donc que les hommes ne le soient pas ?

Gaston. La question est grave.

Poirier. Elle est résolue depuis longtemps, monsieur le marquis.[2]

Le Duc. Nos droits sont abolis, mais non pas nos devoirs. De tous nos privilèges il ne nous reste que deux mots, mais deux mots que nulle main humaine ne peut rayer : *Noblesse oblige.*[3] Et, quoi qu'il arrive, nous resterons toujours soumis à un code plus sévère que la loi, à ce code mystérieux que nous appelons l'honneur.

Poirier. Eh bien, monsieur le marquis, il est heureux pour votre honneur que ma probité paye vos dettes. Seulement, comme je ne suis pas gentilhomme, je vous préviens que je vais tâcher de m'en tirer au meilleur marché possible.

Gaston. Ah ! vous serez bien fin si vous faites

(1) *Décrasser* quelque chose, c'est en enlever la *crasse*, la saleté. (2) Poirier rappelle au marquis la suppression des titres et des privilèges en 1789. (3) Proverbe signifiant : la haute naissance impose de grands devoirs.

lâcher prise [1] à ces bandits : ils sont maîtres de la situation.

Poirier. Nous verrons, nous verrons. (*A part.*) J'ai mon idée, je vais leur jouer une petite comédie de ma façon. (*Haut.*) Je ne veux pas les irriter en les faisant attendre plus longtemps.

[*Poirier sort.*

Gaston, le Duc, puis Antoinette. Sc. 3

Gaston. Pauvre M. Poirier ! j'en suis fâché pour lui . . . cette révélation lui gâte tout le plaisir qu'il se faisait de payer mes dettes.

Le Duc. Écoute donc : ils sont rares les gens qui savent se laisser voler. C'est un art de grand seigneur.

Un Domestique. MM. de Ligny et de Chazerolles demandent à parler à M. le marquis de la part de M. de Pontgrimaud.

Gaston. C'est bien. (*Le domestique sort.*) Va recevoir ces messieurs, Hector. Tu n'as pas besoin de moi pour arranger la partie.[2]

Antoinette, entrant. Une partie ?

Gaston. Oui, j'ai gagné une grosse somme à Pontgrimaud et je lui ai promis sa revanche.[3] (*A Hector.*) Que ce soit demain, dans l'après-midi.

Le Duc, bas, à Gaston. Quand te reverrai-je ?

Gaston, de même. Madame de Montjay m'attend à trois heures. . . . Eh bien, à cinq heures, ici.

[*Le duc sort.*

(1) Faire démordre, faire lâcher ce que quelqu'un tient. (2) C.-à-d. le duel dont il est parlé dans la scène 2 du 1er acte. (3) Au jeu, le mot *revanche* désigne une seconde partie que l'on joue pour avoir l'occasion de regagner ce que l'on a perdu à la première. Un beau joueur donne toujours une *revanche* à son partenaire.

Sc. 4 *Gaston, Antoinette.*

Gaston, s'assied sur un canapé, ouvre une revue, bâille, et dit à sa femme : Viendrez-vous ce soir aux Italiens [1] ?

Antoinette. Oui, si vous y allez.

Gaston. J'y vais. . . . Quelle robe mettrez-vous ?

Antoinette. Celle qui vous plaira.

Gaston. Oh ! cela m'est égal . . . je veux dire que vous êtes jolie avec toutes.

Antoinette. Vous qui avez si bien le sentiment de l'élégance, mon ami, vous devriez me donner des conseils.

Gaston. Je ne suis pas un journal de modes, ma chère enfant ; au surplus, vous n'avez qu'à regarder les grandes dames et à prendre modèle. . . . Voyez madame de Nohan, madame de Villepreux. . . .

Antoinette. Madame de Montjay. . . .

Gaston. Pourquoi madame de Montjay plus qu'une autre ?

Antoinette. Parce qu'elle vous plaît plus qu'une autre.

Gaston. Où prenez-vous cela [2] ?

Antoinette. L'autre soir, à l'Opéra, vous lui avez fait une longue visite dans sa loge. Elle est très jolie. . . . A-t-elle de l'esprit ?

Gaston. Beaucoup. [*Un silence.*

Antoinette. Pourquoi ne m'avertissez-vous pas, quand je fais quelque chose qui vous déplaît ?

Gaston. Je n'y ai jamais manqué.

Antoinette. Oh ! vous ne m'avez jamais adressé une remontrance.[3]

Gaston. C'est donc que vous n'avez jamais rien fait qui m'ait déplu.

(1) A l'opéra italien. (2) Qu'est-ce qui vous donne ces idées-là ? (3) Un reproche.

Antoinette. Sans aller bien loin, tout à l'heure, en insistant pour que vous prissiez un emploi, je vous ai froissé.[1]

Gaston. Je n'y pensais déjà plus.

Antoinette. Croyez bien que, si j'avais su à quel sentiment respectable [2] je me heurtais. . . .

Gaston. En vérité, ma chère enfant, on dirait que vous me faites des excuses.

Antoinette. C'est que j'ai peur que vous n'attribuiez à une vanité puérile. . . .

Gaston. Et quand vous auriez un peu de vanité, le [3] grand crime !

Antoinette. Je n'en ai pas, je vous jure.

Gaston, se levant. Alors, ma chère, vous êtes sans défauts, car je ne vous [4] en voyais pas d'autres. . . . Savez-vous bien que vous avez fait la conquête de Montmeyran ? Il y a là de quoi être fière. Hector est difficile.

Antoinette. Moins que vous.

Gaston. Vous me croyez difficile ? Vous voyez bien que vous avez de la vanité, je vous y prends.

Antoinette. Je ne me fais pas d'illusion sur moi-même, je sais tout ce qui me manque pour être digne de vous . . . mais, si vous vouliez prendre la peine de diriger mon esprit, de l'initier aux idées de votre monde, je vous aime assez pour me métamorphoser.

Gaston, lui baisant la main. Je ne pourrais que perdre à la métamorphose, madame ; je serais d'ailleurs un mauvais instituteur. Il n'y a qu'une école où l'on

(1) *Froisser* (du papier, une étoffe), chiffonner. Au figuré *froisser* (quelqu'un, les sentiments de quelqu'un), blesser, choquer, offenser. (2) "Honourable." (3) L'article défini (et aussi le démonstratif *ce*) remplacent souvent le mot *quel* dans une exclamation : *Ah*, le *bon garçon* ! *Oh*, cet *imbécile* ! La *bonne idée que tu as là !* (4) Je ne voyais pas que vous en eussiez d'autres. Voir p. 23, n. 1.

apprenne ce que vous croyez ignorer : c'est le monde.[1] Étudiez-le.

Antoinette. Oui, je prendrai modèle sur madame de Montjay.

Gaston. Encore ce nom ! . . . me feriez-vous l'honneur d'être jalouse ? Prenez garde, ma chère, ce sentiment est du dernier bourgeois.[2]

Sc. 5 *Les Mêmes. Chevassus.*

Gaston. Qui vient là ?

Chevassus. Un de vos créanciers.

Gaston. Vous ici, monsieur Chevassus ? vous vous êtes trompé de porte, l'escalier de service [3] est de l'autre côté.

Chevassus. Je ne voulais pas sortir sans vous voir, monsieur le marquis : ces messieurs qui étaient avec moi auraient eu le même désir, mais ils ne sont pas entrés, par modestie, et je viens de leur part. . . .

Gaston. Dites-leur que je les tiens quittes [4] de leurs remerciements.

Chevassus. Pardon ! en leur nom et au mien, je viens chercher les vôtres.

Gaston. Qu'est-ce à dire ?

Chevassus. Vous nous avez assez longtemps traités de Gobsecks,[5] de grippe-sous [6] et de fesse-mathieux. . . .

Gaston. Je ne vous en fais pas mes excuses.

(1) C'est la haute société. (2) Aussi bourgeois (c.-à-d. mesquin, "narrow-minded," "suburban") que possible. De même : *c'est du dernier ridicule*, c'est ridicule au plus haut point. (3) L'escalier réservé aux domestiques et aux fournisseurs. (4) Que je les dispense de. . . . (5) Type d'usurier sans cœur et sans scrupules dans un roman de Balzac. (6) *Un grippe-sou*(*s*) (du verbe *gripper*, dérober) est un avare qui fait de petits gains peu honnêtes. Le mot *fesse-mathieu* a le même sens.

Chevassus. Je suis bien aise de vous dire que nous sommes d'honnêtes gens.

Gaston. Quelle est cette plaisanterie ?

Chevassus. Ce n'est pas une plaisanterie, c'est un fait : nous vous avons prêté notre argent au taux du commerce.[1]

Gaston. Comment dites-vous ?

Chevassus. A six pour cent, pas davantage.

Gaston. Mes billets n'ont-ils pas été acquittés intégralement ?

Chevassus. Il s'en manque [2] d'une bagatelle. . . .

Gaston. Finissons, s'il vous plaît.

Chevassus. Comme qui dirait [3] deux cent dix-huit mille francs. Hélas ! oui, il a fallu en passer par là [4] ou tout perdre. Votre beau-père voulait absolument qu'on vous mît à Clichy.[5]

Gaston. Mon beau-père voulait ? . . .

Chevassus. Oui, oui ! il paraît que vous lui en faites voir de cruelles,[6] à ce pauvre homme. Ce n'est pas que je le plaigne, il a fait une sottise qui ne lui coûtera jamais assez. En attendant, elle nous coûte cher à nous.

Gaston. Votre père, madame, a joué là une comédie indigne. (*A Chevassus.*) Je reste votre débiteur et celui de ces messieurs. J'ai vingt-cinq mille livres de rente.

Chevassus. Vous savez bien que vous ne pouvez pas y toucher sans le consentement de votre femme. Nous

(1) A l'intérêt fixé par la loi dans les affaires commerciales. (2) Il s'en faut de . . . ; il y manque (sans *de* !). . . . (3) A peu près. (4) M'exécuter, accepter malgré moi ces conditions. (5) *Clichy* est situé un peu au Nord de Paris. C'est là que se trouve la prison où l'on enfermait les débiteurs insolvables. Poirier a donc laissé aux usuriers le choix entre ses conditions à lui (le capital + 6%) et le plaisir platonique de faire enfermer le marquis. (6) Vous lui causez de cruels embarras.



"Trop bon, monsieur le marquis!"

avons vu le contrat ; on vous a lié les mains, et vous ne rendez pas votre femme assez heureuse.[1] . . .

[*Antoinette s'assied à la table et écrit rapidement.*

Gaston. Sortez !

Chevassus. Doucement ! on ne chasse pas comme des chiens d'honnêtes gens dont on est l'obligé . . . qui ont cru que la signature du marquis de Presles valait quelque chose . . . et qui se sont trompés !

Antoinette, tendant un papier à Chevassus. Vous ne vous êtes pas trompés, monsieur : vous êtes tous payés.

Gaston intercepte le papier, le lit et le donnant à Chevassus. Et maintenant, dehors !

Chevassus. Trop bon, monsieur le marquis ! mille fois trop bon ! [*Il sort avec force révérences.*

Antoinette, Gaston. Sc. 6

Gaston, enlevant sa femme dans ses bras. Tiens, toi, je t'adore [2] !

Antoinette. Cher Gaston !

Gaston. Où diable monsieur ton père a-t-il pris le cœur qu'il t'a donné ?

Antoinette. Ne jugez pas mon père trop sévèrement, mon ami ! . . . Il est bon et généreux, mais il a des idées étroites et ne connaît que son droit. C'est la faute de son esprit, et non celle de son cœur. Enfin, mon ami, si vous trouvez que j'ai fait mon devoir à propos, pardonnez à mon père le moment d'angoisses. . . .

Gaston. J'aurais mauvaise grâce à vous rien refuser.

Antoinette. Vous ne lui ferez pas mauvais visage ? bien sûr ?

(1) Chevassus veut insinuer adroitement : si votre femme est heureuse, elle payera bien le restant à votre place. (2) Dans un mouvement de joie, Gaston tutoie sa femme un instant, puis il revient au " vous."

Gaston. Non, puisque c'est votre bon plaisir, chère marquise . . . marquise, entendez-vous ?

Antoinette. Appelez-moi votre femme . . . c'est le seul titre dont je puisse être fière !

Gaston. Vous m'aimez donc un peu ?

Antoinette. Vous ne vous en étiez pas aperçu, ingrat ?

Gaston. Si fait . . . mais j'aime à vous l'entendre dire . . . surtout dans ce moment-ci. (*La pendule sonne trois heures.*) Trois heures ! (*A part.*) Diable ! . . . madame de Montjay qui m'attend chez elle.

Antoinette. A quoi pensez-vous en souriant ?

Gaston. Voulez-vous faire un tour de promenade au Bois [1] avec moi ?

Antoinette. Mais . . . je ne suis pas habillée.

Gaston. Vous jetterez un châle sur vos épaules. . . . Sonnez votre femme de chambre. [*Antoinette sonne.*

Sc. 7 *Les Mêmes. Poirier.*

Poirier. Eh bien, mon gendre, vous avez vu vos créanciers ?

Gaston, sèchement. Oui, monsieur. . . .

Antoinette, bas, à Gaston, lui prenant le bras. Rappelez-vous votre promesse.

Gaston, d'un air aimable. Oui, cher beau-père, je les ai vus.

[*Entre la femme de chambre.*

Antoinette, à la femme de chambre. Apportez-moi un châle et un chapeau, et dites qu'on attelle.

Gaston, à Poirier. Permettez-moi de vous témoigner mon admiration pour votre habileté . . . vous avez

(1) Au *Bois de Boulogne*, magnifique forêt ou parc à l'ouest de Paris avec plusieurs lacs et de belles allées ; c'est la promenade préférée des Parisiens.

joué ces drôles-là bien adroitement. (*Bas, à Antoinette.*) Je suis gentil ?

Poirier. Vous prenez la chose mieux que je n'espérais . . . j'étais préparé à de fières ruades [1] de votre honneur.

Gaston. Je suis raisonnable, cher beau-père. . . . Vous avez agi selon vos idées : je le trouve d'autant moins mauvais, que cela ne nous a pas empêchés d'agir selon les nôtres.

Poirier. Hein [2] ?

Gaston. Vous n'avez soldé [3] à ces faquins [4] que leur créance réelle ; nous avons payé le reste.

Poirier, à sa fille. Comment, tu as signé ! (*Antoinette fait signe que oui.*) Ah ! Dieu du ciel ! qu'as-tu fait là ?

Antoinette. Je vous demande pardon, mon père. . . .

Poirier. Je me mets la cervelle à l'envers [5] pour te gagner une somme rondelette,[6] et tu le jettes par la fenêtre ! Deux cent dix-huit mille francs !

Gaston. Ne pleurez pas, monsieur Poirier, c'est nous qui les perdons, et c'est vous qui les gagnez.

[*La femme de chambre entre tenant un châle et un chapeau.*

Antoinette. Adieu, mon père, nous allons au Bois.

Gaston. Donnez-moi le bras, ma femme. [*Ils sortent.*

(1) *Une ruade,* coup de pied d'un cheval qui rue, c.-à-d. qui jette en l'air les pieds de derrière. Ici *de fières ruades,* de furieuses protestations. L'adjectif *fier* a parfois le sens de " arrant " : *un* fier *paresseux, un* fier *imbécile, un* fier *coquin.* (2) Exprime la surprise : que voulez-vous dire ? (3) Acquitté complètement. (4) Coquins, mauvais drôles. (5) (familier) Je me casse la tête, je me mets en quatre. (6) Une jolie somme. En français plusieurs adjectifs ont une forme diminutive : Elle se promenait *seulette.* Il revenait *seulet.* Un gosse *maigrelet.* Une enfant *gentillette.* Une sauce *aigrelette.*

Sc. 8 *Poirier, seul.*

Poirier. Ah ! mais... il m'ennuie, mon gendre ! Je vois bien qu'il n'y a rien à tirer de lui.... Ce garçon-là mourra dans la gentilhommerie finale.[1] Il ne veut rien faire, il n'est bon à rien, il me coûte les yeux de la tête,[2] il est maître chez moi.... Il faut que ça finisse. — (*Il sonne. — Entre un domestique.*) Faites monter le portier et le cuisinier. (*Le domestique sort.*) Nous allons voir, mon gendre !... J'ai assez fait le gros dos et la patte de velours.[3] Vous ne voulez pas faire de concession, mon bel ami ? A votre aise ! je n'en ferai pas plus que vous : restez marquis, je redeviens bourgeois. J'aurai du moins le contentement de vivre à ma guise.

Sc. 9 *Poirier, le Portier.*

Le Portier. Monsieur m'a fait demander ?

Poirier. Oui, François, monsieur vous a fait demander. Vous allez mettre sur-le-champ l'écriteau sur la porte.

Le Portier. L'écriteau ?

Poirier. "A louer présentement[4] un magnifique appartement au premier étage, avec écuries et remises."

Le Portier. L'appartement de monsieur le marquis ?

Poirier. Vous l'avez dit, François.

Le Portier. Mais, monsieur le marquis ne m'a pas donné d'ordres....

(1) Poirier parodie ici l'expression religieuse : *mourir dans l'impénitence finale*, c.-à-d. sans vouloir se confesser ni se convertir. (2) Il me coûte excessivement cher. (3) C.-à-d. je me suis assez montré furieux et gentil tour à tour. Les deux expressions s'appliquent au chat qui se fâche ou qui fait le câlin. (4) Maintenant, actuellement.

Poirier. Qui est le maître ici, imbécile ? à qui est l'hôtel ?

Le Portier. A vous, monsieur.

Poirier. Faites donc ce que je vous dis, sans réflexion.

Le Portier. Oui, monsieur.

[*Entre Vatel.*

Poirier. Allez, François. (*Le portier sort.*) Approchez, monsieur Vatel ; vous préparez un grand dîner pour demain ?

Vatel. Oui, monsieur, et j'ose dire que le menu ne serait pas désavoué [1] par mon illustre aïeul. Ce sera véritablement un objet d'art, et M. Poirier sera étonné.

Poirier. Avez-vous le menu sur vous ?

Vatel. Non, monsieur, il est à la copie [2] : mais je le sais par cœur.

Poirier. Veuillez me le réciter.

Vatel. Le potage aux ravioles [3] à l'Italienne et le potage à l'orge à la Marie Stuart.

Poirier. Vous remplacerez ces deux potages inconnus par la bonne soupe grasse avec des légumes sur une assiette.

Vatel. Comment, monsieur ?

Poirier. Je le veux. Continuez !

Vatel. Relevé.[4] La carpe du Rhin à la Lithuanienne [5] ;

(1) *Désavouer,* ne pas vouloir reconnaître comme sien ; de là : désapprouver, avoir honte de. (2) A l'impression, sous presse. (3) Du mot italien *ravioli,* boulettes de viande hachée entourées de pâte. Comme les Français ont toujours excellé dans l'art culinaire et la bonne chère, les noms des plats et les menus d'hôtel sont, même à l'étranger, le plus souvent en français et les noms des mets sont fréquemment difficiles à traduire à cause des noms propres rappelant le cuisinier qui a inventé le plat ou bien le maître qu'il servait. P. ex. poularde à la *Godard,* sauce *Béchamel,* saumon *Chambord,* faisan à la *Montpensier.* (4) Service qui succède au potage. (5) A la mode de Lithuanie.

les poulardes à la Godard . . . le filet de bœuf braisé [1] aux raisins, à la Napolitaine ; le jambon de Westphalie, rôtie madère.[2]

Poirier. Voici un relevé plus simple et plus sain : la barbue sauce aux câpres [3] . . . le jambon de Bayonne aux épinards, le fricandeau à l'oseille,[4] le lapin sauté.[5]

Vatel. Mais, monsieur Poirier . . . je ne consentirai jamais. . . .

Poirier. Je suis le maître ici, entendez-vous ? Continuez !

Vatel. Entrées.[6] Les filets de volaille à la Concordat. . . . les croustades [7] de truffes garnies de foie à la Royale ; le faisan étoffé [8] à la Montpensier ; les perdreaux rouges,[9] farcis [8] à la Bohémienne.

Poirier. A la place de ces entrées . . . nous ne mettrons rien du tout, et nous passerons tout de suite au rôti, c'est l'essentiel.

Vatel. C'est contre tous les préceptes de l'art.

Poirier. Je prends ça sur moi. Voyons vos rôtis.

Vatel. C'est inutile, monsieur. Mon aïeul s'est passé son épée au travers du corps pour un moindre affront. . . je vous donne ma démission.[10]

(1) Cuit à feu doux dans une casserole. (2) Tranche de pain grillée et trempée dans une sauce au madère. Le verbe *rôtir* et ses dérivés se prononce avec *o* bref ouvert malgré l'accent circonflexe. (3) " Brill with caper-sauce." (4) " Sorrel." (5) Rôti dans le beurre. (6) Les mets légers qui précèdent le plat de résistance. Dans cette scène les auteurs ont pris pour modèle la scène 1 du 3e acte de *l'Avare,* où Maître Jacques fait également l'énumération des plats d'un dîner monumental tandis qu'Harpagon hache dans le menu pour faire des économies. (7) Pâté de viande à croûte croquante. (8) *Étoffer* ou *farcir* une volaille, c'est la remplir de viande hachée épicée et truffée. (9) Variété de perdrix aux pieds rouges. Le *perdreau* est une perdrix de l'année. (10) C'est l'expression employée quand il s'agit d'un fonctionnaire. Elle montre la haute idée que Vatel a de sa profession. Un domestique *demande son congé* ou *rend son tablier.* On lui *donne ses huit jours.*



" Je vous donne ma Démission "

Poirier. J'allais [1] vous la demander, mon bon ami ; mais, comme on a huit jours pour remplacer un domestique. . . .

Vatel. Un domestique ! Monsieur, je suis un cuisinier.

Poirier. Je vous remplacerai par une cuisinière. En attendant, vous êtes pour huit jours encore à mon service, et vous voudrez bien exécuter le menu.

Vatel. Je me brûlerais la cervelle [2] plutôt que de manquer à mon nom.[3]

Poirier, à part. Encore un qui tient à son nom ! (*Haut.*) Brûlez-vous la cervelle, monsieur Vatel, mais ne brûlez pas vos sauces. . . . Bien le bonjour. (*Vatel sort.*) Et maintenant, allons écrire quelques invitations à mes vieux camarades de la rue des Bourdonnais.[4] Monsieur le marquis de Presles, on va vous couper vos talons rouges [5] ! [*Il sort en fredonnant.*

(1) Je voulais tout juste. . . . (2) Je me tirerais un coup de pistolet dans la tête. (3) Nuire à ma réputation. (4) Le quartier des commerçants. (5) Sous les derniers rois de France avant 1789 les nobles portaient des molières en verni noir avec des *talons rouges*. On dit encore : *c'est talon rouge*, c.-à-d. c'est aristocratique.

ACTE TROISIÈME

Même décor.

Gaston, Antoinette. Sc. I

Gaston. La bonne promenade, la bonne bouffée [1] de printemps ! on se croirait en avril.

Antoinette. Vous ne vous êtes pas trop ennuyé, vraiment ?

Gaston. Avec vous, ma chère ? Vous êtes tout simplement la plus charmante femme que je connaisse.

Antoinette. Des compliments, monsieur ?

Gaston. Non pas ! la vérité sous sa forme la plus brutale. Quelle jolie excursion j'ai faite dans votre esprit ! que de points de vue inattendus ! que de découvertes ! je vivais auprès de vous sans vous connaître, comme un Parisien dans Paris.

Antoinette. Je ne vous déplais pas trop ?

Gaston. C'est à moi de vous faire cette question. Je ressemble à un campagnard qui a hébergé [2] une reine déguisée ; tout à coup la reine met sa couronne et le

(1) *Une bouffée,* c'est un peu d'air, de fraîcheur, de chaleur, de fumée, de parfum apporté brusquement par le vent. Le sens du mot *bouffée* résulte clairement des phrases suivantes : *Une* bouffée *d'air frais entra quand il ouvrit la fenêtre. Dès le vestibule on sentait des* bouffées *d'odeur de cuisine. Le vent apportait par* bouffées *le parfum des roses du jardin. Il envoyait au plafond des* bouffées *de fumée bleue. Une bouffée de printemps,* une bouffée d'air printanier. (2) Reçu comme son hôte, logé.

rustre [1] confus s'inquiète de ne pas lui avoir fait plus de fête.[2]

Antoinette. Rassurez-vous, bon villageois ; votre reine n'accusait que son incognito.

Gaston. Pourquoi l'avoir si longtemps gardé, méchante ? Est-ce par coquetterie et pour faire nouvelle lune [3] ? Vous avez réussi ; je n'étais que votre mari, je veux être votre amant.

Antoinette. Non, cher Gaston, restez mon mari ; il me semble qu'on peut cesser d'aimer son amant, mais non pas d'aimer son mari.

Gaston. A la bonne heure, vous n'êtes pas romanesque.

Antoinette. Je le suis à ma manière ; j'ai là-dessus des idées qui ne sont peut-être plus de mode, mais qui sont enracinées en moi comme toutes les impressions d'enfance ; quand j'étais petite fille, je ne comprenais pas que mon père et ma mère ne fussent pas parents [4] ; et le mariage m'est resté dans l'esprit comme la plus tendre et la plus étroite des parentés. L'amour pour un autre homme que mon mari, pour un étranger, me paraît un sentiment contre nature.

Gaston. Voilà des idées de matrone romaine, ma chère Antoinette ; conservez-les toujours pour mon honneur et mon bonheur.

Antoinette. Prenez garde ! il y a le revers de la médaille [5] ! je suis jalouse, je vous en avertis. Comme il n'y a pour moi qu'un homme au monde, il me faut toute son affection. Le jour où je découvrirais qu'il la porte ailleurs, je ne ferais ni plainte ni reproche, mais le lien serait rompu ; mon mari redeviendrait

(1) Homme grossier d'allures paysannes. (2) *Faire fête à quelqu'un*, lui faire bon accueil. (3) C.-à-d. nouvelle lune de miel. (4) Outre père et mère, *parent* signifie aussi "relatives." *Nous sommes parents*, "I am related to him (her, them)." (5) Il y a aussi le côté désagréable de cette bonne chose.

tout à coup un étranger pour moi... je me croirais veuve.

Gaston, à part. Diable ! (*Haut.*) Ne craignez rien à ce sujet, chère Antoinette... nous allons vivre comme deux tourtereaux,[1] comme Philémon et Baucis,[2] sauf la chaumière.... Vous ne tenez pas à la chaumière ?

Antoinette. Pas le moins du monde.

Gaston. Je veux donner une fête splendide pour célébrer notre mariage, je veux que vous éclipsiez [3] toutes les femmes et que tous les hommes me portent envie.

Antoinette. Faut-il tant de bruit autour du bonheur ?

Gaston. Est-ce que vous n'aimez pas les fêtes ?

Antoinette. J'aime tout ce qui vous plaît. Avons-nous du monde à dîner aujourd'hui ?

Gaston. Non, c'est demain ; aujourd'hui, nous n'avons que Montmeyran. Pourquoi cette question ?

Antoinette. Dois-je faire une toilette ?

Gaston. Parbleu ! — je veux qu'en te voyant Hector ait envie de se marier. Va, chère enfant ; cette journée te sera comptée dans mon cœur.

Antoinette. Oh ! je suis bien heureuse ! [*Elle sort.*

Gaston, seul ; puis Poirier. **Sc. 2**

Gaston. Il n'y a pas à dire, elle est plus jolie que madame de Montjay.... Que le diable m'emporte si je ne suis pas en train de devenir amoureux de ma femme !... L'amour est comme la fortune : pendant que nous le cherchons bien loin, il nous attend chez

(1) Les *tourtereaux* ou *tourterelles* sont le symbole de l'amour le plus tendre. (2) Ces deux vieux s'aimaient si tendrement qu'ils avaient demandé à Jupiter la faveur de mourir ensemble. Leur prière fut exaucée. (3) *Éclipser* un astre, c'est causer son *éclipse*, intercepter sa lumière. Au figuré : faire pâlir ou amoindrir par son propre éclat, par sa beauté, etc.

nous, les pieds sur les chenets.[1] (*Entre Poirier.*) Eh bien, cher beau-père, comment gouvernez-vous ce petit désespoir[2] ? Etes-vous toujours furieux contre votre panier percé[3] de gendre ? Avez-vous pris votre parti[4] ?

Poirier. Non, monsieur ; mais j'ai pris un parti.

Gaston. Violent ?

Poirier. Nécessaire.

Gaston. Y a-t-il de l'indiscrétion à vous demander . . . ?

Poirier. Au contraire, monsieur, c'est une explication que je vous dois. . . . (*Il lui montre un siège ; ils s'asseyent tous deux, l'un à droite et l'autre à gauche de la table du milieu.*) En vous donnant ma fille et un million, je m'imaginais que vous consentiriez à prendre une position.

Gaston. Ne revenons pas là-dessus, je vous prie.

Poirier. Je n'y reviens que pour mémoire.[5] . . . Je reconnais que j'ai eu tort d'imaginer qu'un gentilhomme consentirait à s'occuper comme un homme, et je passe condamnation.[6] Mais, dans mon erreur, je vous ai laissé mettre ma maison sur un ton que je ne peux pas soutenir à moi seul ; et, puisqu'il est bien convenu que nous n'avons à nous deux que ma fortune,

(1) Diminutif du mot *chien.* Petites figures en cuivre, le plus souvent en forme de têtes de chien, qui se trouvaient des deux côtés des anciens foyers ouverts et auxquelles étaient fixées les barres retenant les bûches. L'ustensile tout entier s'appelle aussi *les chenets. Les pieds sur les chenets*, assis au coin du feu. (2) Comment supportez-vous cette petite contrariété (c.-à-d. la perte de 218,000 frs.) ? (3) Personne qui a gaspillé follement son bien. (4) *Prendre son parti de quelque chose*, s'y résigner, l'accepter comme chose inévitable ou irréparable. *Prendre un parti*, prendre une résolution. Ne confondez pas ces deux locutions. La réponse de Poirier est un jeu de mots rendu possible par la ressemblance des deux expressions. Remarquez en outre : *Prendre le parti de quelqu'un* ou *prendre parti pour quelqu'un*, " to take side with somebody." (5) Simplement pour vous le rappeler en passant. (6) J'avoue mon tort.

il me paraît juste, raisonnable et nécessaire de supprimer de mon train [1] ce qu'il me faut rabattre [2] de mes espérances. J'ai donc songé à quelques réformes que vous approuverez sans doute.

Gaston. Allez, Sully [3] ! allez, Turgot [3] ! . . . coupez, taillez, j'y consens ! Vous me trouvez en belle humeur, profitez-en !

Poirier. Je suis ravi de votre condescendance. J'ai donc décidé, arrêté, ordonné.[4] . . .

Gaston. Permettez, beau-père : si vous avez décidé, arrêté, ordonné, il me paraît superflu que vous me consultiez.

Poirier. Aussi ne vous consulté-je pas ; je vous mets au courant, voilà tout.

Gaston. Ah ! vous ne me consultez pas ?

Poirier. Cela vous étonne ?

Gaston. Un peu ; mais, je vous l'ai dit, je suis en belle humeur.

Poirier. Ma première réforme, mon cher garçon. . . .

Gaston. Vous voulez dire mon cher Gaston, je pense ? La langue vous a fourché.[5]

Poirier. Cher Gaston, cher garçon . . . c'est tout un. . . . De beau-père à gendre, la familiarité est permise.

Gaston. Et, de votre part, monsieur Poirier, elle me flatte et m'honore. . . . Vous disiez donc que votre première réforme ? . . .

Poirier, se levant. C'est, monsieur, que vous me fassiez

(1) Voir p. 8, n. 5. (2) Retrancher. (3) Deux célèbres ministres des finances, l'un sous Henri IV, l'autre sous Louis XVI. Ils tentèrent de relever les finances de l'État par des mesures énergiques. (4) C'est le style des anciennes lois et ordonnances en réponse à la plaisanterie de Gaston : allez, Sully, allez, Turgot ! (5) Vous avez dit un mot pour un autre (*garçon* au lieu de *Gaston*). C'est que "mon garçon"—"old boy"—est très familier.

le plaisir de ne plus me gouailler.[1] Je suis las de vous servir de cible.[2]

Gaston. Là, là, monsieur Poirier, ne vous fâchez pas !

Poirier. Je sais très bien que vous me tenez pour un très petit personnage et pour un très petit esprit ; mais. . . .

Gaston. Où prenez-vous cela ?

Poirier. Mais vous saurez qu'il y a plus de cervelle dans ma pantoufle que sous votre chapeau.

Gaston. Ah ! fi ! voilà qui est trivial . . . vous parlez comme un homme du commun.

Poirier. Je ne suis pas un marquis, moi !

Gaston. Ne le dites pas si haut, on finirait par le croire.

Poirier. Qu'on le croie ou non, c'est le cadet [3] de mes soucis. Je n'ai aucune prétention à la gentilhommerie, Dieu merci ! je n'en fais pas assez de cas [4] pour cela.

Gaston. Vous n'en faites pas de cas ?

Poirier. Non, monsieur, non ! Je suis un vieux libéral, tel que vous me voyez ; je juge les hommes sur leur mérite, et non sur leurs titres ; je me ris des hasards de la naissance ; la noblesse ne m'éblouit pas, et je m'en moque comme de l'an quarante [5] : je suis bien aise de vous l'apprendre.

Gaston. Me trouveriez-vous du mérite,[6] par hasard ?

Poirier. Non, monsieur, je ne vous en trouve pas.

Gaston. Non ? Alors, pourquoi m'avez-vous donné votre fille ?

(1) Railler, plaisanter sans délicatesse. (2) "Target, butt." (3) *Le cadet* (le contraire de *l'aîné*), le plus jeune des enfants d'une famille. Dans l'expression : *le cadet de mes soucis* le sens en est : le moindre. (4) *Faire du cas* (ou *grand cas*) *de quelque chose*, y attacher une grande importance. (5) Je n'y prête aucune attention, je m'en soucie comme de colin-tampon. 6) Trouveriez-vous que j'aie du mérite ? Voir p. 23, n. 1.

Poirier, interdit.[1] Pourquoi je vous ai donné.[2] . . . ?

Gaston. Vous aviez donc une arrière-pensée ?

Poirier. Une arrière-pensée ?

Gaston. Permettez ! Votre fille ne m'aimait pas quand vous m'avez attiré chez vous ; ce n'étaient pas mes dettes qui m'avaient valu l'honneur de votre choix ; puisque ce n'est pas non plus mon titre, je suis bien obligé de croire que vous aviez une arrière-pensée.

Poirier, se rasseyant. Quand même, monsieur ! . . . quand j'aurais tâché de concilier[3] mes intérêts avec le bonheur de mon enfant, quel mal y verriez-vous ? qui me reprochera, à moi qui donne un million de ma poche, qui me reprochera de choisir un gendre en état de me dédommager de mon sacrifice, quand d'ailleurs il est aimé de ma fille ? J'ai pensé à elle d'abord, c'était mon devoir ; à moi ensuite, c'était mon droit.

Gaston. Je ne conteste pas, monsieur Poirier. Vous n'avez eu qu'un tort, c'est de manquer de confiance en moi.

Poirier. C'est que vous n'êtes pas encourageant.

Gaston. Me gardez-vous rancune de quelques plaisanteries ? Je ne suis peut-être pas le plus respectueux des gendres, et je m'en accuse ; mais, dans les choses sérieuses, je suis sérieux. Il est très juste que vous cherchiez en moi l'appui que j'ai trouvé en vous.

Poirier, à part. Comprendrait-il la situation ?

Gaston. Voyons, cher beau-père, à quoi puis-je vous être bon ? si tant est que je puisse être bon à quelque chose.

(1) Stupéfait et embarrassé. (2) Poirier, dans son embarras, ne sait que répondre et, pour gagner du temps, il répète la question. Ce procédé se rencontre fréquemment chez Molière, notamment dans *l'Avare*. (3) Mettre d'accord, faire concorder.

Poirier. Eh bien, j'avais rêvé que vous iriez aux Tuileries.[1]

Gaston. Encore ! c'est donc votre marotte [2] de danser à la cour ?

Poirier. Il ne s'agit pas de danser. Faites-moi l'honneur de me prêter des idées moins frivoles. Je ne suis ni vain ni futile.

Gaston. Qu'êtes-vous donc, ventre-saint-gris [3] ! expliquez-vous.[4]

Poirier, piteusement. Je suis ambitieux !

Gaston. On dirait que vous en rougissez ; pourquoi donc ? Avec l'expérience que vous avez acquise dans les affaires, vous pouvez prétendre à tout. Le commerce est la véritable école des hommes d'État.

Poirier. C'est ce que Verdelet me disait ce matin.[5]

Gaston. C'est là qu'on puise cette hauteur de vues, cette élévation de sentiments, ce détachement des petits intérêts qui font les Richelieu et les Colbert.

Poirier. Oh ! je ne prétends pas. . . .

Gaston. Mais qu'est-ce qui pourrait donc bien lui convenir, à ce bon monsieur Poirier ? Une préfecture ? fi donc ! Le conseil d'État [6] ? non ! Un poste diplomatique ? justement l'ambassade de Constantinople est vacante. . . .

(1) Palais des rois de France et de Napoléon, détruit sous la Commune en 1871. Le parc existe encore. *Aller aux Tuileries,* (ici) aller aux réceptions et aux bals de la cour, donc se réconcilier avec le nouveau régime. (2) " Your fixed idea, obsession." La *marotte* était le sceptre du fou du roi, surmonté d'une tête grotesque et garni de grelots ; c'est le symbole de la folie. (3) Juron atténué pour *ventre de saint-Christ.* C'était le juron habituel d'Henri IV. (4) Parlez plus clairement, dites ce que vous voulez. (5) Gaston répète ici textuellement les phrases favorites de Poirier. Poirier endosse cette dernière à Verdelet alors qu'elle est de lui-même (voir la scène 4 du 1er acte). (6) *Le Conseil d'État* délibérait sur les affaires les plus graves de la politique.

Poirier. J'ai des goûts sédentaires [1] : je n'entends [2] pas le turc.

Gaston. Attendez ! (*Lui frappant sur l'épaule.*) Je crois que la pairie vous irait comme un gant.[3]

Poirier. Oh ! croyez-vous ?

Gaston. Mais, voilà le diable ! vous ne faites partie d'aucune catégorie [4] . . . vous n'êtes pas encore de l'Institut.[5] . . .

Poirier. Soyez donc tranquille ! je payerai, quand il le faudra, trois mille francs de contributions directes. J'ai à la banque trois millions qui n'attendent qu'un mot de vous pour s'abattre sur de bonnes terres.[6]

Gaston. Mais j'aime à penser que votre ambition ne s'arrête pas en si bon chemin ? Il vous faut un titre.

Poirier. Oh ! je ne tiens pas à ces hochets [7] de la vanité : je suis, comme je vous le disais, un vieux libéral.

Gaston. Raison de plus. Un libéral n'est tenu de

(1) Je suis adversaire des changements, des voyages. *Sédentaire*, qui reste ordinairement assis, qui sort peu. *Les commis de bureau ont un emploi* sédentaire. *Ses rhumatismes le condamnaient à une vie* sédentaire. (2) Ici : je ne comprends pas. . . . (3) Serait justement votre affaire, vous conviendrait à merveille. (4) Pour pouvoir être appelé à la pairie par le roi il fallait remplir certaines conditions : avoir certains titres scientifiques, ou avoir été élu député, ou bien payer un minimum fixé d'impôts directs. (5) *L'Institut de France* se compose de cinq académies scientifiques, entre autres *l'Académie Française.* Les savants qui en font partie s'appellent *Membres de l'Institut.* (6) Quoique multimillionnaire, Poirier ne payait pas 3000 frs. par an de contributions directes. L'impôt sur le revenu n'existait pas encore et le capital placé en banque échappait aux charges fiscales qui atteignaient surtout les immeubles (terres et maisons). Pour arriver au minimum requis, Poirier serait obligé d'acheter des terres (*ses millions devraient s'abattre sur de bonnes terres*) dont il payerait l'impôt foncier (" ground-tax "). (7) Un jouet des tout petits enfants (" rattle ") ; ici : une chose frivole, puérile.

mépriser que l'ancienne noblesse ; mais la nouvelle, celle qui n'a pas d'aïeux. . . .

Poirier. Celle qu'on ne doit qu'à soi-même !

Gaston. Vous serez comte.

Poirier. Non. Il faut être raisonnable. Baron, seulement.

Gaston. Le baron Poirier ! . . . cela sonne bien à l'oreille.

Poirier. Oui, le baron Poirier !

Gaston, le regardant et partant d'un éclat de rire. Je vous demande pardon ; mais là, vrai ! c'est trop drôle ! Baron ! monsieur Poirier ! . . . baron de Catillard [1] !

Poirier, à part. Je suis joué ! [2] . . .

c. 3 *Les Mêmes. Le Duc.*

Gaston. Arrive donc, Hector ! arrive donc ! — Sais-tu pourquoi Jean Gaston de Presles a reçu trois coups d'arquebuse à la bataille d'Ivry ? [3] Sais-tu pourquoi François Gaston de Presles est monté le premier à l'assaut de La Rochelle ? [4] Pourquoi Louis Gaston de Presles s'est fait sauter à La Hogue [5] ? Pourquoi Philippe Gaston de Presles a pris deux drapeaux à Fontenoy [6] ? Pourquoi mon grand-père est mort à

(1) *La Catillard* est une grosse poire d'hiver que l'on mange cuite. C'est un jeu de mots sur *poire* et *poirier.* Voir p. 9, n. 4. (2) Dupé, " roulé." (3) La bataille d'Ivry (dép. de l'Eure, Normandie) fut gagnée par Henri IV sur la Ligue (1590). (4) La Rochelle, défendue vaillamment par les Protestants, fut prise par Richelieu (1628). (5) Devant La Hogue (dép. de la Manche, à l'est de Cherbourg) une flotte française fut détruite par les flottes anglaise et hollandaise supérieures en nombre. Aucun bâtiment français ne voulut se rendre (1692). (6) A Fontenoy (en Belgique près de Tournay) le maréchal de Saxe défit les Autrichiens (1745).

Quiberon ?[1] C'était pour que M. Poirier fût un jour pair de France et baron !

Le Duc. Que veux-tu dire ?

Gaston. Voilà le secret du petit assaut qu'on m'a livré ce matin.

Le Duc, à part. Je comprends.

Poirier. Savez-vous, monsieur le duc, pourquoi j'ai travaillé quatorze heures par jour pendant trente ans ? pourquoi j'ai amassé, sou par sou, quatre millions, en me privant de tout ? C'est afin que M. le marquis Gaston de Presles, qui n'est mort ni à Quiberon, ni à Fontenoy, ni à La Hogue, ni ailleurs, puisse mourir de vieillesse sur un lit de plume, après avoir passé sa vie à ne rien faire.

Le Duc. Bien répliqué, monsieur !

Gaston. Voilà qui promet pour la tribune.[2]

Le Domestique. Il y a là des messieurs qui demandent à voir l'appartement.

Gaston. Quel appartement ?

Le Domestique. Celui de M. le marquis.

Gaston. Le prend-on pour un muséum d'histoire naturelle ?

Poirier, au domestique. Priez ces messieurs de repasser. (*Le domestique sort.*) Excusez-moi, mon gendre ; entraîné par la gaieté de votre entretien, je n'ai pas pu vous dire que je loue le premier étage de mon hôtel.

Gaston. Hein ?

Poirier. C'est une des petites réformes dont je vous parlais.

(1) A Quiberon (dép. du Morbihan) plus de sept cents émigrés rebelles, faits prisonniers par les troupes de la Convention, furent fusillés sans pitié (1795). (2) Voilà qui fait espérer de beaux succès à la tribune des orateurs de la Chambre des Pairs. *Voilà qui . . .*, voilà quelque chose qui. . . .

Gaston. Et où comptez-vous me loger ?

Poirier. Au deuxième ; l'appartement est assez vaste pour nous contenir tous.

Gaston. L'arche de Noé [1] !

Poirier. Il va sans dire que je loue les écuries et les remises.

Gaston. Et mes chevaux ? vous les logerez au deuxième aussi ?

Poirier. Vous les vendrez.

Gaston. J'irai donc à pied ?

Le Duc. Ça te fera du bien. Tu ne marches pas assez.

Poirier. D'ailleurs, je garde mon coupé bleu. Je vous le prêterai.

Le Duc. Quand il fera beau.

Gaston. Ah ça ! monsieur Poirier ! . . .

Le Domestique, rentrant. M. Vatel demande à parler à monsieur le marquis.

Gaston. Qu'il entre ! (*Entre Vatel en habit noir.*) Quelle est cette tenue, monsieur Vatel ? êtes-vous d'enterrement,[2] ou la marée [3] manque-t-elle ?

Vatel. Je viens donner ma démission à M. le marquis.

Gaston. Votre démission ? la veille d'une bataille !

Vatel. Telle est l'étrange position qui m'est faite ; je dois déserter pour ne pas me déshonorer ; que M. le marquis daigne jeter les yeux sur le menu que m'impose M. Poirier.

Gaston. Que vous impose M. Poirier ? Voyons cela. (*Lisant.*) Le lapin sauté ?

Poirier. C'est le plat de mon vieil ami Ducaillou.

Gaston. La dinde aux marrons ?

Poirier. C'est le régal de mon camarade Groschenet.

Gaston. Vous traitez la rue des Bourdonnais [4] ?

(1) "Noah's ark." (2) Allez-vous à un enterrement ? (3) Le poisson de mer frais. Voir p. 8, n. 8. (4) Voir p. 56, n. 4.

Poirier. En même temps que le faubourg Saint-Germain.[1]

Gaston. J'accepte votre démission, monsieur Vatel. (*Vatel sort.*) Ainsi, demain, mes amis auront l'honneur d'être présentés aux vôtres ?

Poirier. Vous l'avez dit, ils auront cet honneur. M. le duc sera-t-il humilié de manger ma soupe entre M. et madame Pincebourde ?

Le Duc. Nullement. Madame Pincebourde doit chanter au dessert ?

Gaston. Après dîner, nous ferons un cent de piquet.[2]

Le Duc. Ou un loto.

Poirier. Ou un nain jaune.[3]

Gaston. Et, de temps en temps, j'espère, nous renouvellerons cette bamboche [4] ?

Poirier. Mon salon sera ouvert tous les soirs et vos amis seront toujours les bienvenus.

Gaston. Décidément, monsieur Poirier, votre maison va devenir un lieu de délices, une petite Capoue.[5] Je craindrais de m'y amollir,[6] j'en sortirai, pas plus tard que demain.

Poirier. J'en serai au regret... mais mon hôtel n'est pas une prison. Quelle carrière embrasserez-vous ? la médecine ou le barreau ? [7]

Gaston. Qui parle de cela ?

Poirier. Les ponts et chaussées [8] peut-être ? ou le

(1) Le quartier de l'aristocratie. (2) Une partie de piquet (sorte de jeu de cartes) jouée en cent points. (3) Nom d'un jeu de cartes fort simple. (4) Une ripaille ("revelry, spree, beanfeast"). (5) Ville d'Italie (Capua) prise par les soldats d'Annibal. Les troupes carthaginoises s'y adonnèrent aux plaisirs et perdirent ainsi leurs qualités guerrières. De là l'expression : *s'endormir dans les délices de Capoue.* (6) D'y perdre mon énergie. (7) "The bar." La carrière d'avocat. (8) "The department of roads and bridges."

professorat ? car vous ne pensez pas tenir votre rang avec neuf mille francs de rente ?

Le Duc. Neuf mille francs de rente ?

Poirier, à Gaston. Dame[1] ! le bilan est facile à établir ; vous avez reçu cinq cent mille francs de la dot de ma fille. La corbeille de noces[2] et les frais d'installation en ont absorbé cent mille. Vous venez d'en donner deux cent dix-huit mille à vos créanciers, il vous en reste donc cent quatre-vingt-deux mille, qui, placés au taux légal, représentent neuf mille livres de rente.... Est-ce clair ? Est-ce avec ce revenu que vous nourrirez vos amis de carpes à la Lithuanienne et de volailles à la Concordat ? Croyez-moi, mon cher Gaston, restez chez moi ; vous y serez encore mieux que chez vous. Pensez à vos enfants... qui ne seront pas fâchés de trouver un jour dans la poche du marquis de Presles les économies du bonhomme Poirier. Au revoir, mon gendre ; je vais régler le compte de M. Vatel. [*Il sort.*

c. 4 *Le Duc, Gaston. Ils se regardent un instant. Le duc éclate de rire.*

Gaston. Tu trouves cela drôle, toi ?

Le Duc. Ma foi, oui ! Voilà donc ce beau-père modeste et nourrissant comme tous les arbres à fruit ? ce Georges Dandin ? Tu as trouvé ton maître, mon fils. Mais, au nom du ciel, ne fais pas cette piteuse[3] mine ! Regarde-toi, tu as l'air d'un paladin qui partait pour la croisade et que la pluie a fait rentrer ! Ris donc un peu ; l'aventure n'est pas tragique.

Gaston. Tu as raison !... Parbleu ! monsieur Poirier,

(1) Cette interjection peut marquer l'étonnement, l'hésitation, etc. Ici le sens en est : En doutez-vous ? (2) Les cadeaux offerts au mariage. (3) Triste et confuse.

mon beau-père, vous me rendez là un service dont vous ne vous doutez pas.

Le Duc. Un service ?

Gaston. Oui, mon cher, oui, j'allais tout simplement me couvrir de ridicule ; j'étais en chemin de devenir amoureux de ma femme. . . . Heureusement M. Poirier m'arrête à la première station.

Le Duc. Ta femme n'est pas responsable des sottises de Poirier. Elle est charmante.

Gaston. Laisse-moi donc tranquille ! Elle ressemble à son père.

Le Duc. Pas le moins du monde.

Gaston. Je te dis qu'elle a un air de famille [1] . . . je ne pourrais plus l'embrasser sans penser à ce vieux crocodile. Et puis je voulais bien rester au coin du feu . . . mais du moment qu'on y met la marmite.[2] . . . (*Il tire sa montre.*) Bonsoir !

Le Duc. Où vas-tu ?

Gaston. Chez madame de Montjay : voilà deux heures qu'elle m'attend.

Le Duc. Non, Gaston, n'y va pas.

Gaston. Ah ! on veut me rendre la vie dure ici, on veut me mettre en pénitence ! . . .

Le Duc. Écoute-moi donc !

Gaston. Tu n'as rien à me dire.

Le Duc. Et ton duel ?

Gaston. Tiens ! c'est vrai . . . je n'y pensais plus.

Le Duc. Tu te bats demain à deux heures, au bois de Vincennes.

Gaston. Très bien ! De l'humeur dont je suis, Pont-grimaud passera demain un joli quart d'heure.

(1) On voit tout de suite que c'est une Poirier. (2) Qu'on y fait tout à fait comme chez les bourgeois, qu'on y prend les habitudes des petites gens. La marmite se suspendait au-dessus du feu ouvert dans la cheminée au moyen d'un crochet qui glissait sur une crémaillère (" pot-hanger ").

c. 5 *Les Mêmes. Verdelet, Antoinette.*

Antoinette. Vous sortez, mon ami ?

Gaston. Oui, madame, je sors. [*Il sort.*

Verdelet. Dis donc, Toinon ? il ne paraît pas d'humeur aussi charmante que tu le disais.

Antoinette. Je n'y comprends rien. . . .

Le Duc. Il se passe ici des choses graves, madame.

Antoinette. Quoi donc ?

Le Duc. Votre père est ambitieux.

Verdelet. Ambitieux ! . . . Poirier ?

Le Duc. Il avait compté sur le nom de son gendre pour arriver. . . .

Verdelet. A la pairie, comme M. Michaud ! (*A part.*) Vieux fou !

Le Duc. Irrité du refus de Gaston, il cherche à se venger à coups d'épingle,[1] et je crains bien que ce ne soit vous qui payiez les frais de la guerre.

Antoinette. Comment cela ?

Verdelet. C'est bien simple . . . si ton père rend la maison odieuse à ton mari, il cherchera des distractions dehors.

Antoinette. Des distractions dehors ?

Le Duc. M. Verdelet a mis le doigt sur le danger, et vous seule pouvez le prévenir. Si votre père vous aime, mettez-vous entre lui et Gaston. Obtenez la cessation immédiate des hostilités ; rien n'est encore perdu . . . tout peut se réparer.

Antoinette. " Rien n'est encore perdu ! tout peut se réparer ! " Vous me faites trembler ! Contre qui donc ai-je à me défendre ?

Le Duc. Contre votre père.

Antoinette. Non, vous ne me dites pas tout. . . . Les

(1) Par de petites taquineries répétées.

torts de mon père ne m'enlèveraient pas mon mari en un jour.... Il fait la cour à une femme, n'est-ce pas ?

Le Duc. Non, madame ; mais....

Antoinette. Pas de ménagements,[1] monsieur le duc ... j'ai une rivale.

Le Duc. Calmez-vous, madame.

Antoinette. Je le devine, je le sens, je le vois.... Il est auprès d'elle.

Le Duc. Non, madame, il vous aime.

Antoinette. Il ne me connaît que depuis une heure ! Ce n'est pas à moi qu'il a senti le besoin de raconter sa colère.... Il a été se plaindre ailleurs.

Verdelet. Ne te bouleverse pas comme ça, Toinon ; il a été prendre l'air, voilà tout. C'était mon remède quand Poirier m'exaspérait.

[*Entre un domestique avec une lettre sur un plat d'argent.*

Le Domestique. Une lettre pour M. le marquis.

Antoinette. Il est sorti ; mettez-la là. (*Elle regarde la lettre.—A part.*) Une écriture de femme ! (*Haut.*) De quelle part[2] ?

Le Domestique. C'est le valet de pied de madame de Montjay qui l'a apportée. [*Il sort.*

Antoinette, à part. De madame de Montjay !

Le Duc. Je verrai Gaston avant vous, madame ; si vous voulez, je lui remettrai cette lettre ?

Antoinette. Craignez-vous que je ne l'ouvre ?

Le Duc. Oh ! madame !

(1) Pas besoin de me *ménager,* c.-à-d. vous pouvez me dire franchement la vérité. *Ménager* signifie " to spare, to treat tenderly or with consideration, to use frugally " : *On* ménage *ses forces ou ses efforts de peur de se rendre malade. L'avare* ménage *l'avoine de ses chevaux.* Ménagez *votre argent. Un bon fonctionnaire ne* se ménage *pas dans son service. Annoncez-lui la triste nouvelle avec tous les* ménagements *possibles.* (2) De la part de qui ?

Antoinette. Elle se sera croisée avec Gaston.

Verdelet. Qu'est-ce que tu vas supposer là ? Madame de Montjay n'aurait pas l'imprudence d'écrire à ton mari chez toi.

Antoinette. Pour ne point oser lui écrire chez moi, il faudrait qu'elle me méprisât bien ! D'ailleurs, je ne dis pas qu'il soit son amant. Je dis qu'il lui fait la cour. Je le dis parce que j'en suis sûre.

Le Duc. Je vous jure, madame. . . .

Antoinette. L'oseriez-vous jurer sérieusement, monsieur le duc ?

Le Duc. Mon serment ne vous prouverait rien, car un galant homme [1] a le droit de mentir en pareil cas. Quoi qu'il en soit, madame, je vous ai prévenue du danger ; je vous ai indiqué le moyen d'y échapper : j'ai rempli mon devoir d'ami et d'honnête homme ; ne m'en demandez pas plus. [*Il sort.*

c. 6 *Antoinette, Verdelet.*

Antoinette. Ah ! je viens de perdre tout ce que j'avais gagné dans le cœur de Gaston. . . . Il m'appelait marquise, il y a une heure. . . . Mon père lui a rappelé brutalement que je suis mademoiselle Poirier.

Verdelet. Eh bien, est-ce qu'on ne peut pas aimer mademoiselle Poirier ?

Antoinette. Mon dévouement aurait fini par le toucher peut-être, ma tendresse par attirer la sienne ; il était déjà sur la pente insensible qui le conduisait à moi ! mon père lui fait rebrousser chemin [2] ! — Il ne m'a pas épousée avec la certitude qu'il ne m'aimerait jamais . . . il n'a pas dû me condamner si vite.

(1) Un homme qui joint une conscience délicate à une grande génerosité (Larousse). (2) Retourner sur ses pas.

Verdelet. Non, sans doute.

Antoinette. Tu n'en as pas l'air bien sûr. . . . Es-tu fou, Tony, d'accueillir un soupçon si odieux ! Je te jure que mon mari est incapable d'une infamie. Réponds donc que c'est évident ! Le prends-tu pour un misérable ?

Verdelet. Non pas !

Antoinette. Alors tu peux jurer qu'il est innocent . . . jure-le, mon bon Tony, jure-le !

Verdelet. Je le jure ! je le jure !

Antoinette. Pourquoi lui écrit-elle ?

Verdelet. Pour l'inviter à quelque soirée, tout simplement.

Antoinette. Une soirée bien pressée, puisqu'elle envoie l'invitation par un domestique. — Oh ! quand je pense que le secret de ma destinée est enfermé sous ce pli. . . . Allons-nous-en . . . cette lettre m'attire . . . je suis tentée.

[*Elle la remet sur la table et reste immobile à la regarder.*

Verdelet. Viens, tu as raison. [*Elle ne bouge pas.*

Les Mêmes. Poirier. Sc. 7

Poirier. Dis donc, fifille[1] . . . Antoinette. . . . (*A Verdelet.*) Qu'est-ce qu'elle regarde là ? une lettre ?

[*Il prend la lettre.*

Antoinette, vivement. Laissez, mon père ! c'est une lettre pour M. de Presles.

Poirier, regardant l'adresse. Jolie écriture ! (*Il la flaire.*) Ça ne sent pas le tabac. C'est une lettre de femme.

Antoinette, vivement. Oui, de madame de Montjay, je sais ce que c'est.

(1) Terme tendre et enfantin pour *fille*.

Poirier. Comme tu as l'air agité. . . . Est-ce que tu as la fièvre ? (*Il lui prend la main.*) Tu as la fièvre !

Antoinette. Non, mon père.

Poirier. Si fait ! Il y a quelque chose.

Antoinette. Il n'y a rien, je vous assure. . . .

Verdelet, bas, à Poirier. Laisse-la donc tranquille. . . .

Poirier. Est-ce que le marquis te ferait des traits,[1] par hasard ? Nom de nom[2] ! si je le savais !

Antoinette. Si vous m'aimez, mon père. . . .

Poirier. Si je t'aime[3] !

Antoinette. Ne tourmentez plus Gaston.

Poirier. Est-ce que je le tourmente ! je fais des économies, voilà tout.

Verdelet. Tu fais des taquineries, et elles retombent sur ta fille.

Poirier. Mêle-toi de ce qui te regarde. (*A Antoinette.*) Voyons, qu'est-ce qu'il t'a fait, ce monsieur ? je veux le savoir.

Antoinette. Rien . . . rien . . . n'allez pas le quereller, au nom du ciel !

Poirier. Pourquoi mangeais-tu des yeux[4] cette lettre ? Est-ce que tu crois que madame de Montjay. . . ?

Antoinette. Non, non. . . .

Poirier. Elle le croit, n'est-ce pas, Verdelet ?

Verdelet. Elle suppose. . . .

Poirier. Il est facile de s'en assurer.

[*Il rompt de cachet.*

Antoinette. Mon père ! . . . le secret d'une lettre est sacré !

(1) Te serait infidèle, te tromperait. (2) Juron populaire où le mot *nom* répété remplace le mot *Dieu*. Une telle expression ne sied pas à un homme de la condition de Poirier, mais, dans sa colère, il s'oublie facilement. (3) Suppléez : Il ne faut pas demander si je t'aime. (4) Regardais-tu avec curiosité et convoitise. . . .

Poirier. Il n'y a de sacré pour moi que ton bonheur.

Verdelet. Prends garde, Poirier ! . . . Que dira ton gendre ?

Poirier. Je me soucie bien de mon gendre !

[*Il ouvre la lettre.*

Antoinette. Ne lisez pas, au nom du ciel !

Poirier. Je lirai. . . . Si ce n'est pas mon droit, c'est mon devoir. (*Lisant.*) " Cher Gaston." Ah ! le scélérat !

[*Il froisse la lettre et la jette avec colère.*

Antoinette. Oh ! mon Dieu ! . . .

[*Elle tombe dans un fauteuil.*

Poirier, prenant Verdelet au collet. C'est toi qui m'as laissé faire ce mariage-là !

Verdelet. C'est trop fort !

Poirier. Quand je t'ai consulté, pourquoi ne t'es-tu pas mis en travers [1] ? pourquoi ne m'as-tu pas dit ce qui devait arriver ?

Verdelet. Je te l'ai dit vingt fois ! . . . mais monsieur était ambitieux !

Poirier. Ça m'a bien réussi !

Verdelet. Elle perd connaissance.

Poirier. Ah ! mon Dieu !

Verdelet, à genoux devant Antoinette. Toinon, mon enfant ! reviens à toi. . . .

Poirier. Ote-toi de là. . . . Est-ce que tu sais ce qu'il faut lui dire ? (*A genoux devant Antoinette.*) Toinon, mon enfant, reviens à toi !

Antoinette. Ce n'est rien, mon père.

(1) Pourquoi ne t'y es-tu pas opposé ? *En travers de,* " across." Ne pas confondre avec *à travers,* " through," et *de travers,* " wrong " : *Un arbre abattu se trouvait* en travers de *la chaussée. On peut lire* à travers *l'enveloppe. Vous m'avez compris* de travers. Avec une nuance d'obstacle on dit aussi *au travers de,* " through " : *Il regagna son poste en passant* au travers des *rangs ennemis.*



"Ah! le scélérat!"

Poirier. Sois tranquille . . . je te débarrasserai de ce monstre.

Antoinette. Qu'ai-je donc fait au bon Dieu pour être éprouvée de la sorte ? Après trois mois de mariage ! Non ! le lendemain ! le lendemain ! Il ne m'a pas été fidèle un jour ! . . . Il n'avait donc pas senti battre mon cœur ? il n'avait donc pas compris que je me donnais à lui tout entière ? Le malheureux ! j'en mourrai !

Poirier. Tu en mourras ? . . . je te le défends ! Qu'est-ce que je deviendrais, moi [1] ! Ah ! le brigand ! . . . Où vas-tu ?

Antoinette. Chez moi.[2]

Poirier. Veux-tu que je t'accompagne ?

Antoinette. Merci, mon père.

Verdelet, à Poirier. Laissons-la pleurer seule . . . les larmes la soulageront.

Poirier, Verdelet. Sc. 8

Poirier. Quel mariage ! quel mariage !

[*Il se promène en se donnant des coups de poing.*

Verdelet. Calme-toi, Poirier . . . tout peut se réparer. Notre devoir, maintenant, c'est de rapprocher ces deux cœurs.

Poirier. Mon devoir, je le connais, et je le ferai.

[*Il ramasse la lettre.*

Verdelet. Je t'en supplie, pas de coup de tête [3] !

(1) *Moi* ! Remarquez l'inconscient égoïsme du bonhomme Poirier. (2) C.-à-d. dans ma chambre. (3) *Un coup de tête* est une action commise d'une manière irréfléchie sous l'empire d'un sentiment violent ou à la suite d'un caprice.

Sc. 9 *Les Mêmes. Gaston, qui va à la table et cherche fiévreusement dans les papiers et albums qui la couvrent.*

Poirier. Vous cherchez quelque chose, monsieur ?

Gaston. Oui, une lettre.

Poirier. De madame de Montjay. Ne cherchez pas, elle est dans ma poche.

Gaston. L'auriez-vous ouverte, par hasard ?

Poirier. Oui, monsieur, je l'ai ouverte.

Gaston. Vous l'avez ouverte ? Savez-vous bien, monsieur, que c'est une indignité, que c'est l'action d'un malhonnête homme ?

Verdelet. Monsieur le marquis ! . . . Poirier !

Poirier. Il n'y a qu'un malhonnête homme ici, c'est vous !

Gaston. Pas de reproches ! En me volant le secret de mes fautes, vous avez perdu le droit de les juger ! Il y a quelque chose de plus inviolable que la serrure d'un coffre-fort, monsieur ; c'est le cachet d'une lettre, car il ne se défend pas.

Verdelet, à Poirier. Qu'est-ce que je te disais ?

Poirier. C'est trop fort ! Un père n'aurait pas le droit. . . . Mais je suis bien bon de répondre ! Vous vous expliquerez devant les tribunaux, monsieur le marquis.

Verdelet. Les tribunaux ?

Poirier. Ah ! vous croyez qu'on peut impunément apporter dans nos familles le désespoir ? Un bon procès, monsieur ! un procès en séparation de corps [1] !

Gaston. Un procès ? où cette lettre sera lue ?

(1) *La séparation de corps* dispense les époux d'habiter ensemble et entraîne la séparation de biens. Poirier ne parle pas du divorce : c'est que, en France, la religion dominante, le culte catholique, n'admet ni le divorce, ni le remariage avant la mort du premier mari ou de la première femme.

Poirier. En public ; oui, monsieur, en public !

Verdelet. Es-tu fou, Poirier ? un pareil scandale. . . .

Gaston. Mais vous ne songez pas que vous perdez [1] une femme !

Poirier. Vous allez me parler de son honneur, peut-être ? Elle ne sera jamais trop punie, celle-là !

Gaston. Monsieur. . . .

Poirier. En voilà une, par exemple,[2] qui n'intéressera personne ! Prendre le mari d'une pauvre jeune femme après trois mois de mariage !

Gaston. Elle est moins coupable que moi, n'accusez que moi. . . .

Poirier. Si vous croyez que je ne vous méprise pas comme le dernier des derniers ! . . . N'êtes-vous pas honteux ? sacrifier une femme charmante. . . . Que lui reprochez-vous ? Trouvez-lui un défaut, un seul, pour vous excuser ! Un cœur d'or ! des yeux superbes ! Et une éducation ! Tu sais ce qu'elle m'a coûté, Verdelet ?

Verdelet. Modère-toi, de grâce. . . .

Poirier. Crois-tu que je ne me modère pas ? Si je m'écoutais [3] ! . . . mais non . . . il y a des tribunaux . . . je vais chez mon avoué.[4]

Gaston. Attendez jusqu'à demain, monsieur, je vous en supplie . . . donnez-vous le temps de la réflexion.

Poirier. C'est tout réfléchi.

Gaston, à Verdelet. Aidez-moi à prévenir un malheur irréparable.

(1) " You bring ruin upon. . . ." (2) Espèce de locution interjective servant le plus souvent à renforcer simplement l'idée. Le sens est alors : certes, bien sûr, il ne faut pas demander, je crois bien. (3) Si je cédais à mes sentiments de colère, si rien ne me retenait. (4) *L'avoué* est un juriste qui, dans les procès civils, prépare les dossiers et donne des avis, tandis que l'*avocat* plaide à la barre. Les avoués sont nommés par le gouvernement.

Verdelet. Ah ! vous ne le connaissez pas !

Gaston, à Poirier. Prenez garde, monsieur. Je dois sauver cette femme, je dois la sauver à tout prix. . . . Comprenez donc que je suis responsable de tout !

Poirier. Je l'entends bien ainsi.

Gaston. Vous ne savez pas jusqu'où le désespoir pourrait m'emporter !

Poirier. Des menaces ?

Gaston. Oui ! des menaces ; rendez-moi cette lettre. . . . Vous ne sortirez pas !

Poirier. De la violence ! faut-il que je sonne mes gens [1] !

Gaston. C'est vrai ! ma tête se perd. Écoutez-moi, du moins. Vous n'êtes pas méchant . . . c'est la colère, c'est la douleur qui vous égare.

Poirier. Colère légitime, douleur respectable !

Gaston. Oui, monsieur, je reconnais mes fautes, je les déplore . . . mais, si je vous jurais de ne plus revoir madame de Montjay, si je vous jurais de consacrer ma vie au bonheur de votre fille ?

Poirier. Ce serait la seconde fois que vous le jureriez. . . . Finissons !

Gaston. Arrêtez ! vous aviez raison ce matin, c'est le désœuvrement [2] qui m'a perdu.

Poirier. Ah ! vous le reconnaissez maintenant.

Gaston. Eh bien, si je prenais un emploi ? . . .

Poirier. Un emploi ? vous ?

Gaston. Vous avez le droit de douter de ma parole, je le sais ; mais gardez cette lettre, et, si je manque à mes engagements, vous serez toujours à temps.[3] . . .

Poirier. C'est vrai ! oui, c'est vrai.

Verdelet. Eh bien, tu acceptes ? Tout vaut mieux qu'une séparation.

(1) Mon personnel, mes domestiques. (2) L'oisiveté. (3) A temps pour produire la lettre devant les tribunaux.

Poirier. Ce n'est pas tout à fait mon avis. . . . Cependant puisque tu l'exiges. . . . (*Au marquis.*) Je souscris [1] pour ma part, monsieur, au traité que vous m'offrez. . . . Il ne reste plus qu'à le soumettre à ma fille.

Verdelet. Oh ! ce n'est pas ta fille qui demandera du scandale.

Poirier. Allons la trouver. (*A Gaston.*) Croyez bien, monsieur, qu'en tout ceci je ne consulte que le bonheur de mon enfant. Pour que vous n'ayez pas le droit d'en douter, je vous déclare d'avance que je n'attends plus rien de vous, que je n'accepterai rien, et resterai Gros-Jean comme devant.[2]

Verdelet. C'est bien, Poirier.

Poirier, à Verdelet. A moins pourtant qu'il ne rende ma fille si heureuse . . . si heureuse ! . . . [*Ils sortent.*

Gaston, seul. **Sc. 10**

Gaston. Tu l'as voulu, marquis de Presles ! [3] Est-ce assez d'humiliations ! Ah ! madame de Montjay ! — En ce moment, mon sort se décide. Que vont-ils me rapporter [4] ? Ma condamnation ou celle de cette infortunée ? la honte ou le remords ? Et tout cela pour une fantaisie d'un jour ! Tu l'as voulu, marquis de Presles . . . n'accuse que toi !

[*Il reste absorbé.*[5]

(1) *Souscrire à*, accepter, se déclarer d'accord. (2) Le sens le plus courant est : je n'aurai rien gagné, je ne serai pas plus avancé. Ici : je ne changerai pas d'avis. *Devant* signifie ici *avant*. (3) Gaston qui a comparé son beau-père à George Dandin (voir p. 9, n. 7), se remet lui-même à ce personnage ridicule. Dandin se reproche sa sottise en répétant : *Tu l'as voulu, George Dandin !* (4) Terme de droit : dans un procès criminel, le jury, après s'être retiré de la salle d'audience pour délibérer, *rapporte* son verdict négatif ou affirmatif. (5) Plongé dans ses pensées.

Sc. II *Gaston, Le Duc.*

Le Duc, entrant, et frappant sur l'épaule de Gaston. Qu'as-tu donc ?

Gaston. Tu sais ce que mon beau-père me demandait ce matin ?

Le Duc. Eh bien !

Gaston. Si on te disait que j'y consens ?

Le Duc. Je répondrais que c'est impossible.

Gaston. C'est pourtant la vérité.

Le Duc. Es-tu fou ? Tu le disais toi-même, s'il est un homme qui n'ait pas le droit. . . .

Gaston. Il le faut. . . . Mon beau-père a ouvert une lettre de madame de Montjay ; dans sa colère, il voulait la porter chez son avoué, et, pour l'arrêter, j'ai dû me mettre à sa discrétion.[1]

Le Duc. Pauvre ami ! dans quel abîme as-tu roulé !

Gaston. Ah ! si Pontgrimaud me tuait demain, quel service il me rendrait !

Le Duc. Voyons, voyons, pas de ces idées-là !

Gaston. Cela arrangerait tout.

Le Duc. Tu n'as que vingt-cinq ans, ta vie peut être belle encore.

Gaston. Ma vie ? . . . Regarde où j'en suis : ruiné, esclave d'un beau-père dont le despotisme s'autorisera de mes fautes,[2] mari d'une femme que j'ai blessée au cœur et qui ne l'oubliera jamais ! . . . Tu dis que ma vie peut être belle encore ! . . . Mais je suis dégoûté de tout et de moi-même ! . . . Mes étourderies, mes sottises, mes égarements [3] m'ont amené à ce point que tout me manque à la fois : la liberté, le bonheur domestique,

(1) Me livrer complètement à sa volonté. (2) Puisera un droit, trouvera une justification dans mes fautes. (3) Les erreurs de ma conduite, mes dérèglements.

l'estime du monde et la mienne propre ! . . . Quelle pitié ! . . .

Le Duc. Du courage, mon ami ; ne te laisse pas abattre !

Gaston, se levant. Oui, je suis un lâche ! Un gentilhomme a le droit de tout perdre, fors [1] l'honneur.

Le Duc. Que veux-tu faire ?

Gaston. Ce que tu ferais à ma place.[2]

Le Duc. Non !

Gaston. Tu vois bien que si, puisque tu m'as compris . . . Tais-toi ! . . . je n'ai plus que mon nom, et je veux le garder intact. . . . On vient.

Les Mêmes. Poirier, Antoinette, Verdelet. **Sc. 12**

Antoinette. Non, mon père, non, c'est impossible ! . . . Tout est fini entre M. de Presles et moi !

Verdelet. Je ne te reconnais plus là, mon enfant.

Poirier. Mais puisque je te dis qu'il prendra une occupation ! qu'il ne reverra jamais cette femme ! qu'il te rendra heureuse !

Antoinette. Il n'y a plus de bonheur pour moi ! Si M. de Presles ne m'a pas aimée librement, croyez-vous qu'il m'aimera par contrainte ?

Poirier, au Marquis. Parlez donc, monsieur !

Antoinette. M. de Presles se tait ; il sait que je ne croirais pas à ses protestations. Il sait aussi que tout lien est rompu entre nous, et qu'il ne peut plus être qu'un étranger pour moi. . . . Reprenons donc tous les deux ce que la loi peut nous rendre de liberté. . . . Je

(1) Ancienne préposition synonyme de *hors*, *hormis*, *excepté*, *sauf*. On attribue à François I les paroles célèbres " tout est perdu fors l'honneur," qu'il aurait fait écrire à sa mère après la perte de la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier.
(2) Gaston veut dire : m'ôter la vie.

veux une séparation, mon père. Donnez-moi cette lettre : c'est à moi, à moi seule, qu'il appartient d'en faire usage ! Donnez-la-moi !

Poirier. Je t'en supplie, mon enfant, pense au scandale qui va nous éclabousser [1] tous.

Antoinette. Il ne salira que les coupables !

Verdelet. Pense à cette femme que tu vas perdre à jamais. . . .

Antoinette. A-t-elle eu pitié de moi ? . . . Mon père, donnez-moi cette lettre. Ce n'est pas votre fille qui vous la demande, c'est la marquise de Presles outragée.[2]

Poirier. La voilà. . . . Mais puisqu'il prendrait une occupation. . . .

Antoinette. Donnez. (*Au Marquis.*) Je tiens ma vengeance, monsieur, elle ne saurait m'échapper. Vous aviez engagé votre honneur pour sauver cette femme ; je le dégage [3] et vous le rends.

[*Elle déchire la lettre et la jette au feu.*

Poirier. Eh bien, qu'est-ce qu'elle fait ?

Antoinette. Mon devoir !

Verdelet. Brave enfant !

Le Duc. Noble cœur !

Gaston. Oh ! madame, comment vous exprimer ? . . . Orgueilleux que j'étais ! je croyais m'être mésallié . . . vous portez mon nom mieux que moi ! Ce ne sera pas trop de toute ma vie pour réparer le mal que j'ai fait.

Antoinette. Je suis veuve, monsieur.

[*Elle prend le bras de Verdelet pour sortir.*

(1) Au figuré : faire rejaillir la honte sur . . ., discréditer indirectement. (2) Gravement injuriée, cruellement offensée. (3) *Dégager*, c'est retirer ou libérer ce qui était *engagé* ou donné en *gage*.

ACTE QUATRIÈME

Même décor.

Verdelet, Antoinette, Poirier. Antoinette est assise entre Verdelet et Poirier. Sc. I

Verdelet. Je te dis que tu l'aimes encore.

Poirier. Et moi, je te dis que tu le hais.

Verdelet. Mais non, Poirier . . .

Poirier. Mais si ! . . . Ce qui s'est passé hier ne te suffit pas ? Tu voudrais que ce vaurien m'enlevât ma fille à présent ?

Verdelet. Je voudrais que l'existence d'Antoinette ne fût pas à jamais perdue, et, à la façon dont tu t'y prends . . .

Poirier. Je m'y prends comme il me plaît, Verdelet. . . . Ça t'est facile de faire le bon apôtre,[1] tu n'es pas à couteaux tirés avec le marquis,[2] toi ! Une fois qu'il aurait emmené sa femme, tu serais toujours fourré chez elle,[3] et, pendant ce temps, je vivrais dans mon trou, seul, comme un chat-huant[4] . . . voilà ton rêve ! Oh ! je te connais, va ! Égoïste comme tous les vieux garçons ! . . .

Verdelet. Prends garde, Poirier ! Es-tu sûr qu'en

(1) Se donner l'air d'un homme de bien ; ici : d'un homme qui veut la paix et la concorde. (2) Tu n'es pas au plus mal avec le marquis. (3) Tu serais constamment chez elle. (4) "Screech-owl."

poussant les choses à l'extrême, tu n'obéisses pas toi-même à un sentiment d'égoïsme ? . . .

Poirier. Nous y voilà ! C'est moi qui suis l'égoïste ici ! parce que je défends le bonheur de ma fille ! parce que je ne veux pas que mon gueux [1] de gendre m'arrache mon enfant pour la torturer ! (*A sa fille.*) Mais dis donc quelque chose ! . . . ça te regarde plus que moi.

Antoinette. Je ne l'aime plus, Tony, Il a tué dans mon cœur tout ce qui fait l'amour.

Poirier. Ah !

Antoinette. Je ne le hais pas, mon père ; il m'est indifférent, je ne le connais plus.

Poirier. Ça me suffit.

Verdelet. Mais, ma pauvre Toinon, tu commences la vie à peine. As-tu jamais réfléchi sur la destinée d'une femme séparée de son mari ? T'es-tu jamais demandé . . . ?

Poirier. Ah ! Verdelet, fais-nous grâce de tes sermons ! Elle sera, pardieu, bien à plaindre avec son bonhomme de père, qui n'aura plus d'autre ambition que de l'aimer et de la dorloter [2] ! Tu verras, fifille, quelle bonne existence nous mènerons à nous deux. . . . (*Montrant Verdelet.*) A nous trois ! car je vaux mieux que toi, gros égoïste ! . . . Tu verras comme nous t'aimerons, comme nous te câlinerons ! Ce n'est pas nous qui te planterons là [3] pour courir après des comtesses ! . . . Allons, faites tout de suite une risette [4] à ce père . . . dites que vous serez heureuse avec lui.

Antoinette. Oui, mon père, bien heureuse.

Poirier. Tu l'entends, Verdelet ?

Verdelet. Oui, oui.

Poirier. Quant à ton garnement [5] de mari . . . tu as

(1) "Scoundrel." (2) Traiter délicatement et d'une façon caressante. (3) Abandonnerons, lâcherons. (4) Faire un sourire (langage enfantin). (5) Vaurien, mauvais sujet.

été trop bonne pour lui, ma fille . . . nous le tenions [1] ! . . Enfin ! . . . Je lui servirai une pension de mille écus,[2] et il ira se faire pendre [3] ailleurs.

Antoinette. Ah ! qu'il prenne tout, qu'il emporte tout ce que je possède.

Poirier. Non pas !

Antoinette. Je ne demande qu'une chose, c'est de ne jamais le revoir.

Poirier. Il entendra parler de moi sous peu. . . . Je viens de lui décocher un dernier trait.[4] . . .

Antoinette. Qu'avez-vous fait ?

Poirier. Hier, en te quittant, je suis allé avec Verdelet chez mon notaire.

Antoinette. Eh bien ?

Poirier. J'ai mis en vente le château de Presles, le château de messieurs ses pères.

Antoinette. Vous avez fait cela ? Et toi, Tony, tu l'as laissé faire ?

Verdelet, bas, à Antoinette. Sois tranquille.

Poirier. Oui, oui, et j'espère qu'avant un mois, ce vestige de la féodalité ne souillera plus le sol d'un peuple libre. Sur son emplacement, on plantera des betteraves ; avec ses matériaux, on bâtira des chaumières pour l'homme utile, pour le laboureur, pour le vigneron ; le parc de ses pères, on le rasera,[5] on le sciera en petits morceaux, on le brûlera dans la che-

(1) Nous l'avions en notre pouvoir (notamment par la lettre de Mme de Montjay). (2) En cas de séparation ou de divorce, la femme fortunée doit servir à son mari, s'il n'a pas de ressources, une pension alimentaire. Mille écus = trois mille francs. (3) Expression populaire : qu'il aille au diable ! (4) Lancer une flèche ; ici : jouer un tour. *Décocher* signifie proprement : défaire ce qui était serré dans une *coche*, c.-à-d. dans une entaille (" a notch ") ; ici il s'agit de la petite *coche* ou *encoche* faite au bas de la flèche et dans laquelle prend la corde de l'arc. (5) Raser (un bois, une ville, une forteresse), abattre à ras de terre, détruire complètement.

minée des bons bourgeois qui ont gagné de quoi acheter du bois. J'en ferai venir quelques stères[1] pour ma consommation personnelle.

Antoinette. Mais il croira que c'est une vengeance. . . .

Poirier. Il aura raison.

Antoinette. Il croira que c'est moi. . . .

Verdelet, bas, à Antoinette. Sois donc tranquille, mon enfant.

Poirier. Je vais voir si les affiches sont prêtes, des affiches énormes dont nous couvrirons les murs de Paris. — " A vendre, le château de Presles ! "

Verdelet. Il est peut-être déjà vendu.

Poirier. Depuis hier soir ? Allons donc[2] ! je vais chez l'imprimeur.

Sc. 2 *Verdelet, Antoinette, puis Gaston.*

Verdelet. Ton père est absurde ! si on le laissait faire, il rendrait tout rapprochement impossible entre ton mari et toi.

Antoinette. Qu'espères-tu donc, mon pauvre Tony ? Mon amour est tombé de trop haut pour pouvoir se relever jamais. Tu ne sais pas ce que M. de Presles était pour moi. . . .

Verdelet. Mais si, mais si, je le sais.

Antoinette. Ce n'était pas seulement un mari, c'était un maître dont j'aurais été fière d'être la servante. Je ne l'aimais pas seulement, je l'admirais comme un représentant d'un autre âge. Ah ! Tony, quel réveil !

Un Domestique, entrant. M. le marquis demande si madame peut le recevoir ?

Antoinette. Non.

(1) *Le stère* est égal à un mètre cube ; c'est l'unité de mesure du bois de chauffage. (2) Expression énergique d'incrédulité.

Verdelet. Reçois-le, mon enfant. (*Au domestique.*) M. le marquis peut entrer. [*Le domestique sort.*

Antoinette. A quoi bon ? [*Le marquis entre.*

Gaston. Rassurez-vous, madame, vous n'aurez pas longtemps l'ennui de ma présence. Vous l'avez dit hier, vous êtes veuve, et je suis trop coupable pour ne pas sentir que votre arrêt [1] est irrévocable. Je viens vous dire adieu.

Verdelet. Comment, monsieur ?

Gaston. Oui, monsieur, je prends le seul parti [2] honorable qui me reste, et vous êtes homme à le comprendre.[3]

Verdelet. Mais, monsieur. . . .

Gaston. Je vous entends.[4] . . . Ne craignez rien de l'avenir et rassurez M. Poirier. J'ai un état,[5] celui de mon père : soldat. Je pars demain pour l'Afrique avec M. de Montmeyran, qui me sacrifie son congé.

Verdelet, bas, à Antoinette. C'est un homme de cœur.

Antoinette, bas. Je n'ai jamais dit qu'il fût lâche.

Verdelet. Voyons, mes enfants . . . ne prenez pas de résolutions extrêmes. . . . Vos torts sont bien grands, monsieur le marquis, mais vous ne demandez qu'à les réparer, j'en suis sûr.

Gaston. Ah ! s'il était une expiation [6] ! (*Un silence.*) Il n'en est pas, monsieur. (*A Antoinette.*) Je vous laisse mon nom, madame, vous le garderez sans tache. J'emporte le remords d'avoir troublé votre vie, mais vous êtes jeune, vous êtes belle, et la guerre a d'heureux hasards.[7]

(1) Jugement, sentence (d'un tribunal). (2) Voir p. 60, n. 4, (3) Vous êtes capable de le comprendre. (4) Je comprends ce que vous voulez dire. Gaston prête adroitement à Verdelet l'idée de s'être inquiété de son avenir. (5) Un emploi, une profession. (6) S'il y avait une expiation, si une expiation était possible. (7) Gaston insinue : si je suis tué à la guerre, vous pourrez refaire votre vie par un second mariage.

Sc. 3 *Les Mêmes. Le Duc.*

Le Duc. Je viens te chercher.

Gaston. Allons! (*Tendant la main à Verdelet.*) Adieu, monsieur Verdelet. (*Ils s'embrassent.*) Adieu, madame; adieu pour toujours!

Le Duc. Il vous aime, madame.

Gaston. Tais-toi!

Le Duc. Il vous aime éperdument. . . . En sortant de l'abîme dont vous l'avez tiré, ses yeux se sont ouverts, il vous a vue telle que vous êtes.

Antoinette. Mademoiselle Poirier l'emporte sur madame de Montjay? . . . quel triomphe! . . .

Verdelet. Ah! tu es cruelle!

Gaston. C'est justice, monsieur. Elle était digne de l'amour le plus pur, et je l'ai épousée pour son argent. J'ai fait un marché! un marché que je n'ai pas même eu la probité de tenir. (*A Antoinette.*) Vous avez raison, madame, méprisez un cœur indigne de vous; j'ai tout perdu, jusqu'au droit de me plaindre, et je ne me plains pas. . . . Viens, Hector.

Le Duc. Attends. . . . Savez-vous où il va, madame? Sur le terrain.[1]

Verdelet et Antoinette. Sur le terrain?

Gaston. Que fais-tu?

Le Duc. Puisque ta femme ne t'aime plus, on peut bien lui dire. . . . Oui, madame, il va se battre.

Antoinette. Ah! Tony, sa vie est en danger. . . .

Le Duc. Que vous importe, madame? Tout n'est-il pas rompu entre vous?

Antoinette. Oui, oui, je le sais, tout est rompu. . . . M. de Presles peut disposer de sa vie. . . . Il ne me doit plus rien. . . .

(1) *Aller sur le terrain,* se battre en duel.



"QU'EST-CE QUE VOUS FAITES DONC LÀ, MONSIEUR LE MARQUIS?"

Le Duc, à Gaston. Allons, viens. . . .

[*Ils vont jusqu'à la porte.*

Antoinette. Gaston !

Le Duc. Tu vois bien qu'elle t'aime encore !

Gaston, se jetant à ses pieds. Ah, madame, s'il est vrai, si je ne suis pas sorti tout à fait de votre cœur, dites un mot . . . donnez-moi le désir de vivre.

[*Entre Poirier.*

Sc. 4 *Les Mêmes. Poirier.*

Poirier. Qu'est-ce que vous faites donc là, monsieur le marquis ?

Antoinette. Il va se battre.

Poirier. Un duel ! cela t'étonne ? Les femmes, les duels, tout cela se tient.[1]

Antoinette. Que voulez-vous dire, mon père ? . . . Supposeriez-vous. . . .

Poirier. J'en mettrais ma main au feu.

Antoinette. Ce n'est pas vrai, n'est-ce pas, monsieur ? Vous ne répondez pas ?

Poirier. Crois-tu qu'il aura la franchise de l'avouer ?

Gaston. Je ne sais pas mentir, madame. Ce duel est tout ce qui reste d'un passé odieux.

Poirier. Il a l'impudence d'en convenir[2] ! Quel cynisme !

Antoinette. Et on me dit que vous m'aimez ! . . . Et j'étais prête à vous pardonner au moment où vous alliez vous battre pour une autre ! . . . On faisait de cette dernière offense un piège à ma faiblesse. . . . Ah ! monsieur le duc[3] !

(1) Ce sont des choses qui vont bien ensemble. (2) De le reconnaître, de l'avouer. (3) Antoinette reproche amèrement au duc d'avoir essayé de lui toucher le cœur en lui annonçant que Gaston allait se battre, alors qu'il savait que ce duel était pour elle une offense de plus, puisque le marquis se battait à cause de Mme de Montjay.

Le Duc. Il vous l'a dit, madame, ce duel est le reliquat d'un passé qu'il déteste et qu'il voudrait anéantir.

Verdelet, au marquis. Eh bien, monsieur, c'est bien simple ; si vous n'aimez plus madame de Montjay, ne vous battez pas pour elle.

Gaston. Quoi ! monsieur, faire des excuses ?

Verdelet. Il s'agit de donner à Antoinette une preuve de votre sincérité ; c'est la seule que vous puissiez lui offrir. Le sacrifice qu'on vous demande est très grand, je le sais ; mais, s'il l'était moins, pourrait-il racheter [1] vos torts ?

Poirier, à part. Voilà cet imbécile qui va les raccommoder,[2] maintenant !

Gaston. Je ferais avec joie le sacrifice de ma vie pour réparer mes fautes, mais celui de mon honneur . . . la marquise de Presles ne l'accepterait pas.

Antoinette. Et si vous vous trompiez, monsieur ? si je vous le demandais ?

Gaston. Quoi ! madame, vous exigeriez ? . . .

Antoinette. Que vous fassiez pour moi presque autant que pour madame de Montjay ? Oui, monsieur. Vous consentiez pour elle à renier le passé de votre famille, et vous ne renonceriez pas pour moi à un duel . . . à un duel qui m'offense ? Comment croirai-je à votre amour, s'il est moins fort que votre vanité ?

Poirier. D'ailleurs, vous serez bien avancé [3] quand vous aurez attrapé un mauvais coup ! Croyez-moi, prudence est mère de sûreté.[4]

(1) Réparer, compenser. (2) Réconcilier après une brouille. (3) Ironique pour : qu'aurez-vous gagné ? (4) Remarquez la lourde maladresse de Poirier et son manque de psychologie. Il fait appel à la prudence chez un étourdi comme Gaston. Il fait fi des opinions dont Gaston tient compte et lui promet des approbations dont Gaston se moque. Son gendre ne se donne pas la peine de répliquer, mais il répond indirectement en faisant

Verdelet, à part. Vieux serpent !

Gaston. Voilà ce qu'on dirait, madame.

Antoinette. Qui oserait douter de votre courage ? N'avez-vous pas fait vos preuves ?

Poirier. Et que vous importe l'opinion d'un tas de godelureaux [1] ? Vous aurez l'estime de mes amis, cela doit vous suffire.

Gaston. Vous le voyez, madame, on rirait de moi . . . vous n'aimeriez pas longtemps un homme ridicule.

Le Duc. Personne ne rira de toi. C'est moi qui porterai tes excuses sur le terrain, et je te promets qu'elles n'auront rien de plaisant.[2]

Gaston. Comment ! tu es aussi d'avis . . . ?

Le Duc. Oui, mon ami : ton duel n'est pas de ceux qu'il ne faut pas arranger, et le sacrifice dont se contente ta femme ne touche qu'à ton amour-propre.

Gaston. Des excuses, sur le terrain ? . . .

Poirier. J'en ferais, moi . . .

Verdelet. Décidément, Poirier, tu veux forcer ton gendre à se battre ?

Poirier. Moi ? Je fais tout ce que je peux pour l'en empêcher.

Le Duc. Allons, Gaston, tu n'as pas le droit de refuser cette marque d'amour à ta femme.

Gaston. Eh bien . . . non ! c'est impossible.

Antoinette. Mon pardon est à ce prix.

Gaston. Reprenez-le donc, madame, je ne porterai pas loin mon désespoir.

Poirier. Ta ra ta ta. Ne l'écoute pas, fille ; quand il aura l'épée à la main, il se défendra malgré lui.

observer à sa femme : " voilà ce qu'on dirait, madame " et " vous le voyez, madame. . . ." Dans la suite de cette scène les observations de Poirier produisent le même effet.

(1) Jeunes élégants qui ne sont bons qu'à faire le galant auprès des femmes. (2) Rien qui prête à rire, rien de ridicule.

Antoinette. Si madame de Montjay vous défendait de vous battre, vous lui obéiriez. Adieu.

Gaston. Antoinette . . . au nom du ciel ! . . .

Le Duc. Elle a mille fois raison.

Gaston. Des excuses ! moi !

Antoinette. Ah ! vous n'avez que de l'orgueil !

Le Duc. Voyons, Gaston, fais-toi violence.[1] Je te jure que, moi, à ta place, je n'hésiterais pas.

Gaston. Eh bien. . . . A un [2] Pontgrimaud ! — Va sans moi. [*Il tombe dans un fauteuil.*

Le Duc, à Antoinette. Etes-vous contente de lui ?

Antoinette. Oui, Gaston, tout est réparé. Je n'ai plus rien à vous pardonner, je vous crois je suis heureuse, je vous aime. (*Elle lui prend la tête dans ses mains et l'embrasse au front.*) Et maintenant, va te battre, va ! . . .

Gaston, bondissant. Oh ! chère femme, tu as le cœur de ma mère !

Antoinette. Celui de la mienne, monsieur. . . .

Poirier, à part. Que les femmes sont bêtes, mon Dieu !

Gaston, au duc. Allons vite ! nous arriverons les derniers.

Antoinette. Vous tirez bien l'épée,[3] n'est-ce pas ?

Le Duc. Un poignet d'acier, madame ! M. Poirier, priez pour Pontgrimaud.

Antoinette, à Gaston. N'allez pas tuer ce pauvre jeune homme, au moins.

Gaston. Il en sera quitte pour une égratignure, puisque tu m'aimes. — Partons, Hector.

[*Entre un domestique avec une lettre sur un plat d'argent.*

(1) Fais un effort pour te vaincre toi-même. (2) L'article *un* marque ici le mépris : un individu comme Pontgrimaud. (3) Vous êtes fort en escrime ?

Antoinette. Encore une lettre ?

Gaston. Ouvrez-la vous-même.

Antoinette. C'est la première, monsieur.

Gaston. Oh ! j'en suis sûr.

Antoinette ouvre la lettre. C'est M. de Pontgrimaud.

Gaston. Bah !

Antoinette, lisant. " Mon cher marquis,

" Nous avons fait tous les deux nos preuves. Je n'hésite donc pas à vous dire que je regrette un moment de vivacité. . . ."

Gaston. Oui, de ma part.

Antoinette. " Vous êtes le seul homme du monde à qui je consentisse à faire des excuses. Et je ne doute pas que vous ne les acceptiez aussi galamment qu'elles vous sont faites."

Gaston. Ni plus ni moins.

Antoinette. " Tout à vous de cœur,

" Vicomte DE PONTGRIMAUD."

Le Duc. Il n'est pas vicomte, il n'a pas de cœur, il n'a pas de Pont ; mais il est Grimaud,[1] sa lettre finit bien.

Verdelet, à Gaston. Tout s'arrange pour le mieux, mon cher enfant : j'espère que vous voilà corrigé ?

Gaston. A tout jamais,[2] cher monsieur Verdelet. A partir d'aujourd'hui, j'entre dans la vie sérieuse et calme ; et, pour rompre irrévocablement avec les folies de mon passé, je vous demande une place dans vos bureaux.

Verdelet. Dans mes bureaux ! vous ? un gentilhomme ?

Gaston. Ne dois-je pas nourrir ma femme ?

Verdelet. C'est bien, monsieur le marquis.

(1) L'adjectif *grimaud* signifie ; chagrin, maussade. Voir ce que Gaston dit de Pontgrimaud à la scène 2 du 1er acte (p. 13). (2) Pour de bon, pour toujours.

Poirier, à part. Exécutons-nous.[1] (*Haut.*) C'est très bien, mon gendre ; voilà des sentiments véritablement libéraux. Vous étiez digne d'être un bourgeois ; nous pouvons nous entendre. Faisons la paix et restez chez moi.

Gaston. Faisons la paix, je le veux bien, monsieur. Quant à rester ici, c'est autre chose. Vous m'avez fait comprendre le bonheur du charbonnier qui est maître chez lui.[2] Je ne vous en veux pas, mais je m'en souviendrai.

Poirier. Et vous emmenez ma fille ? vous me laissez seul dans mon coin ?

Antoinette. J'irai vous voir souvent, mon père.

Gaston. Et vous serez toujours le bienvenu chez moi.

Poirier. Ma fille va être la femme d'un commis marchand !

Verdelet. Non, Poirier ; ta fille sera châtelaine de Presles. Le château est vendu depuis ce matin, et, avec la permission de ton mari, Toinon, ce sera mon cadeau de noces.

Antoinette. Bon Tony ! . . . Vous me permettez d'accepter, Gaston ?

Gaston. M. Verdelet est de ceux envers qui la reconnaissance est douce.

Verdelet. Je quitte le commerce, — je me retire chez vous, monsieur le marquis, si vous le trouvez bon, et nous cultiverons vos terres ensemble : c'est un métier de gentilhomme.

Poirier. Eh bien, et moi ? on ne m'invite pas ? . . . Tous les enfants sont des ingrats, mon pauvre père avait raison.

(1) *S'exécuter*, c'est faire quelque chose malgré soi parce qu'il le faut bien. (2) Proverbe synonyme de : *pauvre homme en sa maison est roi.* Dans les proverbes l'article est souvent omis.

Verdelet. Achète une propriété, et viens vivre auprès d'eux.

Poirier. Tiens, c'est un idée.

Verdelet. Pardieu ! tu n'as que cela à faire : car tu es guéri de ton ambition, je pense.

Poirier. Oui, oui. (*A part.*) Nous sommes en mil huit cent quarante-six ; je serai député de l'arrondissement de Presles en quarante-sept, et pair de France en quarante-huit.[1]

(1) Pour le spectateur de 1854 le rêve de Poirier devait paraître bien ridicule, car juste en 1848 la révolution de février avait contraint Louis-Philippe d'abdiquer et la Chambre des Pairs avait été abolie.

QUESTIONS SUR "LE GENDRE DE M. POIRIER"

ACTE PREMIER

1. Qu'est-ce que la seconde scène nous apprend quant au caractère et aux idées de Gaston et d'Hector ?
2. La manière dont Poirier et Verdelet accueillent la nouvelle de la nomination de M. Michaud à la pairie est-elle conforme à leur caractère ?
3. Faites ressortir la mesquinerie de Poirier dans la dernière scène du premier acte.

ACTE DEUXIÈME

1. Faites le compte de ce que Gaston avait emprunté à Chevassus et consorts d'après les données du deuxième acte.
2. Poirier avait-il ingénieusement attrapé les usuriers qui venaient toucher leur créance ?
3. Par quelles mesures Poirier veut-il se venger de son gendre ?

ACTE TROISIÈME

1. Expliquez les changements d'humeur de Poirier au cours de son entretien avec Gaston dans la deuxième scène.
2. Pourquoi la scène cinquième du troisième acte constitue-t-elle le point culminant de toute la pièce ?
3. Montrez que les auteurs out voulu rendre Antoinette sympathique au spectateur.

ACTE QUATRIÈME

1. Faites ressortir le rôle habilement conciliateur que joue Verdelet au dernier acte.
2. Opposez-y le manque de tact de Poirier.
3. Qu'est-ce qui rend vraisemblable l'attitude repentante de Gaston au dénouement de la pièce ?

GLOSSARY

OF WORDS NOT EXPLAINED IN THE NOTES

A

s'**abaisser**, lower oneself, descend

abattre, cast down, depress

un **abîme**, abyss, gulf

d'**abord**, in the first place, at first

aboutir, come to a head, end (in)

aboyer, bark

accueillir, entertain, harbour

un **acier**, steel

acquitter, pay off, settle, discharge

une **acuité**, acuteness

s'**adosser**, lean one's back against

adroit, clever, smart

une **affiche**, poster, bill

agacer les nerfs (à), get on one's nerves, irritate

un art d'**agrément**, (pleasing) accomplishment

je suis bien **aise** de, I am very glad to; à votre a., as you please

une **allure**, way, manner, behaviour

amoindrir, reduce, diminish

un **amour-propre**, self-esteem, vanity

anéantir, make an end of, destroy

une **angoisse**, distress

un **apanage**, what is attached, what naturally accompanies, a regular attribute

un **appartement**, suite of rooms, flat

les **appointements** (*m.*), salary, pay, (pecuniary) consideration

un **appui**, support

un esprit d'**à-propos**, alertness, smartness

arracher à, snatch (away) from

arranger, settle, fix up

arrêter, settle, determine, decree

une **arrière-pensée**, secret motive

assister à, be present at, attend

atteignait, *imperf. of* atteindre, reach, amount to

atteler, put horses to; dites qu'on attelle, order the carriage

attirer, attract, invite

attraper, catch, get

une **aumône**, alms; faire l'a., give a.

d'**autant moins**, (so much) the less

un **avènement**, accession

un **avenir**, future
avertir, warn
mal **avisé**, imprudent
avouer, confess, acknowledge

B

une **bagatelle**, trifle ; il s'en faut d'une b., it is a trifle short
baisser, lower, cast down
ballotter, be uncertain, waver
la **barbue**, brill
le **batelier**, boatman
bâtir, build, construct
j'ai **beau** le faire, it is vain for me to do it, in spite of my doing it
le **beau-père**, father-in-law
la **besogne**, business, job
bête, stupid, silly
une **bêtise**, silly thing, foolishness
une **betterave**, beet
à **bientôt**, good-bye for the present
le **bilan**, balance sheet
le **billet**, promissory note
blesser, wound, hurt
le **bonhomme**, old fellow
à la **bonne** heure, good, well done, that's all right ; pour une b. part, to a great extent, mainly ; une b. fois, once for all
le **bord**, rank, class, set
bouleverser, upset
la **boutique**, shop
la **bravoure**, spirit, audacity
la **brièveté**, brevity, conciseness
le **bruit**, noise, ado
brutal, uncompromising, unvarnished, harsh

C

le **cachet**, seal
le **cadeau**, present
le **cadre**, frame, background
le **campagnard**, peasant, yokel
camper, set up
le **canapé**, sofa
le **cervelle**, brain, mind, intelligence
le **chagrin**, distress, vexation ; avoir du c., be distressed, in trouble
le **châle**, shawl
la **chance**, luck ; avoir de la c., be lucky, in luck
le **charbonnier**, charcoal-burner
la **charpente**, framework, construction
chasser, drive away, turn out
la **chaumière**, hut
le **chiffon**, rag, bit of cloth
chiffonner, crumple, rumple
le **chiffre**, figure, sum
ci-gît, here lies
le **coffre-fort**, safe
le **collet**, collar ; prendre au c., seize (by the neck)
le **commis marchand**, shopman
un homme du **commun**, one of the lower classes, a proletarian
au **complet**, all there
composé ; intérêts composés, compound interest
le **compte** ; régler les comptes, settle the accounts, pay the bills
compter (faire), reckon on, propose, intend ; argent **comptant**, cash

concilier, win, secure
passer **condamnation**, acknowledge one's mistake
conforme, suitable, befitting
le **congé**, furlough
perdre **connaissance**, lose consciousness, faint
conquit, *past hist. of* conquérir, conquer
consacrer, crown
le **conseil**, council
la **consommation**, consumption
conter, tell, relate
contester, dispute, deny
convoiter, desire eagerly, covet
le **coquin**, scoundrel, rascal
coupable, guilty, to blame
couper l'herbe sous le pied de, supplant, oust
faire la **cour** à, pay attentions, one's addresses to, court
mettre au **courant**, explain the position to
la **couronne**, crown
le **couvert**, place (at table)
la **créance**, debt
le **créancier**, creditor
criblé de dettes, over head and ears in debt
être aux **crochets** de, be supported by, live at the expense of

D

daigner, condescend
davantage, more
débarrasser, free, rid, extricate
débuter, make one's début, start off
déchirer, tear up
le **décor**, scene
la **découverte**, discovery, revelation
le **dédain**, disdain, indifference
dédommager, make up for, make good, indemnify
le **défaut**, failing, weakness ; à d. de, in the absence of, for want of
défoncer, stave in, put an end to
dégoûter, disgust, nauseate
dehors ! out you go ! off with you !
le **dénouement**, winding up (of a play)
déparer, detract from, spoil
se **dépêcher**, hurry up, make haste
déplu, *perf. part. of* déplaire, displease, vex
les **dérèglements** (*m.*), irregular life
le **désaccord**, opposition ; être en d., be at variance
le **désœuvrement**, idleness
le **deuxième** [étage], second floor
dévoiler, disclose, unfold
Diantre ! = Diable !
difficile, hard to please, fastidious
la **dinde**, turkey
ne **dirait-on pas** ? what next ?
diriger, guide, instruct
discuter, discuss ; cela se discute, that is open to argument
donner sur, open on to
le **dossier**, (lawyer's) brief
la **dot** [dɔt], dowry
la **douceur**, sweetness, pleasure, delight
le **droit**, right
le **drôle**, queer fellow

E

éblouir, dazzle
échapper à, escape, be exempt from
éclabousser, splash, bespatter
un **éclat** de rire, burst of laughter
éclater de rire, burst out laughing
les **économies** (*f.*), savings
un **écriteau**, bill, poster, board
une **écriture**, handwriting
un **écu**, crown (obsolete coin = three francs)
une **écurie**, stable, stud
s'**efforcer**, make efforts, do one's best
égarer, lead astray, mislead, distract
égratigner, scratch, do a slight injury, offend a little
une **égratignure**, scratch
élu, *perf. part. of* élire, elect
donner de l'**embarras** à, trouble, inconvenience, put to inconvenience
s'**emparer**, get hold of, take possession of
empêcher, prevent, hinder, keep (from)
un **emplacement**, site
emporter, take (away), lead; s'e., be carried away, lose one's temper, get excited
s'**empresser**, do eagerly, with alacrity, hasten to do
un **emprunteur**, borrower
un **engagement**, pledge, undertaking; les engagements, liabilities
s'**engager**, undertake
enlever, take away, carry off, take up
l'**ennui** (*m.*), boredom; l'e. de ma présence, my distasteful presence
ennuyer, bore, make tired
enraciné, deeply rooted
ensuite, afterwards, after that, then
entamer une conversation, enter into conversation
je l'**entends** bien ainsi, that's exactly my view
un **entêtement**, obstinacy
entraîner, carry along, fascinate
un **entretien**, maintenance, support, talk
avoir **envie**, wish, want
une **épaule**, shoulder
une **épée**, sword
éperdument, desperately, to distraction
un coup d'**épingle**, pinprick
épouser, marry
épris, in love, taken (with)
éprouver, try, put to the proof
s'**épuiser**, be exhausted, pass away
à bon **escient**, in good earnest, knowingly, on sure ground
un **esclave**, slave
l'**escrime** (*f.*), fencing
un **esprit**, wit; faire de l'e., (try to) be witty, funny; mind, intellect
un **étalage**, display, show
une **étourderie**, thoughtlessness, giddiness, thoughtless action
un **évêque**, bishop
exiger, insist upon, demand
une **explication**, explanation

F

fâcher, annoy ; fâché, sorry
le **fainéant**, idler
le **faisan**, pheasant
la **fantaisie**, whim, caprice
le **farceur**, joker, humbug
tu **feins**, *from* feindre, pretend
une **femme de chambre**, (lady's) maid
j'en **mettrais la main au feu**, would take my oath on it
fier, proud
fin, clever, cunning
la **flaque**, pool
le **foie**, liver
foncièrement, fundamentally, thoroughly
la **fonction**, office, appointment
à **fond**, thoroughly, exhaustively ; au f., at the back, at bottom
le **fonds**, capital, funds
force, many
les **forges** (*f.*), iron-works ; propriétaire de f., iron-founder, ironmaster
fou, mad
le **fournisseur**, contractor, purveyor
les **frais** (*m.*), cost, expenses ; à peu de f., at little cost, on the cheap
la **franchise**, frankness, candour
fredonner, hum (a tune)
le **fricandeau**, veal stew
funeste, fatal, disastrous

G

une **gage**, pledge
gagner, win, obtain, attain
galamment, courteously
le **galon**, stripe
garder de, keep, prevent from
gâter, spoil
le **gendre**, son-in-law
gêner, embarrass, inconvenience, put out
tu es bien **gentil**, that's very nice of you
le **gentilhomme**, nobleman, aristocrat
la **girouette**, weathercock
gonfler, swell
le **gouvernail**, helm, rudder
faire **grâce** de, spare ; g. à, owing to ; avoir mauvaise g., be ungracious
gracieux, attractive
la soupe **grasse**, meat soup
la **gravure**, engraving
la **griffe**, claw
grossier, coarse, crude
ne **guère**, hardly
à ma **guise**, as I please, to please myself

H

une **habileté**, cleverness, ability
haïr, hate
hargneux, snappy, peevish
un **hasard**, chance, accident ; par h., perhaps
la **hauteur**, height, elevation, loftiness
à la bonne **heure**! good, well done, that's all right
se **heurter** à, knock up against, encounter, come into collision with
honteux, ashamed
une **humeur**, mood

I

imbu, convinced, impressed

un **imprimeur**, printer
une **impuissance**, impotence, powerlessness
inattendu, unexpected, unforeseen
inconscient, unconscious
un **inconvénient**, disadvantage, drawback
insensible, imperceptible
insolvable, insolvent
une **insouciance**, freedom from care
s'**installer**, put up, make one's home
un **instituteur**, tutor, instructor
intégralement, in full, entirely
une **intrigue**, plot
une **irrésolution**, indecision, uncertainty, doubt

J

le **jambon**, ham
le **jeu**, gambling, playing at cards ; être en j., be at stake, in question
jurer, swear

L

le **laboureur**, husbandman
le **lâche**, coward
le **lapin**, rabbit
la **larme**, tear
latéral, side (*adj.*)
le **lendemain**, day after, next day
le **lien**, link, bond
lier, tie, bind
la **loge**, box
loger, put up
louer, let

M

maint, many a
la **maladresse**, clumsiness, awkwardness
maladroit, clumsy, awkward
malgré, in spite of
le **malheur**, misfortune
malhonnête, dishonourable
manquer, to be wanting ; tout me manque, I am deprived of everything ; il ne manquerait plus que cela, that would be the last straw, what next, I wonder !
le **marché**, bargain, deal, agreement
en **marge** de la loi, barely keeping within the law, of dubious legality
le **marron**, chestnut
le **matelot**, sailor
méchant, naughty, bad, ill-natured
se **mêler** de, concern oneself with, mind
le **ménage**, household, family ; un jeune m., a young couple
mentir, lie, tell a falsehood
mépriser, despise
se **mésallier**, marry beneath one's station
mesquin, mean, petty, paltry
le **métier**, calling, occupation
le **misérable**, scoundrel, wretch
la **mode**, fashion
se **modérer**, restrain onself, keep one's temper
les **mœurs** [mœrs] (*f.*), manners
la **moitié**, half

au **moment** voulu, opportunely, when need arises
mondain (*adj*.), of society
se **moquer** de, jeer at, make fun of

N

agacer les **nerfs** [nɛːr] à, *see* agacer
net, clear-cut; (refuser) tout n., flatly, absolutely, point-blank
rire au **nez** de, laugh in one's face
la **noce**, wedding
le **noceur**, gay fellow

O

s'**occuper**, take up some work, busy oneself
une **offrande**, offering
oisif, idle, indolent
une **oisiveté**, idleness, indolence, lack of occupation
jusqu'au bout des **ongles**, to the finger-tips
un **orgueil**, pride, arrogance
orgueilleux, proud, arrogant
en **outre**, in addition, besides

P

la **pairie**, peerage
le **parapluie**, umbrella
parbleu! used for emphasis; je m'en mêle p.! I *do* mind it, don't I just
parcourir, peruse, read
pareil, such
la **parenté**, relationship
la **paresse**, idleness, indolence
le **parrain**, godfather
pour une bonne **part**, *see* bonne
particulier, special, of his (your, etc.) own
la **pâte**, constitution, nature
le **pavillon**, small house, summer-house
péjoratif, giving an unfavourable meaning
mettre en **pénitence**, cause to do penance (for one's sins), punish
la **pente**, slope, incline, inclination
perdre; ma tête se perd, I do not know what I am doing
le **persiflage**, bantering, chaffing
pétiller, sparkle
le **piège**, trap, snare
quelle **pitié**! isn't it pitiful!
placer, place, invest
je **plaigne**, *pres. subj.* of plaindre, pity
la **plainte**, complaint
plaisanter, make fun, be flippant
la **plaisanterie**, joke
se mettre à **plat** ventre, cringe
le **plat**, tray, salver
plu, *perf. part. of* plaire, please, attract
la **pluie**, rain
la **plume**, feather
plus un mot! not another word
le **poids**, weight, burden
le **poignet**, wrist
le **poing**, fist
(un bon) **point**, mark
pointilleux, punctilious, particular
pondéré, well balanced
la **portée**, range

porter en terre, bury
le potage, soup
la poularde, pullet
la poupée, doll
pourvu que, provided that, as long as
pratiquer, practise
le préjugé, prejudice
prendre, take, seize; p. l'air, go for a walk
prétendre, claim, aspire
la prétention, claim
prêter, lend; p. à rire, be open to ridicule
la preuve, proof; faire p. de, give evidence of, display; faire ses preuves, be tried, give full proof
prévenir, warn
la prise, encounter, quarrel
priver, deprive
la probité, honesty, uprightness
le procédé, action, behaviour
à propos, opportunely, at the right moment; à quel p., for what reason, what about
puiser, obtain, derive

Q

quereller, pick a quarrel with, scold

R

railler, chaff
ramener, refer
la rancune, ill feeling, malice
se ranger, settle down, become steady, reform
se rappeler, remember, recall
le rapprochement, reconciliation
rapprocher, bring together, reconcile
se rasseoir, sit down again
rayer, blot out, erase
la recette, receipt, recipe, method
la récolte, harvest, collection
la reconnaissance, gratitude
recueilli, thoughtful, calm
redevenir, become again
sans réflexion, without hesitation, without delay
se réfugier dans, have recourse to, shelter oneself behind
le régime, (form of) government
régler, settle
en être au regret, be very sorry about it, greatly regret
rejaillir sur, be reflected on
relever, touch upon, indicate
mettre en relief, cause to stand out, make prominent, show in clear outline
le reliquat, the remainder, what remains
rembourser, repay
remettre, hand, deliver
la remise, coach-house
avoir rendez-vous avec, have an appointment with
renier, disown, disavow
la rente, income from capital, annuity
rentrer dans l'ordre, be put in order, settle itself
requis, required, necessary
respectable, honourable
ressortir, become evident, be revealed
le rétablissement, re-establishment

retomber sur quelqu'un, make some one suffer for it
retrancher, cut down
le réveil, awakening, being undeceived
revendiquer, claim, demand
la rêverie, day-dream
le rhume, cold
la riposte, repartee
riposter, reply smartly
rire au nez de, *see* nez
la romancière, novelist
romanesque, romantic, sentimental
rompre toutes relations avec, break completely with

S

saillant, striking, forcible
sain, wholesome, salutary
saisissant, striking
salir, soil, stain, disgrace
le scélérat, scoundrel
scier, saw
sèchement, *adv. of* sec, dry
selon, according to, in accordance with
sentir, feel, smell of
le serment, oath, assurance
si tant est que, if at all, if indeed
il sied (*from* seoir) bien à, it well befits
le siège, seat, chair
soit [swat], very well, all right
le sol, soil
sonner, sound, ring for
la sottise, foolishness, foolish action ; avoir la s. de, be foolish enough to
le sou, five centimes
souffrir, bear, put up with
souiller, stain, disgrace
soulager, relieve
le soupçon, suspicion
se soustraire à, escape, avoid
subitement, suddenly
suranné, antiquated, out-of-date
sur-le-champ, at once, immediately

T

riposter du tac au tac, give tit for tat in repartee
la tache, stain
tâcher, try, attempt
tailler, cut away
si tant est que, if at all, if indeed
le tapissier, decorator
la taquinerie, teasing
se targuer de, be proud of, boast of
le tas, crowd, lot
le taux, rate of interest
témoigner, give evidence, display, express
le témoin, witness, second
tendre, stretch out, hold out
tenir à, be keen about, want
la tenue, get up, dress
porter en terre, bury
s'en tirer, get out of it
le ton, style
le tort, fault ; faire t. à, swindle, do out of
toucher, receive (payment) ; touchez là, shake hands
tout à l'heure, just now, a little while ago ; t. de suite, at once, immediately

toutefois, however, nevertheless
le **train**, manner, style of living
le **traité**, agreement, terms
traiter, entertain, give a party to ; t. de, call
le **tribunal**, court of law
être de **trop**, be in the way, be not wanted
le **trou**, hole, retreat
la **truffe**, truffle

V

le **valet** de pied, footman
le **vaurien**, worthless fellow, scapegrace
la **veille**, eve
veiller à, see to ; v. sur, ensure
se mettre à plat **ventre**, cringe
la **verve**, animation, spirit
la **veuve**, widow
le **vigneron**, vine-dresser, wine-grower
la **vivacité**, excitement, impulse
voituré, supplied with carriages
le **vol**, robbery
la **volaille**, poultry, fowl
au moment **voulu**, *see* moment

DENT'S TREASURIES OF FRENCH LITERATURE

General Editor

WALTER RIPMAN, M.A.



LONDON & TORONTO

J. M. Dent and Sons Ltd

FOR some years past the publishers of the *KINGS TREASURIES OF LITERATURE* have desired to produce a similar series in French, but the technical difficulties in the way seemed insurmountable. This year (1926), however, it was decided to make the venture, and in June the first volume of the *TREASURIES OF FRENCH LITERATURE* was published.

The aim of the series will be to provide teachers and pupils with the works of standard and modern French authors at the lowest prices compatible with good production. The widest possible choice will be given, the editors bearing continually in mind the divergence of taste among readers, while, in order to meet present-day aims, a consistent effort will be made *to blend the new with the old.*

In editing the texts, care will be taken that particular features are not overlooked. The method adopted *in most cases* has been to give

(1) An introduction in French which gives some idea of the author and his works.

(2) Explanatory footnotes in easy French where necessary, with an English rendering if there is no other way of making the meaning clear.

(3) A section at the end of the book containing

(*a*) Questions on the text written in simple French, designed to encourage thought, and in many cases calling for something in the nature of free composition.

(*b*) A French-English glossary of such words, not explained in the footnotes, as might give the reader some difficulty. To meet the wishes of those teachers who do not agree with the inclusion of French-English vocabularies *the glossary is printed on perforated pages*, which may be easily removed without spoiling the book.

Format has been given due consideration, as the publishers realise that an attractive appearance adds to the educational value of a book. The type used is of a size to avoid eye-strain; the binding is tasteful, yet strong and of pocket size; the cloth case has gilt back and side.

In conclusion, the publishers would like to thank the teaching profession for the support which has been so generously given them in their many ventures, and to state that should they be again successful in meeting teachers' wishes, they will attempt to make this new series so representative of French Literature that it will be possible to find books suitable for all stages in it.

THIRD LARGE EDITION IN PREPARATION

No. 1

FRENCH POETRY

By F. M. FORREST

Cloth Boards **Gilt Back and Side**

1s. 9d.

CONTENTS

FRENCH POETRY—CONTENTS *continued*

The Third Edition will contain a section of additional poems

No. 2
TARTARIN DE TARASCON

By ALPHONSE DAUDET

Edited by Dr PAUL VRIJDAGHS and WALTER RIPMAN
Illustrated by EDOUARD BERNARD

WITH FOOTNOTES AND QUESTIONNAIRE
ALSO FRENCH-ENGLISH GLOSSARY *ON PERFORATED PAGES*

Cloth Boards **Gilt Back and Side**

1s. 9d.

In "Tartarin de Tarascon," Alphonse Daudet, who has been described as the Charles Dickens of France, has written an amusing satire centred round the farcical character of Tartarin. As Mr Arthur Symons has said, Daudet has put much of the sunshine and all the exterior qualities of the Provençal south into this book.

No. 3
LE GENDRE DE MONSIEUR POIRIER

COMÉDIE PAR
ÉMILE AUGIER ET JULES SANDEAU

Edited by Dr PAUL VRIJDAGHS and WALTER RIPMAN
Illustrated by EDOUARD BERNARD

WITH FOOTNOTES AND QUESTIONNAIRE
ALSO FRENCH-ENGLISH GLOSSARY *ON PERFORATED PAGES*

Cloth Boards **Gilt Back and Side**

1s. 9d.

This Play has been described by some critics as the best French comedy of the nineteenth century.

No. 4

LES MILLE ET UN MATINS

PREMIÈRE SÉRIE

TWENTY-FIVE CONTES ET NOUVELLES D'AUTEURS CONTEMPORAINS

Edited by Dr PAUL VRIJDAGHS and WALTER RIPMAN

Illustrated by EDOUARD BERNARD

WITH FOOTNOTES AND QUESTIONNAIRE
ALSO FRENCH-ENGLISH GLOSSARY *ON PERFORATED PAGES*

Cloth Boards **Gilt Back and Side**

1s. 9d.

The twenty-five short stories by modern French authors included in this book are:

MAURICE LEVEL

1. Fondants
2. Tante Caroline
3. Nervosité
4. Dix contre un
5. Mersannes est Mort
6. Le Cambrioleur
7. Souvenirs

ALBERT-JEAN

8. Un Ancien Camarade
9. Le Professeur de Tennis

GEORGES POURCEL

10. La Malade
11. Le Sucre
12. L'Automobile

H. J. MAGOG

13. La Mort de l'Oiseau
14. La Double Vengeance
15. La Vente

ALBERT DE POUVOURVILLE

16. Hans Miller

ROGER RÉGIS

17. Le Legs
18. Le Vrai peut quelquefois

CHARLES QUINEL

19. L'Étudiant de Saint-Flour
20. C'Était un Pauvre Fou

FRANCISQUE PARN

21. L'Élixir des Centenaires

JEAN DES ABESSES

22. L'Héritage de l'Oncle Moucheron

GUY PÉRON

23. La Convocation

THÉRÈSE GROSCLAUDE

24. L'Appartement

JEAN HOSTAL

25. Le Salut

EXAMINATION AIDS



BOOKS OF PROVEN WORTH IN PREPARING PUPILS FOR EXAMINATIONS

J. M. DENT & SONS, LTD.
BEDFORD ST., LONDON, W.C.2

STANDARD FRENCH GRAMMARS

ETC.



J. M. DENT & SONS, LTD.
BEDFORD ST., LONDON, W.C.2

OUTLINES OF FRENCH HISTORICAL GRAMMAR

WITH REPRESENTATIVE FRENCH TEXTS

BY PROFESSOR A. T. BAKER, M.A., PH.D.

Cloth Boards **xiv + 375 pages**

6s.

Professor Baker gives the broad outlines of the development of the French language, and his book will prove useful to those who are preparing for the Mediæval and Modern Language Tripos, and the Honours Examinations at London, Oxford, and other Universities. It is also detailed enough to be used as a book of reference by the lover of old French literature.

LA GRAMMAIRE EN HISTOIRES

BY R. GUERRA AND C. CHICOTEAU

Cloth Boards **x + 137 pages**

1s. 8d.

The amusing stories contained in this book have been written so that each serves to illustrate some particular group of grammatical difficulties. The book is illustrated.

A FRENCH VERB EXERCISE BOOK

BY MISS C. E. SHEARSON

Paper Cover **80 pages**

1s. 6d.

Spaces are provided for the pupil to write the remaining parts of the verbs.


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY